

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**COMITE NATIONAL DU
RECENSEMENT**

**BUREAU CENTRAL DU
RECENSEMENT**

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

ANALYSE DES RESULTATS DEFINITIFS

**THEME 12 :
SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES
FEMMES**

ANALYSTES :

Jocelyne Karimatou **BOUSSARI / VOKOUMA**,
Anthropologue, Chargée de recherches /INSS-CNRST
Mahamoudou **KABORE**,
Statisticien-démographe, INSD

Octobre 2009

AVANT- PROPOS

Quatrième opération du genre au Burkina Faso, le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) a été institué par le décret 2005/394/PRES/PM/MEDEV/MFB/MATD/MD/MS/MEBA du 19 juillet 2005. Par cet acte, le Gouvernement burkinabè a confirmé sa volonté d'organiser tous les dix ans, les recensements démographiques, conformément aux recommandations des Nations Unies. En effet, c'est en 1975 qu'a été réalisé le premier recensement général de la population, suivi du deuxième en 1985, alors que le troisième interviendra en 1996. D'année en année, la méthodologie a été améliorée, les outils de collecte enrichis et les techniques d'analyse perfectionnées grâce au développement de la recherche et des Technologies de l'Information et de la Communication.

La réalisation d'un quatrième recensement répondait aux besoins en informations chiffrées pour la planification du développement au niveau central et décentralisé et pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), et vers l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement.

Cette opération a été pilotée sur toute l'étendue du territoire du Burkina Faso au mois de décembre 2006 par les cadres démographes et statisticiens de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), appuyés par des cadres de l'administration décentralisée. L'outil principal de la collecte, le questionnaire ménage, a été enrichi par rapport à ceux des précédents recensements par l'insertion de questions relatives à la migration de retour des burkinabè, à la mortalité maternelle, à la possession d'un acte de naissance et à l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication.

L'analyse thématique des résultats a été assurée par une équipe multidisciplinaire (démographes, statisticiens, économistes, sociologues, anthropologues et géographes) de cadres nationaux provenant de l'INSD, de l'université et des ministères sectoriels. Cette équipe a reçu l'appui technique d'experts internationaux commis par l'UNFPA.

Elle a également bénéficié de l'encadrement et de la supervision d'un Conseil Scientifique créé à cet effet par arrêté ministériel, composé de :

- OUEDRAOGO Dieudonné, Directeur de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de Ouagadougou, (Coordonnateur) ;
- OUEDRAOGO Marie Michelle, Professeur à l'Université de Ouagadougou, (Membre) ;
- GUENGANT Jean Pierre, Directeur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à Ouagadougou, (Membre).

Cette analyse thématique a permis l'élaboration des seize rapports suivants :

1. Evaluation de la qualité des données
2. Etat et structure de la population
3. Etat matrimonial et nuptialité
4. Education : Instruction - Alphabétisation - Scolarisation
5. Caractéristiques économiques de la population
6. Natalité, Fécondité
7. Mortalité
8. Migration
9. Croissance urbaine
10. Ménages et habitation
11. Situation socioéconomique des enfants et des jeunes

12. Situation socioéconomique des femmes
13. Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap
14. Situation socioéconomique des personnes âgées
15. Mesure et cartographie de la pauvreté
16. Projections démographiques

Les résultats définitifs du RGPH-2006 sont publiés à travers les documents suivants :

1. un volume de tableaux statistiques
2. un dépliant des principaux indicateurs
3. une plaquette des résultats
4. seize (16) rapports thématiques
5. un rapport de synthèse des analyses
6. une plaquette des principaux indicateurs
7. treize (13) monographies régionales
8. deux (2) monographies Communales pour les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso
9. un atlas géodémographique
10. un rapport d'exécution
11. un fichier des villages.

Ces résultats sont diffusés sur divers supports tels que : papier, CD-Rom, site internet et sous différents formats (dépliant, brochure, électronique), en vue de satisfaire les besoins en informations d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

D'un coût de 8,1 milliards, le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation doit son succès à une coopération fructueuse entre l'Etat et ses partenaires au développement.

Sur le plan national, il a été l'œuvre du Comité national du recensement (CNR) et du Bureau central du recensement (BCR) à travers la Direction Générale de l'INSD, les Gouverneurs, les Hauts Commissaires, les Préfets, les Maires, les chefs et délégués de village, les membres du Comité d'appui technique au BCR, ainsi que l'ensemble du personnel de terrain qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer les activités préparatoires, mobiliser la population, et mener l'opération à terme.

Les partenaires au développement dont le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le Royaume du Luxembourg, le Royaume du Danemark, ont apporté leurs appuis techniques et financiers pour la réalisation du recensement.

Le gouvernement adresse aux uns et aux autres et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite du RGPH-2006, ses sincères remerciements et sa profonde gratitude.

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA
Officier de l'Ordre National

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES GRAPHIQUES ET DES CARTES	11
SIGLES ET ABREVIATIONS	13
TABLEAU SYNOPTIQUE.....	15
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS	21
INTRODUCTION.....	25
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	29
1.1 CONTEXTE.....	29
1.2 ETAT DES CONNAISSANCES	37
1.3 ASPECTS METHODOLOGIQUES	40
1.4 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES	41
CHAPITRE 2 : DONNEES GLOBALES SUR LES FEMMES	43
2.1 IMPORTANCE NUMERIQUE ET STRUCTURE PAR AGE DES FEMMES	43
2.2. APPARTENANCE RELIGIEUSE DES FEMMES	46
2.3 NATIONALITE DES FEMMES.....	47
CHAPITRE 3 : SCOLARISATION, INSTRUCTION ET ALPHABETISATION	51
3.1 SCOLARISATION	51
3.2. INSTRUCTION.....	53
3.3. ALPHABETISATION	54
CHAPITRE 4 : PARTICIPATION DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE	57
4.1 OCCUPATION PRINCIPALE	57
4.2 CARACTERISTIQUES DES FEMMES INACTIVES.....	61
4.3 TRAVAIL DES FILLES	61
4.4. FEMME AU FOYER	63
CHAPITRE 5 : MORTALITE DES FEMMES.....	67
5.1. MORTALITE GENERALE ET ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE	67
5.2 MORTALITE MATERNELLE.....	68
5.3 EVOLUTION.....	69
CHAPITRE 6 : MIGRATION DES FEMMES.....	73
6.1. STRUCTURE PAR AGE DES FEMMES MIGRANTES.....	73
6.2.ORIGINE ET DESTINATION DES FEMMES MIGRANTES.....	74
6.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES FEMMES MIGRANTES.....	75
CHAPITRE 7 : FEMMES, FAMILLE ET MENAGE.....	79
7.1 NUPTIALITE DES FEMMES.....	79
7.2. MERE ET ENFANT	82
7.3 FEMMES CHEFFES DE MENAGE	84
CHAPITRE 8 : POPULATIONS FEMININES VULNERABLES.....	91
8.1 FEMMES ET PAUVRETE	91
8.2 FEMMES AGEES.....	92
8.3 FEMMES VIVANT AVEC UN HANDICAP	94
8.4 ACTIVITE ECONOMIQUE ET SCOLARISATION DES FILLES CONFIEES	98
8.5 ACTIVITE ECONOMIQUE ET SCOLARISATION DES ORPHELINES	101
CONCLUSION.....	107
RECOMMANDATIONS	109
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	111
ANNEXES	115

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Répartition des agents de la fonction publique selon le sexe de 1999 à 2002	32
Tableau 1.2 : Genre et représentativité dans les sphères de décisions en 2002.....	35
Tableau 1.3 : Répartition de la population résidente par sexe en 2006	42
Tableau 2.1 : Répartition de la population féminine par groupe d'âges selon le milieu de résidence.....	44
Tableau 2.2 : Evolution de la proportion des femmes et des hommes dans la population totale de 1975 à 2006.....	44
Tableau 2.3 : Répartition et évolution de la population féminine et du rapport de féminité de 1975 à 2006	45
Tableau 2.4 : Répartition de la population résidente par religion selon le sexe en 2006	46
Tableau 2.5 : Répartition de la population résidente par religion selon le sexe en 1996 et en 2006	47
Tableau 2.6 : Population étrangère africaine résidente en 1996.....	48
Tableau 2.7 : Population étrangère africaine résidente en 2006.....	48
Tableau 3.1 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire (7-12 ans) par sexe (%) en 2006	51
Tableau 3.2 : Répartition (%) des filles et des garçons de 7-16 ans selon la fréquentation scolaire et le milieu de résidence en 2006	52
Tableau 3.3 : Taux brut et taux net de scolarisation au secondaire (%) par sexe selon le milieu de résidence en 2006	52
Tableau 3.4 : Taux brut de scolarisation (%) au supérieur selon le sexe de 1996 à 2006.....	53
Tableau 3.5 : Niveau d'instruction de la population de 7 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe en 2006	53
Tableau 3.6 : Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente de 10 ans ou plus selon le sexe et le milieu de résidence en 2006	54
Tableau 3.7 : Taux d'alphabétisation des femmes de 10 ans ou plus par groupe d'âges quinquennal Selon le milieu de résidence et le sexe en 2006	54
Tableau 3.8. : Indicateurs éducatifs par milieu de résidence selon le sexe en 2006	55
Tableau 4.1 Occupation principale des femmes de 15 à 64 ans selon le sexe et le milieu de résidence.....	57
Tableau 4.2 : Quelques indicateurs économiques de la population de 15 à 64 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe (%) en 2006.....	58
Tableau 4.3 : Taux d'activité des femmes par milieu de résidence selon l'instruction et l'alphabétisation en 2006.....	59
Tableau 4.4 : Indice de ségrégation professionnelle de la population active occupée de 15 à 64 ans par milieu de résidence en 2006	60
Tableau 4.5 : Répartition de la population de 15 à 64 ans par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en 2006.....	60
Tableau 4.6 : Répartition des filles de 5 à 14 ans par statut de l'occupation selon le sexe et le milieu de résidence (%) en 2006.....	61
Tableau 4.7 : Répartition des filles (5-14 ans) non scolarisées par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence en 2006	62
Tableau 4.8 : Répartition des enfants de 5 à 14 ans non scolarisées par occupation principale selon le sexe et le milieu de résidence en 2006	62
Tableau 4.9 : Répartition des femmes au foyer de 15 à 64 ans selon le milieu de résidence	63
Tableau 4.10 : Répartition de la population féminine au foyer par groupe d'âges selon le milieu de résidence en 2006	63
Tableau 4.11 : Fécondité des femmes au foyer selon le milieu de résidence en 2006.....	64
Tableau 4.12 : Répartition des femmes au foyer selon le statut matrimonial et le milieu de résidence.....	64
Tableau 5.1 : Taux brut de mortalité (‰) et espérance de vie à la naissance (années) en 2006	67
Tableau 5.2 : Taux et quotient de mortalité infantile en 2006	67

Tableau 5.3 : Taux et quotient de mortalité juvénile en 2006.....	68
Tableau 5.4 : Taux et quotient de mortalité infanto-juvénile en 2006.....	68
Tableau 5.5 : Indicateurs de mortalité maternelle par milieu de résidence en 2006.....	69
Tableau 5.6 : Evolution des indicateurs de mortalité de la population féminine de 1985 à 2006	69
Tableau 6.1 : Répartition de la population féminine par milieu de résidence selon le statut migratoire.....	73
Tableau 6.2 : Répartition de la population féminine migrante (interne) par région de résidence selon la provenance et la destination en 2006	74
Tableau 6.3 : Répartition de la population migrante (récent et interne) par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe en 2006.....	75
Tableau 6.4 : Répartition de la population féminine migrante interne (récente) selon certaines caractéristiques socio-économiques et le milieu de résidence en 2006	76
Tableau 6.5 : Répartition de la population immigrante récente (internationale) par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe en 2006.....	77
Tableau 6.6 : Répartition de la population immigrante récente de 15 à 64 ans (internationale) selon certaines caractéristiques économiques, le milieu de résidence et le sexe en 2006	78
Tableau 7.1 : Indicateurs économiques des femmes par état matrimonial en 2006.....	80
Tableau 7.2 : Âge moyen au 1 ^{er} mariage, écart d'âge moyen et célibat définitif selon le milieu de résidence et le sexe en 2006	81
Tableau 7.3 : Poids des adolescentes mariées par milieu de résidence en 2006	82
Tableau 7.4 : Indicateurs de fécondité en 2006	82
Tableau 7.5 : Taille des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.....	86
Tableau 7.6 : Structure par groupe d'âge des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence en 2006 (%).....	86
Tableau 7.7 : Indicateurs économiques dans les ménages par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage en 2006.....	87
Tableau 7.8 : Répartition des femmes monogames cheffes de ménage selon certaines caractéristiques en 2006	89
Tableau 8.1 : Répartition de la population résidente par niveau de vie selon le sexe et le milieu de résidence (%) en 2006.....	91
Tableau 8.2 : Répartition des personnes âgées (60 +) selon certaines caractéristiques économiques, le milieu de résidence et le sexe en 2006.....	92
Tableau 8.3 : Répartition des personnes âgées (60 +) selon certaines caractéristiques sociodémographiques, milieu de résidence et le sexe en 2006.....	93
Tableau 8.4 : Répartition des personnes âgées (60 +) par Statut occupation du logement selon le milieu de résidence et le sexe en 2006.....	93
Tableau 8.5 : Répartition de la population par type d'handicaps selon le milieu de résidence et le sexe (%) en 2006	94
Tableau 8.6 : Répartition des personnes handicapées par sexe et selon les groupes d'âges	96
Tableau 8.7 : Répartition des personnes handicapées de 3 ans ou plus selon la scolarisation, le milieu de résidence et le sexe (%) en 2006.....	97
Tableau 8.8 : Répartition des personnes handicapées selon certaines caractéristiques, le milieu de résidence et le sexe en 2006.....	97
Tableau 8.9 : Répartition des enfants (5-14 ans) par statut d'occupation selon le milieu de résidence, le sexe et le confiage en 2006.....	99
Tableau 8.10 : Répartition des enfants (5-14 ans) par groupe d'occupations selon le milieu de résidence, le sexe et le confiage en 2006.....	99
Tableau 8.11 : Répartition des enfants (7-16 ans) par fréquentation scolaire selon le milieu de résidence, le sexe et le confiage en 2006.....	100
Tableau 8.12 : Répartition des enfants (0-6 ans) par la possession d'acte de naissance selon le milieu de résidence, le sexe et le confiage en 2006.....	101
Tableau 8.13 : Répartition des enfants (5-14 ans) par statut d'occupation selon le milieu de résidence le sexe et le statut d'orphelin en 2006	103

Tableau 8.14 : Répartition des enfants (7-16 ans) par fréquentation scolaire selon le milieu de résidence le sexe et le statut d'orphelin en 2006	104
Tableau 8.15 : Répartition des enfants (0-6 ans) par possession d'acte de naissance selon le milieu de résidence le sexe et le statut d'orphelin en 2006.....	105
Tableau A.1 : Répartition de la population résidente par région selon le sexe (%) en 2006.....	115
Tableau A.2 : Répartition de la population féminine active occupée par groupe d'âges selon la situation dans l'occupation en 2006	115
Tableau A.3 : Répartition de la population masculine active occupée par groupe d'âges selon la situation dans l'occupation en 2006.....	116
Tableau A.4 : Indicateurs de mortalité de la population féminine par région de résidence.....	116
Tableau A.5 : Indicateurs de mortalité maternelle par région de résidence en 2006	117
Tableau A.6 : Répartition de la population féminine par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le statut migratoire en 2006.	117
Tableau A.7 : Répartition de la population féminine migrante (internationale) par pays selon la provenance et la destination en 2006.....	118
Tableau A.8 : Répartition de la population immigrante récente (internationale) selon certaines caractéristiques sociodémographique, le milieu de résidence et le sexe en 2006	118
Tableau A.9 : Répartition de la population immigrante récente de 10 ans ou plus (internationale) par parité selon le milieu de résidence et le sexe en 2006	119
Tableau A.10 : Répartition de la population féminine par groupe d'âges selon l'état matrimonial en 2006.....	119
Tableau A.11 : Répartition de la population féminine (15-64 ans) selon l'état matrimonial et le statut d'occupation en 2006	120
Tableau A.12 : Répartition de la population féminine (15-64 ans) selon l'état matrimonial et la situation dans l'occupation principale en 2006.....	120
Tableau A.13 : Répartition de la population féminine selon l'état matrimonial et le niveau d'instruction en 2006	121
Tableau A.14: Evolution de la proportion des femmes divorcées et des polygames de 1985 à 2006	121
Tableau A.15 : Evolution de l'âge moyen, écart d'âge moyen et célibat définitif selon le milieu de résidence et le sexe en 2006	121
Tableau A.16 : Répartition de la population féminine polygame selon la religion et le milieu de résidence en 2006.....	122
Tableau A.17 : Répartition de la population féminine mariée par groupe d'âge selon le type d'union en 2006.....	122
Tableau A.18 : Répartition de la population féminine mariée selon certaines caractéristiques sociales et le type d'union en 2006	123
Tableau A.19 : Répartition des adolescentes mariées selon certaines caractéristiques sociales et le milieu de résidence en 2006.....	123
Tableau A.20 : Répartition des adolescentes mariées selon certaines caractéristiques économiques et le milieu de résidence en 2006	124
Tableau A.21 : Répartition des adolescentes mariées selon la région de résidence en 2006.....	124
Tableau A.22 : Indicateurs de la fécondité par région de résidence en 2006	124
Tableau A.23 : Indicateurs de la fécondité selon le niveau d'instruction en 2006.....	125
Tableau A.24 : Proportion des femmes sans enfant par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence (%) en 2006.....	125
Tableau A.25 : Evolution de quelques indicateurs de la fécondité de 1985 à 2006.....	125
Tableau A.26 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe	125
Tableau A.27 : Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence en 2006.....	126
Tableau A.28 : Evolution d'indicateurs liés aux femmes chefs de ménage de 1991 à 2006	126
Tableau A.29 : Répartition des femmes chefs ménage selon certaines caractéristiques sociales et le milieu de résidence en 2006.....	126
Tableau A.30 : Répartition des femmes chefs ménage par niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence en 2006.....	127

Tableau A.31 : Répartition des femmes chefs ménage (15-64 ans) par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence en 2006.....	127
Tableau A.32 : Répartition des femmes chefs ménage (15-64 ans) par la situation dans l'occupation selon le sexe et le milieu de résidence en 2006.....	128
Tableau A.33 : Répartition des célibataires par lien de parenté selon le sexe et le milieu de résidence en 2006.....	128
Tableau A.34 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le lien de parenté (%) en 2006	128
Tableau A.35 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le type de ménage (%) en 2006	128
Tableau A.36 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le statut migratoire (%) en 2006	129
Tableau A.37 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le type d'habitat (%) en 2006.....	129
Tableau A.38 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe et le statut d'occupation du logement (%) en 2006	129
Tableau A.39 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le niveau d'instruction (%) en 2006	130
Tableau A.40 : Taux brut de scolarisation (7-12 ans) par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le sexe de l'enfant (%) en 2006	130

LISTE DES GRAPHIQUES ET DES CARTES

Graphique 1.1 : Rapport de masculinité par année d'âge du Burkina Faso en 2006.....	42
Graphique 2.1 : Structure par âge de la population féminine en 2006.....	43
Graphique 2.2 : Evolution de la proportion des femmes et des hommes dans la population totale de 1975 à 2006.....	45
Graphique 2.3 : Evolution du rapport de féminité de la population burkinabé de 1975 à 2006.....	46
Graphique 4.1 : Répartition de la population active par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe en 2006	58
Graphique 4.2 : Structure par âge des femmes au foyer en 2006	64
Graphique 5.1 : Evolution des indicateurs de mortalité des filles de moins de 5 ans de 1985 à 2006	70
Graphique 5.2 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance des femmes de 1985 à 2006	70
Graphique 5.3 : Evolution du rapport de mortalité maternelle de 1985 à 2006.....	71
Graphique 6.1 : Structure par âge des femmes par type de migrant et par milieu de résidence en 2006.....	73
Graphique 7.1 : Structure par âge des femmes selon l'état matrimonial en 2006	79
Graphique 7.2 : Evolution de la proportion des femmes polygames de 1985 à 2006.....	81
Graphique 7.3 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité de 1985 à 2006.....	83
Graphique 7.4 : Evolution de la proportion des chefs de ménage de sexe féminin de 1991 à 2006	84
Graphique 7.5 : Structure par âge des chefs de ménage par sexe et selon le milieu de résidence en 2006.....	85
Carte 7.1 : Proportion des femmes monogames chef de ménage par région de résidence	90
Graphique 8.1 : Structure des personnes handicapées selon le sexe et le type de handicap en 2006	95

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADP	: Assemblée des Députés du Peuple
AMP	: Age Moyen à la Procréation
BA	: Bureau des Artisans
BACB	: Banque Agricole et Commerciale du Burkina
CADHP	: Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
CAPEO	: Cellule d'Appui à la Petite Entreprise de Ouagadougou
CEA	: Commission Economique (des Nations Unies) pour l'Afrique
CEDEF	: Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard des Femmes
CFA	: Communauté Financière Africaine
CIPD	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CNCA¹	: Caisse Nationale de Crédit Agricole
CNRST	: Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CONAPAF	: Commission Nationale du Plan d'Actions pour le Renforcement du Rôle de la Femme dans le développement
CPF	: Code des Personnes et de la Famille
CREDO	: Christian Relief and Development Organization
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
EBCVM	: Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie de Ménages
EDS	: Enquête Démographique de Santé
EDSBF	: Enquête Démographique de Santé du Burkina Faso
FAAGRA	: Fonds d'Appui aux Activités Génératrices des Revenus des Agricultrices
FAARF	: Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
FAO	: Food and Agriculture Organization
FAPE	: Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi
FASI	: Fonds d'Appui au Secteur Informel
FED	: Fonds Européen de Développement
FFB	: Fédération des Femmes du Burkina
GTZ	: Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération Allemande au développement)
GVF	: Groupement Villageois Féminin
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
INSS	: Institut des Sciences des Sociétés
LIPDHD	: Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable
MAHRH	: Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MEBA	: Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MESSRS	: Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
MICS²	: Multiple Indicator Cluster Survey
MMF	: Marche Mondiale des Femmes
MPF	: Ministère de la Promotion de la Femme
ND	: Non Déclaré

¹ La CNCA n'existe plus et a été remplacée par la BACB ci-dessus définie.

² Enquête par grappes à indicateurs multiples.

OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONPE	: Office National pour la Promotion de l'Emploi
ONU	: Organisation des Nations Unies
PAPME	: Projet d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDCM	: Proportion de Décès maternel de femmes adultes reliée à des Causes Maternelles
PERCOMM	: Promotion des Entreprises Rurales de Construction Métallique et des Mécaniciens
PNK	: Projet National Karité
PNPTMF/LCP	: Programme National Plateforme Multi Fonctionnel/Lutte Contre la Pauvreté
PPTÉ	: Pays Pauvres Très Endettés
PRODIA	: Promotion du Développement Industriel, Artisanal et Agricole
PSAE/FRC	: Projet de Soutien aux Activités Economiques des Femmes Rurales par le Crédit
QUIBB	: Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien Etre
RAF	: Réforme Agraire et Foncière
RCPB	: Réseau des Caisses Populaires du Burkina
RDV	: Risque de Décès maternel sur la Durée de Vie
RECIF	: Réseau de Communication et d'Information des Femmes
REFAMP	: Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires
RGP	: Recensement Général de la Population
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RMM	: Rapport de Mortalité Maternelle
SIDA	: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TMM	: Taux de Mortalité Maternelle
TNA	: Taux Net d'Activité
TNS	: Taux Net de Scolarisation
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine
WILDAF	: Women In Law and Development in Africa

TABLEAU SYNOPTIQUE

VOLUME, REPARTITION PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Population de la commune de Ouagadougou	1 475 223
Population de la commune de Bobo-Dioulasso	489 967
Densité de la population (habitants au km ²)	51,4
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)	93,4
Proportion de femmes dans la population (%)	51,7
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
STRUCTURE DE LA POPULATION	
Population de moins d'un an (0 an)	466 516
Population de moins de 5 ans (0 – 4 ans)	2 436 913
Population de 6 – 11 ans	2 589 132
Population de 6 - 24 ans	6 251 439
Population de moins de 15 ans (0 – 14 ans)	6 499 211
Population de 15 – 64 ans	6 969 953
Population de 65 ans ou plus	473 611
Population de 18 ans ou plus	6 520 709
Population de 15 - 49 ans	6 098 618
Population de 10 - 19 ans	3 221 873
Population d'âge non déclaré	74 487
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	3 302 636
Age moyen de la population	21,8
Age médian de la population	15,5

ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE	
Proportion de célibataires (%)	
Hommes	46,7
Femmes	26,0
Age moyen au premier mariage (années)	
Hommes	26,9 ans
Femmes	19,6 ans
Age médian au mariage (années)	
Hommes	23,5
Femmes	16,5
Proportion de femmes de 12 ans ou plus en union (%)	63,1
Nombre moyen d'épouses par homme marié	1,4
Nombre moyen d'épouses par homme polygame	2,3
Proportion d'hommes polygames (%)	
Ensemble du pays	28,4
Milieu urbain	14,3
Milieu rural	32,7
Taux de célibat définitif (%)	
Hommes	2,4
Femmes	2,6
FECONDITE	
Taux brut de natalité (‰)	
Ensemble du pays	45,8
Urbain	38,1
Rural	48,4
Ouagadougou	35,6
Bobo-Dioulasso	37,8
Autres villes	39,4
Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme (ISF)	
Ensemble du pays	6,2
Urbain	4,6
Rural	6,8
Ouagadougou	4,1
Bobo-Dioulasso	4,5
Autres villes	5,1

Taux de fécondité des adolescentes de 15 – 19 ans (‰)	
Ensemble du pays	127,6
Urbain	71,9
Rural	150,0
MORTALITE	
Taux brut de mortalité (‰)	
Ensemble du pays	11,8
Homme	12,0
Femme	11,3
Espérance de vie à la naissance	
Ensemble du pays	56,7 ans
Homme	55,8 ans
Femme	57,5 ans
Quotient de mortalité infantile (‰)	
Ensemble du pays	91,7
Homme	98,0
Femme	86,0
Quotient de mortalité infanto-juvénile (‰)	
Ensemble du pays	141,9
Garçons	144,0
Filles	140,0
Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	307,3
MIGRATION	
Migrants durée de vie	3 094 190
Migrants internes	2 200 564
Migrants internationaux	893 626
Population née à l'étranger	503 662
Population d'origine étrangère	60 074
• Mali	18 526
• Togo	8 710
• Bénin	5 851
• Niger	5 690
• Nigeria	5 299
• Autres pays d'Afrique	13 410
• Autres continents	2 662

ALPHABETISATION	
Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus (%)	
Ensemble	22,5
Hommes	29,7
Femmes	16,3
Urbain	53,2
Rural	11,4
Taux d'alphabétisation des 15 – 24 ans (%)	
Ensemble	32,7
Hommes	39,8
Femmes	26,5
Urbain	67,1
Rural	18,6
SCOLARISATION	
Taux brut de scolarisation au primaire des 7-12 ans (%)	
Ensemble	57,8
Garçons	61,3
Filles	54,1
Taux net de scolarisation au primaire des 7 - 12 ans (%)	
Ensemble	44,3
Garçons	46,9
Filles	41,6
Taux d'achèvement au primaire (%)	
Ensemble	33,9
Garçons	36,0
Filles	31,7
Urbain	66,6
Rural	24,1

ACTIVITES ECONOMIQUES	
Taux net d'activité des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	74,0
Hommes	87,4
Femmes	62,7
Urbain	57,4
Rural	80,2
Taux de dépendance économique (%)	
Ensemble	174,4
Urbain	165,5
Rural	210,9
Taux d'occupation des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	97,6
Hommes	97,0
Femmes	98,3
Urbain	90,7
Rural	99,4
Ouagadougou	87,9
Bobo-Dioulasso	88,9
Taux de chômage des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	2,4
Hommes	3,0
Femmes	1,7
Urbain	9,3
Rural	0,6
Ouagadougou	12,6
Bobo-Dioulasso	11,6
ENFANTS DE 0 – 17 ANS	
Proportion des enfants dans la population totale (%)	53,0
Proportion des enfants vivant avec un seul parent biologique (%)	12,3
Proportion des enfants ne vivant avec aucun parent biologique (%)	13,0
Proportion des filles mères célibataires (%)	12,5
Proportion des enfants exerçant une activité (%)	34,9

PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP	
Proportion des personnes vivant avec un handicap (%)	
Ensemble	1,2
Hommes	1,3
Femmes	1,1
Urbain	1,0
Rural	1,3
PERSONNES AGEES (60 ANS OU PLUS)	
Proportion des personnes âgées (%)	5,1
Rapport de masculinité des personnes âgées (%)	87,9
Taux d'alphabétisation des personnes âgées (%)	3,8
Proportion des personnes âgées occupées (%)	
Ensemble	58,3
Hommes	75,8
Femmes	42,9
MENAGES ET HABITATION	
Nombre de ménages ordinaires	2 360 126
Nombre de ménages ordinaires en milieu urbains	634 161
Nombre de ménages ordinaires en milieu ruraux	1 725 965
Taille moyenne des ménages ordinaires	
Ensemble du pays	5,9
Milieu urbain	5,0
Milieu rural	6,3
Proportion des chefs de ménage de sexe féminin (%)	11,0
Proportion des chefs de ménage polygames (%)	24,9
Proportion des chefs de ménage propriétaires de leur habitation (%)	83,9
Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable (%)	58,6
Proportion des ménages utilisant le bois comme source d'énergie de cuisson (%)	91,8
Proportion des ménages possédant au moins un poste radio (%)	63,0
Proportion des ménages possédant au moins un poste téléviseur (%)	13,5
Proportion des ménages possédant au moins une bicyclette (%)	78,4
Proportion des ménages possédant au moins une mobylette (%)	26,0
Proportion des ménages possédant au moins une charrette (%)	14,4
Proportion des ménages possédant au moins une voiture (%)	2,0

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2006, le Burkina Faso compte une population de 14 017 262 habitants. Le Burkina Faso est un pays de l'Afrique subsaharienne qui évolue dans un contexte national marqué par la persistance de pratiques traditionnelles néfastes et/ou discriminatoires en dépit des dispositions juridiques nationales et internationales favorables aux deux sexes. Les rapports sociaux sont ainsi influencés néanmoins par des inégalités hommes - femmes et des disparités notables dans les secteurs d'activités importants comme l'éducation, la santé, l'économie et la politique. En 2006, l'analyse des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation a donné les résultats suivants :

Tendances générales de la population féminine

Les femmes représentent un effectif de 7 248 523, soit une proportion de 51,7% de la population totale. Au nombre de 6 768 739, les hommes constituent une proportion de 48,3% de la population du Burkina Faso. Le rapport de féminité est de 107 femmes pour 100 hommes. L'importance numérique des femmes est une tendance qui s'observe depuis les RGPH de 1985 et de 1996. Quant au rapport de masculinité, il est de 93 hommes pour 100 femmes.

En milieu urbain, le rapport de féminité est de 100 femmes pour 100 hommes. Ce qui signifie qu'il y a autant de femmes que d'hommes qui vivent en ville. Les femmes rurales sont 52,1% de la population rurale. En milieu rural, le rapport de féminité est de 109 femmes pour 100 hommes.

Selon les régions du Burkina Faso, les rapports de féminité varient entre 99 et 117 femmes pour 100 hommes.

Sur le plan religieux, 51,2% de femmes sont musulmanes contre 47,4% d'hommes musulmans. Les femmes catholiques forment un pourcentage de 9,8% de femmes, pendant qu'il y a 9,0% d'hommes. Les protestantes constituent 2,1% contre 1,9% de protestants. Bien qu'en régression, l'animisme comporte 8,0% de femmes contre 7,2% d'hommes.

En matière d'acte d'état – civil, ce sont 46,3% des filles confiées qui possèdent un acte de naissance contre 51,0% de garçons confiés. En 2006, il y a 46,8% d'orphelines de père et de mère qui possèdent des actes de naissance contre 45,3% d'orphelins des deux parents. Les orphelines de père sont 45,1% à posséder des actes de naissance contre 47,1% d'orphelins de père. La proportion des orphelines de mère qui possède un acte de naissance est de 54,9% contre 52,9 % d'orphelins de mère. 50,3% des filles non orphelines possèdent des actes de naissance.

Au Burkina Faso, 62,5% des femmes de 12 ans ou plus sont mariées en 2006 selon le RGPH. En outre, 88,3% des adolescentes (filles de 15 à 19ans) sont mariées en milieu rural où elles représentent 10,9% des femmes mariées. Il y a 26,2% des adolescentes mariées qui vivent dans des foyers polygames.

D'un point de vue du niveau de vie, le Burkina Faso compte 15,5% des femmes très pauvres en 2006, 24,1% de femmes pauvres, 20,0% de femmes ayant un niveau de vie moyen, 22,8% de femmes riches et 17,6% de femmes très riches. En comparaison à la situation économique des femmes, il y a 15,9% d'hommes très pauvres, 24,0% d'hommes pauvres, 19,3% d'hommes ayant un niveau de vie moyen, 22,3% d'hommes riches et 18,5% d'hommes très riches.

Parmi les populations vulnérables, les femmes âgées occupées représentent une proportion de 42,9%, tandis que 47,2% de femmes sont handicapées contre 52,7% d'hommes handicapés. D'autre part, 33,4% des orphelines de père et de mère sont des élèves ou des étudiantes contre 37,1% d'orphelins des deux parents. En matière de mouvement de populations, 37,3% des femmes résidentes en milieu urbain sont des migrantes contre 20,4% en milieu rural.

Parmi les nationalités étrangères vivant au Burkina Faso en 2006, les Maliennes représentent 52% de la population malienne résidente contre 48% de Maliens. En effet, avec une proportion de 33,7% de la population féminine étrangère, les femmes de nationalité malienne constituent la plus forte communauté des femmes étrangères vivant au Burkina Faso contre 17,6% pour les femmes de nationalité togolaise, 9,9% pour les femmes de nationalité béninoise, 8,0% pour les femmes de nationalité nigérienne, 5,3% pour les femmes de nationalité ghanéenne et 4,2% pour les femmes de nationalité ivoirienne.

L'Éducation des femmes

En 2006, la situation des femmes dans le domaine de l'éducation se présente comme suit :

- **au primaire**, le taux brut de scolarisation est de 54,1% pour les filles contre 61,3% pour les garçons, alors que ce taux est de 57,8% au plan national. Le taux brut de scolarisation des garçons au primaire est supérieur à la moyenne nationale. Le taux net de scolarisation au primaire est de 41,6% de filles contre 46,9% de garçons sur une moyenne nationale de 44,3%. En milieu urbain, ce taux brut de scolarisation au primaire représente 100,8% chez les filles contre 107,2% chez les garçons pour une moyenne nationale de 104,0%, tandis qu'il est de 42,8% pour les filles en milieu rural contre 51,3% de garçons. Quant au taux net de scolarisation, il est de 74,1% pour les filles au primaire en milieu urbain contre 78,5% pour les garçons sur une moyenne nationale de 76,3%. Le milieu rural renferme un taux de net de scolarisation de 33,7% pour les filles contre 40,0% pour les garçons par rapport à une moyenne de 36,9%. En ce qui concerne le taux d'achèvement au primaire, il est de 33,9% sur le plan national, de 31,7% pour les filles et de 36,0% pour les garçons.
- **au secondaire**, le taux brut de scolarisation s'élève à 21,8% pour l'ensemble du pays avec des proportions de 18,3% pour les filles et 25,3% pour les garçons. Le taux net de scolarisation au secondaire correspond à 15,8% au plan national, 13,3% chez les filles contre 18,3% chez les garçons. Quant au taux brut de scolarisation au premier cycle du secondaire, les proportions sont de 27,7% sur le plan national, 24,8% pour les filles contre 30,5% pour les garçons. Le taux net de scolarisation au premier cycle du secondaire représente 13,6% pour les filles, 16,5% pour les garçons et 15,1% au plan national. Le taux brut de scolarisation au second cycle du secondaire constitue une proportion de 13,0% pour l'ensemble du Burkina Faso, 9,8% pour les filles et 16,7% pour garçons. Le taux net de scolarisation au second cycle du secondaire est de 3,6% et de 2,6% chez les filles contre 4,9% chez les garçons.
- **au supérieur**, le taux brut de scolarisation est de 4,8% pour l'ensemble national et de 3,4% pour les filles contre 6,5% pour les garçons.
- **en éducation non formelle**, le taux d'alphabétisation de la population âgée de 10ans et plus est de 26,2% au plan national, de 20,2% pour les femmes et 33,0% pour les hommes. En ce qui concerne la population de 15 à 24 ans, le taux

d'alphabétisation correspond à 26,5% pour les femmes et 39,8% pour les hommes et 32,7 au plan national.

- **le taux d'instruction** de la population âgée de 6ans et plus est de 29,0% sur le plan national et de 23,6% de femmes contre 34,9% d'hommes.
- **quant aux chances d'accès à l'école et à l'instruction**, en 2006, ce sont 26,3% de filles qui ont fréquenté l'école contre 29,6% de garçons. Les femmes sans niveau sont estimées à 76,2% contre 64,5% d'hommes. Celles qui ont le niveau du primaire constituent 16,7% au plan national contre 23,8% d'hommes.

En milieu urbain, il y a 30,0% de femmes ayant le niveau du primaire contre 33,1% d'hommes, tandis qu'en milieu rural, les proportions sont respectivement de 12,6% chez les femmes contre 20,5% chez les hommes.

- **en matière de vulnérabilité**, il est important de noter que 61,1% de filles confiées n'ont jamais fréquenté l'école contre 47,2% de garçons confiés. Seulement 6,3% des filles confiées ont fréquenté l'école contre 6,7%% de garçons confiés. En 2006, elles sont 32,3% à fréquenter l'école contre 45,8% de garçons confiés. Ce sont 59,6% d'orphelines de père et de mère, qui n'ont jamais fréquenté l'école contre 53,4% d'orphelins des deux parents.

A tous les niveaux de l'éducation nationale, les proportions des garçons et des hommes sont non seulement au-dessus de celles des filles et des femmes, mais aussi des proportions nationales. Cela signifie qu'en dépit des efforts déployés par le gouvernement avec la mise en œuvre des programmes tendant à améliorer la situation des femmes et des filles dans le domaine de l'éducation, les indicateurs révèlent un contexte au sein duquel les traditions les préfèrent au foyer ou à la maison occupées aux tâches domestiques, que dans un espace éloigné tel qu'une aire d'apprentissage, de formation, d'exercice d'activités génératrices de revenus, etc. Cette situation marginalise énormément la vie des femmes, les empêchant parfois de développer leurs capacités à la responsabilité et à l'autonomie.

La santé des femmes

En 2006, le taux brut de mortalité est de 11,3‰ pour les femmes contre 12‰ pour les hommes. En milieu urbain, ce taux est de 6,7‰ pour les femmes contre 6,8‰ pour les hommes. Le milieu rural présente une situation de 12,6‰ pour les femmes contre 13,6‰ pour les hommes. Au Burkina Faso, l'espérance de vie est de 57,5ans pour les femmes en 2006 contre 55,8ans pour les hommes. En milieu urbain, elle est de 65,1 ans chez les femmes contre 63,4 ans chez les hommes et de 56,0 ans en milieu rural pour les femmes contre 54,1 ans pour les hommes.

Le taux de mortalité maternelle est de 307,3 pour 100 000 naissances vivants avec 173,8 en milieu urbain et 330,4 en milieu rural. Le taux de fécondité est de 6,2 enfants par femme selon le RGPH 2006 au plan national contre 4,5 enfants par femme en milieu urbain et 6,6 enfants par femme en milieu rural où les femmes au foyer détiennent le record de 7,0 enfants par femme.

Les femmes dans la dynamique de l'économie nationale

Le taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans est de 62,7% chez les femmes contre 87,4% chez les hommes. Le taux d'occupation de la population de 15 à 64 ans s'élève à 98,3% pour les femmes contre 97,0% pour les hommes. Le taux de chômage est de 1,7% pour les femmes contre 2,9% pour les hommes. Ainsi, en 2006, le Burkina Faso compte

76,9% de femmes inactives contre 23,1% d'hommes. Dans l'ensemble du pays, ce sont 81,8% de femmes qui sont dans le secteur primaire, 3,7% dans le secteur secondaire et 13,5% dans le secteur tertiaire en 2006. Quant aux hommes, ils représentent 76,5% dans le secteur primaire, 3,6% dans le secteur secondaire et 18,9% dans le secteur tertiaire. Les femmes salariées sont une proportion de 3,7% contre 8,6% d'hommes salariés. Le milieu urbain renferme 22,4% de femmes salariées contre 29,3% d'hommes salariés. En milieu rural, il y a 0,5% de femmes salariées contre 2,4% d'hommes salariés.

Sur le plan scientifique et intellectuel, le Burkina Faso compte 0,2% de femmes contre 0,9% d'hommes. Dans le domaine de l'administration, 0,6% de femmes sont des cadres subalternes contre 1,1% d'hommes. Parmi le personnel de service et les vendeurs, les femmes représentent 10,3% contre 9,0% d'hommes. Au sein du groupe des artisans et des ouvriers, les femmes sont une proportion de 4,0% contre 7,2% d'hommes.

Dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, il y a 81,6% de femmes et 75,9% d'hommes. Le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche occupe 94,2% de filles contre 97,1% garçons.

Les femmes au foyer sont 35,4% en milieu urbain contre 64,6% en milieu rural. Le taux d'activité des femmes mariées est de 65,6% contre 52,7% pour les femmes célibataires. Le taux d'occupation des femmes mariées est de 99,5% contre 92,5% pour les femmes célibataires.

Le taux de chômage est de 0,5% chez les femmes mariées, 7,5% chez les femmes célibataires, 0,7% chez les veuves, 2,6% chez les femmes divorcées et 4,3% pour celles qui sont en union libre.

Ce sont les hommes et les femmes qui font le développement et en retour, le développement se fait aussi pour eux. C'est la raison pour laquelle, il y a un sérieux problème lié aux inégalités de genre et à l'impact du développement sur les femmes et qui justifie l'intérêt de l'analyse de leur situation socioéconomique à partir des données fournies par le quatrième Recensement de la population et de l'habitation réalisé en 2006.

INTRODUCTION

Sur une population de 14 017 262 habitants en 2006 (RGPH 2006, INSD), le Burkina Faso compte 7 248 523 femmes contre 6 768 739 hommes, soit un rapport de féminité de 107 femmes pour 100 hommes. En 1996, cette population était de 10 312 609 habitants dont 5 341 727 femmes contre 4 970 882 hommes, soit un rapport de féminité identique de 107 femmes pour 100 hommes (INSD, 1996). Sur une décennie, c'est-à-dire entre 1996(année du troisième RGPH) et 2006(année du quatrième RGPH), la tendance est restée la même en ce qui concerne le rapport de féminité au Burkina Faso.

Malgré le nombre élevé de femmes, celles-ci occupent dans quasiment tous les secteurs sociaux et économiques, une situation défavorable comparativement aux hommes. En effet, la situation sociale, économique, politique et culturelle reste encore marquée par des inégalités hommes/femmes au détriment des femmes. Cette réalité n'est pas innée ou naturelle, elle est la résultante d'une construction sociétale. Selon LABOURIE-RACAPE et LOCOH³, « les inégalités, les discriminations entre hommes et femmes ne sont pas le fruit de la nature mais celui de la culture et des productions sociales qui, prenant pour base une différence biologique qu'il n'est pas question de nier, ont construit des systèmes de genre justifiant des pratiques différenciées et le plus souvent inégalitaires ». Par ailleurs, ces inégalités n'ont pas la même ampleur ou la même forme d'une société à l'autre⁴, d'où la nécessité de tenir compte de la spécificité de chaque contexte.

Dans le but de capitaliser les différents efforts en vue de l'amélioration de la situation des femmes à travers le monde, mais également d'amener les décideurs à accorder une place de choix à la condition féminine dans leur agenda politique, plusieurs rencontres internationales se sont tenues au cours des dernières décennies. Parmi ces grandes rencontres qui ont marqué l'histoire du mouvement féminin mondial, on peut mentionner :

- la conférence de Mexico en 1975, la première du genre sur le statut de la femme, afin de rappeler à la communauté internationale la problématique de la persistance des discriminations à l'égard des femmes;
- la conférence de Copenhague en 1980, la deuxième sur les femmes pour revoir et examiner le niveau de mise en œuvre du programme mondial d'action adopté cinq ans plus tôt;
- la conférence de Nairobi en 1985, la troisième sur la situation mondiale des femmes dans la perspective du suivi et de l'examen des acquis de la décennie des Nations Unies pour la femme sur le thème « égalité, développement et paix » ;
- le forum international sur le rôle des femmes dans la population et le développement concerté, organisé en 1994 au Caire par l'ONU dans le cadre de la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) à l'occasion de l'année mondiale de la population;
- la quatrième conférence des femmes à Beijing en 1995, qui conclut ses travaux sur l'impérieuse nécessité de « renforcer le pouvoir d'action des femmes [comme] un préalable essentiel à la sécurité politique, sociale, économique, culturelle, écologique de tous les peuples ». C'est à Beijing que la problématique de l'égalité des sexes a été soulevée et débattue en toute connaissance de cause, faisant émerger ainsi un concept nouveau : le genre ;

³ 1999, p.67.

⁴ MACCOBY, 1990.

- le sommet du millénaire pour le développement en septembre 2000 à New -York qui a consacré les OMD au nombre de huit dont le troisième consiste à « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ».

Ces fora internationaux ont également contribué à la naissance ou au développement d'organisations de la société civile de lutte pour les droits des femmes. Ainsi, des réseaux tels que le Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP)⁵, la Fédération des Femmes du Burkina (FFB), la Coordination des Associations « Femmes du Burkina » (COA/FEB), le Réseau de Communication et d'Information des Femmes- ONG (RECIF/ONG), Women In Law and Development in Africa (WILDAF / Section du Burkina), la Marche Mondiale des Femmes/Section du Burkina(MMF/B) et des Groupements féminins villageois se sont créés pour regrouper au mieux les femmes et affiner leurs actions.

Pour améliorer la situation de la femme au Burkina Faso, l'Etat a mené des actions stratégiques telles que :

- l'adoption en 1991 d'un plan d'actions quinquennal (1991-1995) pour le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement ;
- la création en 1993 de la Commission Nationale de Suivi de Mise en œuvre des Stratégies Nationales et du Plan d'Action pour le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement (CONAPAF) ;
- la création, en juin 1997, du Ministère de la promotion de la femme.

En outre, dans la perspective de lutter contre les inégalités dont sont victimes les femmes, l'Etat burkinabè a opté pour l'approche genre qui est déclinée dans tous les documents d'orientations nationales et du cadrage du développement du pays. Parmi ces référentiels, il y a entre autre :

- la Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable (LIPDHD) ;
- le Plan National de Bonne Gouvernance ;
- le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) ;
- la Prospective Burkina 2025 ;
- le Plan stratégique genre et développement agricole au Burkina Faso.

Par ailleurs, sur le plan juridique, l'engagement de l'Etat s'est renforcé par la ratification et l'adoption d'instruments juridiques tant au plan national, régional qu'international. Au niveau national, les acquis ci-après peuvent être cités :

- le Décret réglementant les conditions de fréquentation scolaire des filles en grossesse adopté en 1974 ;
- le Code des Personnes et de la Famille (CPF) adopté en 1989 et entré en vigueur en 1990 ;
- la Constitution de juin 1991 ou encore la loi fondamentale qui confère l'égalité des droits de la personne humaine à tous les Burkinabè ;
- la Loi n° 41/96 ADP du 23 mai 1996 portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF).

⁵ Ce réseau a été mis en place pour faciliter la mise en œuvre des recommandations de la Conférence internationale sur population et développement qui a eu lieu au Caire en 1994.

Sur le plan régional et international, il y a :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'ONU en 1948 ;
- la Convention n°111 de l'OIT contre la discrimination en matière d'emploi et de profession ratifiée en 1962 ;
- la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, entrée en vigueur en 1981 et ratifiée par le Burkina Faso en 1984 et son Protocole additionnel;
- la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples adoptée en 1981 et son Protocole additionnel relatif aux droits des femmes en Afrique, en 1999.

L'évaluation de la mise en œuvre des politiques de renforcement du statut de la femme et d'amélioration de ses conditions de vie et la nécessité d'une réorientation continue des programmes et actions requiert la disponibilité de données statistiques permettant de documenter la situation socio-économique des femmes. Les sources de données quantitatives permettront de mieux analyser les différents profils de la population féminine dans leurs rôles respectifs d'actrices de développement. Dans la perspective de la budgétisation sensible au genre, les analyses issues des données du RGPH 2006 aideront à l'élaboration d'une politique de croissance fondée sur l'équité. Par ailleurs, les résultats du RGPH fournissent des données exhaustives permettant, contrairement aux enquêtes, d'avoir des informations à des niveaux géographiques élémentaires ainsi que des effectifs importants permettant de mettre en exergue la situation spécifique de plusieurs groupes vulnérables.

Le plan d'analyse proposé s'articule autour de huit chapitres qui traitent successivement du contexte et des aspects méthodologiques (chapitre 1), des données globales sur les femmes (chapitre 2), de la scolarisation, l'instruction et de l'alphabétisation (chapitre 3), de la participation des femmes à l'activité économique (chapitre 4), de la mortalité des femmes (chapitre 5), de la migration des femmes (chapitre 6), de la problématique femme, famille et ménage (chapitre 7) et enfin des populations féminines vulnérables (chapitre 8).

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Le contexte traite essentiellement du cadre traditionnel et socioculturel dans lequel les femmes et les filles du Burkina Faso vivent et se développent au quotidien. En dépit des efforts qui sont faits par le gouvernement et la société civile pour améliorer leurs conditions de vie, beaucoup de pesanteurs influencent encore très fortement leur situation socioéconomique principalement caractérisée par des disparités de genre dans la plupart des secteurs d'activités tels que l'éducation, la santé, l'économie et la politique.

Outre la définition de concepts de base, les aspects méthodologiques prennent en compte non seulement des niveaux d'analyse à l'échelle nationale et/ou selon le milieu de résidence (urbain/rural), mais aussi l'approche genre et l'évolution de la situation des femmes et des filles dans la plupart des domaines d'activités socioéconomiques suivant une dynamique comparative depuis les recensements de 1975, 1985 et 1996 sans omettre l'évolution de la qualité des données du RGPH 2006.

1.1 CONTEXTE

A ce niveau, il sera question de :

- l'organisation de la société et les rapports de genre ;
- l'aperçu de la situation de la femme dans les différents secteurs sociaux et économiques (éducation, santé, participation à la vie économique, l'accès aux ressources, participation à la vie publique et politique ;
- l'état des connaissances sur la situation de la femme à travers des études stratégiques telles que les RGPH, les enquêtes sur le genre et à objectifs multiples.

1.1.1 Organisation de la société et rapports de genre

L'organisation de la société burkinabé se fonde sur l'autorité omniprésente de la tradition. C'est elle qui justifie et légitime le fonctionnement de l'ensemble de la société autour de deux types de hiérarchies, à savoir la hiérarchie verticale et la hiérarchie horizontale. La hiérarchie verticale rappelle principalement la stratification sociopolitique en rapport avec la gestion du pouvoir. Quant à la hiérarchie horizontale, elle se fonde sur la suprématie de la grande famille. À l'intérieur de chaque groupe ou classe sociale, la hiérarchie dite horizontale est la même et concerne aussi bien les gens du pouvoir que les citoyens ordinaires (Badini, 1994).

L'unité de base des sociétés africaines n'est pas la famille nucléaire mais la famille élargie. Elle comprend non seulement les descendants du même patriarche à savoir les fils, les filles, les frères mariés ou non qui vivent autour de lui et sous son autorité, mais aussi sous la présence lointaine, mais forte, des ancêtres morts dont les garants de la tradition se font l'agréable devoir d'invoquer la mémoire à chaque moment fondamental de la vie de la famille : naissance, initiation, mariage, mort.

C'est la référence à ces êtres mythiques ou mythifiés qui servira de ciment garantissant la cohésion du groupe familial et lui assurera sa force. L'organisation interne de chaque famille, de chaque groupe d'âges, ainsi que les rapports individuels, ne sont que les manifestations circonstanciées d'une seule et même autorité qui rayonne en cercles concentriques sur l'ensemble de la société. La notion d'autorité qui est corrélative à celle de la hiérarchie signifie respect de l'ensemble des dispositifs existant, à savoir les lois, les règles et les sanctions. Celles-ci servent en général de « garde-fous » contre les errements et déviations inévitables dans la vie sociale. Elles seront plus ou moins rigoureuses, plus ou moins sévères selon la nature de la règle violée, de l'interdit transgressé, selon le statut de l'individu en cause (Badini, 1994).

Les sujets, les cadets, les enfants et les femmes avaient obligation de se soumettre puis d'obéir scrupuleusement et respectivement aux chefs, aux aînés, aux parents et aux maris. En effet, comme tous les membres de la société, la femme devait également un strict respect aux règles. Elle ne se présentait que comme un élément de la famille en dehors de laquelle elle n'avait pas d'existence. La tradition vécue comme un besoin d'ordre, de paix et de sécurité recommandait le respect de la loi des ancêtres et de la hiérarchie sociale. En outre, l'épouse représente un pilier commun à toute la famille et tous les membres lui doivent respect. En retour, la société attend d'elle une vie en conformité avec des vertus telles que l'obéissance, la soumission et la fidélité (Badini, 1994).

Un état des lieux des rapports de genre au sein des groupes ethniques au Burkina Faso permet de mettre en évidence non seulement les constances dans les rapports sociaux de sexe, mais aussi le statut spécifique des sexes dans chaque groupe (Kobiané, 2007). Ainsi, les femmes sont généralement chargées des activités domestiques relatives à la préparation des repas, l'entretien de la maison, l'éducation et le soin des enfants. Quant aux hommes, ils assurent la responsabilité des produits de subsistance familiale pour les besoins familiaux, du prestige social de la famille et sa représentation au sein des instances communautaires.

Dans cette dynamique de la reproduction des rôles classiques assignés, les principes de l'éducation culturelle des enfants sont régis de telle sorte que le garçon est orienté vers « les choses du dehors »⁶ en tant que futur pourvoyeur des finances, doté de capacité à rechercher des situations professionnelles loin du cadre domestique. La fille par contre est confinée dans les « choses du dedans »⁷ par rapport à son statut de future femme, mère et épouse. Instrument de domination entre aînés et cadets masculins, les femmes, leurs enfants et leurs productions donnent du prestige social et de la richesse et constituent un moyen redoutable de contrôle social. Sur le plan social, la femme représente une valeur d'échange dans l'organisation sociale traditionnelle de la plupart des groupes ethniques. Elle est considérée comme une mineure devant rester sous la tutelle d'un homme, son père, son frère ou son époux pour qui elle constitue en même temps une main-d'œuvre.

Les femmes peuvent disposer d'un champ individuel qu'elles peuvent exploiter, mais n'ont aucune possibilité d'être propriétaires des terres mises en valeur. Etant généralement considérée comme une « étrangère » par opposition à l'homme qui est « autochtone » (Badini - Kinda, 2003). Mais des spécificités existent, au point que certains groupes ethniques reconnaissent d'ailleurs à la femme certaines prérogatives qui renforcent son pouvoir au sein de la famille et de la société (Kobiané, 2007).

1.1.2 Aperçu de la situation de la femme dans les différents secteurs sociaux et économiques

Le diagnostic de la situation de la femme dans les différents domaines sociaux et économiques révèle des disparités de genre à leur détriment. Ainsi, dans la perspective d'une analyse genre, la situation de la femme sera passée en revue à travers des secteurs importants du développement tels que l'éducation, la santé, la participation à l'activité économique et l'accès aux ressources économiques (l'accès à la terre, au crédit, à la succession, ...)

1.1.2.1 Dans le domaine de l'éducation

Dans le domaine de l'éducation, le taux brut de scolarisation au primaire est de 57,8 % selon le RGPH 2006. Il masque cependant une disparité entre les filles et les garçons. En effet, il est de 54,1% chez les filles contre 61,3% chez les garçons. Selon le milieu de résidence, les

⁶ Kobiané (2007, p. 225)

⁷ Kobiané (2007, p. 225)

filles n'ont pas les mêmes chances d'être scolarisées (MEBA, 2006). Le taux brut de scolarisation en 2006 diffère très fortement selon qu'on est en milieu rural (42,8 % de filles contre 51,3% de garçons) ou en milieu urbain (100,8 % de filles contre 107,2% de garçons)⁸. Cette situation en défaveur des filles trouve une partie de son origine dans l'inscription des enfants à l'école. Car, le taux d'admission au CP1 est de 70,7 % pour les deux sexes et de 64,9 % chez les filles en âge d'aller à l'école contre 76,4 % chez les garçons. Parallèlement, le taux d'achèvement du primaire est de 31,7 % pour les filles, contre 36,0 chez les garçons (INSD, RGPH, 2006).

Au secondaire, le taux brut de scolarisation était de 18,3 % pour les filles contre 25,3 % chez les garçons (INSD, RGPH, 2006). Ce taux est de 50,1% pour les filles en milieu urbain contre 66,5% pour les garçons. Le milieu rural connaît un taux brut de scolarisation de 6,2% pour les filles contre 11,2% pour les garçons.

Au niveau de l'alphabétisation, 20,2% des femmes de 10 ans ou plus sont alphabétisées contre 33,0 % d'hommes. Le taux d'alphabétisation des femmes est de 49,8% en milieu urbain contre 10,8% milieu rural (INSD, RGPH, 2006).

1.1.2.2 Dans le domaine de la santé

Sur le plan sanitaire, le Burkina Faso traverse une situation de féminisation du SIDA. En effet, sur 5144 malades du VIH/SIDA en 2006⁹, 64,3% sont des femmes. Selon le rapport préliminaire de l'EDSBF 2003, dans la population féminine de 15 à 20 ans, le pourcentage de femmes excisées est de 63,3% contre 74,6% pour la tranche de 20 à 24 ans et 77,9% pour celle de 25 à 29 ans. Les estimations de l'année 2006 font état d'une fécondité de 6,2 enfants par femme au plan national et de 4,5 enfants en milieu urbain contre 6,6 enfants en milieu rural. Cela est la résultante d'une faible utilisation des méthodes contraceptives. Seulement 28,6 % des femmes ont déjà utilisé une méthode quelconque de contraception et 20 % une méthode moderne en 2003. Cette situation est le reflet de la faiblesse de l'offre sanitaire et de la faible utilisation des ressources sanitaires. En effet, le taux de consultation prénatal était de 69,5 % en milieu rural contre 97 % en milieu urbain en 2003 et le pays comptait un médecin pour 37981 habitants (INSD ET ORC Macro, 2003). En 2006, l'espérance de vie est de 57,5ans pour les femmes contre 55,8 ans pour les hommes au Burkina Faso. En milieu urbain, elle est estimée à 65,1 ans pour les femmes contre 63,4 ans pour les hommes. L'espérance de vie est de 56,0 ans chez les femmes en milieu rural et de 54,1 ans chez les hommes.

1.1.2.3 Participation à l'activité économique

Les femmes jouent un rôle majeur dans l'économie notamment dans le secteur informel qui contribue pour environ 70% dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB). Leur poids dans le secteur privé est passé de 24,0% en 2000 à 37,4% en 2002 (Ministère de la Promotion de la Femme). Elles sont fortement regroupées dans les catégories des cadres moyens (25,8%) et des agents d'exécution (21,4%) accomplissant essentiellement les tâches de secrétaire, d'institutrice et d'infirmière (Banque Mondiale, 2003). Dans les catégories où les femmes sont les plus concentrées, la moyenne des revenus salariés varie entre 30 000 et 50 000 FCFA.

Dans le secteur non structuré, les femmes occupent plus de 60% des activités de production : préparation et commercialisation de la bière de mil, teinturières, tapissières, couturières, vannières et les cultures maraîchères. Les services tels que les restaurations,

⁸ INSD, RGPH, 2006

⁹ In Annuaire statistique du Ministère de la santé sur les cas du VIH/SIDA dans les différentes régions sanitaires du Burkina Faso.

les débits de vente de boissons occupent de nombreuses femmes qui vivent dans des conditions précaires et y travaillent plus de 15 heures par jour. Selon une enquête sur le secteur informel de l'alimentation dans la ville de Ouagadougou, 75% des travailleurs du secteur sont des femmes et les 25% d'hommes ont tendance à devenir des professionnels contrairement aux femmes qui ne cherchent pas à se professionnaliser pour diverses raisons (MAHRH-FAO, 2005).

Leur participation au secteur non agricole moderne demeure cependant faible. Elles sont faiblement représentées dans la fonction publique où leur poids est resté stable au cours du temps (tableau 1.1).

Tableau 1.1 : Répartition des agents de la fonction publique selon le sexe de 1999 à 2002

Année	Sexe			
	Ensemble	Féminin	Masculin	% femmes
1999	46 622	10 489	36 133	22,5
2000	48 239	11 128	37 111	23,1
2001	49 700	11 548	38 152	23,2
2002	52 331	12 092	40 238	23,1

Source : DSO/Ministère des finances et du budget

Dans le secteur privé structuré, les femmes salariées sont aussi faiblement représentées. En 2003 selon les estimations de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) sur la base de la déclaration régulière des travailleurs à la CNSS, elles étaient au nombre de 21 872 contre 116 416 hommes. Les résultats de l'enquête Emploi formation effectué par l'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONPE) en 1980 ont relevé que sur 167 949 employés du secteur privé 810 seulement étaient des femmes, soit 4,9% (MAHRH-FAO, 2005).

1.1.2.4 Accès aux ressources économiques

Malgré les textes modernes qui consacrent le droit de la femme à la propriété, la femme ne peut être propriétaire d'une terre au regard du droit foncier traditionnel. Elle est considérée comme « étrangère » dans sa belle-famille et comme « mineure » dans sa propre famille. Elle ne peut obtenir de la part de son mari qu'une autorisation d'exploitation. Dans la distribution des terres à exploiter, les besoins des femmes sont secondaires. Très souvent, ce sont les terres les plus pauvres qui leur sont octroyées. Dans la plupart des cas, lorsqu'elles aménagent ces terres pauvres, elles s'en trouvent dépossédées. Cette insécurité foncière en milieu rural n'incite pas les femmes à investir davantage pour améliorer la fertilisation du sol, d'où une baisse graduelle de leurs récoltes et leurs gains monétaires.

En milieu urbain par contre, l'accès à la propriété foncière est ouvert aux femmes. Cependant, la faiblesse des moyens financiers constitue un handicap majeur à l'acquisition de parcelles loties. Le faible accès de la femme à la terre est pourtant contraire à la réorganisation agraire et foncière, qui en son article 62 stipule que « les terres urbaines ou rurales du domaine foncier sont attribuées aux personnes physiques, sans distinction de sexe ou de statut matrimonial et aux personnes morales dans les conditions fixées par les textes en vigueur ».

Les femmes rurales, en plus de leur participation aux travaux agricoles, assurent également la transformation des produits pour les besoins de la famille et pour le petit commerce. La réussite de cette activité commerciale nécessite un minimum de fonds de démarrage.

En milieu rural comme en milieu urbain, on note l'existence de plusieurs programmes de micro finances. Ces programmes sont menés généralement en direction des groupements féminins qui reçoivent un fonds pour consentir des prêts individuels à leurs membres. Dans ce cadre, le gouvernement a créé en 1990 le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF). Ce fonds a pour mission principale de promouvoir l'accès des femmes au crédit en leur accordant des prêts et/ou en leur offrant sa garantie. Les appuis du FAARF concernent le petit commerce, les activités de transformation, l'artisanat, l'agriculture et l'élevage. Pour une meilleure gestion de leurs affaires, le FAARF assure également la formation de ses clientes en gestion des ressources humaines, financement crédit, marketing et gestion des unités économiques. Le FAARF a démarré effectivement ses activités en mai 1991 dans deux provinces et a octroyé environ 4 millions de F CFA à 146 clientes individuelles et 9 Groupements Villageois Féminins¹⁰

(GVF).

Au bénéfice du monde rural, le gouvernement a créé en 1996, le Fonds d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus des Agricultrices (FAAGRA). Le FAAGRA a octroyé jusqu'en 1998 environ 597 millions de FCFA à 16.737 femmes regroupées dans 439 GVF. Les activités du FAAGRA concernent la transformation, la commercialisation des produits agricoles, le petit commerce et l'embouche ovine, bovine et porcine.

Il faut noter que la Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB) ex-Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) accorde également des crédits aux femmes pour mener des activités rémunératrices. Toutefois, la part relative des crédits accordés aux femmes est très infime. Pour l'instant elle n'atteint pas encore 5% de l'ensemble des crédits de la BACB¹¹.

Cette situation trouve son explication dans le fait que l'activité principale de la CNCA concerne l'équipement en matériel agricole qui nécessite de gros investissements alors que son action en direction des femmes porte seulement sur les petites activités génératrices de revenus. Pourtant, celles-ci ont difficilement accès aux intrants, aux équipements agricoles pour améliorer leur productivité. Il est à signaler que la CNCA a mis en place depuis 1995 avec l'appui de la GTZ le « Projet Linkage » d'épargne et de crédit en direction des femmes.

Malgré ces résultats éloquentes, les femmes sur le terrain expriment un certain nombre de problèmes relatifs aux difficultés d'accès au crédit. Il s'agit notamment :

- des délais de traitement des dossiers jugés trop longs ;
- de l'insuffisance numérique des animatrices du FAARF ;
- de la durée de vie et la périodicité de remboursement jugé trop courtes ;
- de l'incapacité à disposer de la caution exigée par la CNCA
- de la garantie demandée par les Caisses populaires.

En plus de ces instruments étatiques auxquels il faut ajouter les fonds de promotion de l'emploi (FAPE, FASI, etc.) d'autres structures relevant d'ONG et des partenaires au développement, offrent des possibilités d'accès aux crédits. On peut citer :

- la Cellule d'Appui à la Petite Entreprise de Ouagadougou (CAPEO/Canada) ;
- le Bureau des Artisans (BA/GTZ) ;

¹⁰ Source : Bilan FAARF 2002

¹¹ Source : CNCA, Rapports d'activités CNCA 1996, 1997 ; 1998

- la Promotion du Développement Industriel, Artisanal et Agricole (PRODIA/Belgique) ;
- le Projet d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PAPME/FED) ;
- la Promotion des Entreprises Rurales de Construction Métallique et des Mécaniciens (PERCOMM/Autriche) ;
- le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB) qui a développé depuis 1993 un programme spécifique Crédit Epargne avec Education à l'intention des femmes ;
- l'ONG Christian Relief and Development Organization (CREDO) ;
- les différentes banques.

Toutes ces structures offrent certes des possibilités aux femmes, mais les critères et/ou conditions excluent les femmes les plus pauvres qui ne disposent pas du minimum pour constituer la caution solidaire ou la garantie. A cela, on peut ajouter les pesanteurs socioculturelles dont sont souvent victimes les femmes entrepreneurs pour bénéficier des crédits auprès des structures de financement et aussi, les femmes handicapées souvent exclues à tort à cause de leur handicap physique.

Malgré les dispositions en vigueur, l'exercice du droit des femmes à la succession en cas de décès du conjoint et les différents manquements aux devoirs et obligations du mariage se heurtent aux coutumes qui font de la plupart d'elles des victimes dans les foyers. En effet, au sein du cadre familial, la puissance paternelle continue de régir les rapports de l'enfant avec ses parents alors que le code des personnes et de la famille confère aux deux parents l'autorité parentale sur leurs enfants.

1.1.3 Etat des lieux de la participation des femmes à la vie publique et politique

Même si des mécanismes traditionnels de concertation entre l'homme et la femme existent dans l'informel, la société traditionnelle n'encourage pas généralement la femme à prendre la parole en public, surtout en présence d'hommes. Ce poids de la tradition, en plus de l'accès limité des femmes au savoir, influence négativement sa présence dans la vie politique. Le tableau 2 donne la représentativité des femmes dans différentes fonctions publiques et politiques et montre clairement leur sous représentativité par rapport aux hommes.

Tableau 1.2 : Genre et représentativité dans les sphères de décisions en 2002

Fonctions	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre total	% de femmes
Ministres	7	27	34	20,5
Députés	13	98	111	11,7
Maires	3	54	57	05,3
Ambassadeurs	5	19	24	20,8
Haut – Commissaires	5	40	45	11,1
Chefs de parti politique	1	86	87	1,1
Conseillers municipaux	228	864	1092	20,9
Procureurs	0	10	10	00
Présidents de tribunal	1	10	11	09,0
Administratifs et sociaux	1	4	5	20
Présidents d'Institution	1	7	8	12,5
Membres du Conseil Economique et Social	17	76	93	18,3
Secrétaires Généraux de Ministère	4	26	30	13,3
Inspecteurs d'Etat	3	11	14	21,4

Source : Ministère de l'Economie et du Développement, mars 2008, *Rapport provisoire de la Politique nationale genre*, p. 13.

Malgré des acquis éventuels, cette situation pourrait s'améliorer au regard des potentialités féminines du pays. Mais face à la prééminence des règles et pratiques coutumières qui dominent les comportements quotidiens, la vie de la femme burkinabé reste encore largement soumise à la tutelle de l'homme dont l'omniprésence l'influence constamment en toute chose.

Le cadre juridique national obéit aux conventions internationales et régionales ratifiées par le Burkina Faso et consacre l'égalité de tous les citoyens sans distinction de sexe devant la loi. Cependant, le Burkina Faso connaît toujours des situations où beaucoup de femmes et de jeunes filles sont encore victimes de discriminations à plusieurs niveaux.

Pour atteindre un développement économique durable, il importe d'œuvrer pour la sécurité foncière des femmes tout en agissant pour une plus grande responsabilité familiale en vue d'une meilleure répartition des revenus familiaux.

L'essentiel du travail devra porter sur la traduction, la diffusion, la vulgarisation et l'application des textes.

1.1.4 Programmes et actions menées en faveur des femmes

Au compte des actions pertinentes, le Burkina Faso capitalise un certain nombre d'acquis dont :

- l'organisation en 1994 d'une journée de concertation entre les femmes et le Chef de l'Etat, afin de lui soumettre les préoccupations majeures des femmes ;
- l'organisation d'un forum national en 2000 sous l'impulsion du Chef de l'Etat, afin d'identifier des actions prioritaires pour la promotion de la femme et de la petite fille;
- entre 1997 et 2006, le gouvernement a adopté trois plans d'action nationaux pour la promotion de la femme avec des programmes prioritaires qui s'inscrivent dans les douze domaines de préoccupations définis par la conférence de Beijing ;

- la création d'un Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF) ;
- l'adoption d'un Plan d'action national pour l'accès des femmes aux services agricoles 1994-1998/99 ;
- la mise en place d'un Programme de Promotion des activités économiques des femmes pour le développement du petit crédit ;
- la création du Projet National Karité pour la promotion socioéconomique des femmes à travers le développement de la filière de cette ressource nationale, troisième pourvoyeuse de devise après le coton et le bétail;
- la création du Fonds d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus des Agricultrices (FAAGRA) ;
- la création du Projet de Soutien aux Activités Economiques des Femmes Rurales par le Crédit (PSAE/FRC) ;
- la mise en place du Projet de Centre de Production et de Formation pour jeunes filles au Sourou ;
- la mise en place du Programme intégré de développement de la transformation artisanale de coton créée en 1999 dont 30 % des bénéficiaires sont des femmes ;
- les projets PPTTE de l'élevage ;
- le Programme national Plates Formes Multifonctionnelles (PNPTF/LCP mis en place en décembre 2004 pour lutter contre la Pauvreté;
- l'élaboration et l'adoption d'une Politique nationale genre et d'un plan d'action dans la perspective de corriger et de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes.

Des progrès ont été réalisés dans plusieurs domaines dont le micro crédit, la réalisation d'infrastructures socioéconomiques, l'appui en technologies pour soulager les efforts des femmes au travail. Car, les projets et programmes de développement ont accordé plus de parcelles agricoles aménagées aux femmes. De la création du PNK en 1994 à 2004, 16 665 000 F CFA ont été débloqués pour soutenir les efforts de 18 groupements féminins producteurs de karité.

Le Projet de Soutien aux Activités Economiques des Femmes Rurales par le Crédit (PSAE/FRC) en fin décembre 2003 a débloqué 244 millions de FCFA à environ 292 groupements villageois féminins et à 17 142 bénéficiaires. Le FAAGRA en 2003 a octroyé 615 053 734 F CFA de crédit à 439 GVF représentant 16 837 agricultrices.

Aux actions des structures de promotion du crédit créées par l'Etat, s'ajoutent celles des structures d'épargne et de crédit privées comme le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB) qui a touché 29 998 femmes pour un cumul de crédit de 34 423 500 F CFA et des ONG et associations féminines.

En 1996 et 1997, grâce à l'enveloppe des fonds PPTTE, et de ceux de la coopération chinoise à travers le Projet National Karité (PNK), le Ministère de la Promotion de la Femme a pu construire des infrastructures socio économiques telles les maisons de la femme (quarante cinq) et les centres de promotion féminine (15) et assurer leur équipement.

Ces infrastructures servent de cadres de rencontre de formation et d'alphabétisation pour les femmes. Ces fonds ont également permis de doter les femmes en technologies suivant leurs domaines d'activités économiques. Les technologies octroyées sont les suivantes : les charrettes asines, les décortiqueuses d'arachides, les moulins à grains, les presses à karité, les concasseurs, les unités de savonnerie, les séchoirs solaires, les motopompes et du matériel de maraîchage.

Ces efforts réalisés en vue du renforcement du pouvoir économique des femmes, ont contribué à l'amélioration de la situation de la femme au Burkina Faso. Il y a des acquis certes, mais des efforts restent à faire parmi lesquels :

- l'amélioration du statut social et juridique de la femme ;
- la promotion et la protection des droits de la femme ;
- la promotion de l'éducation, la formation et l'alphabétisation des femmes ;
- la capitalisation et la promotion de l'expertise féminine ;
- la réduction des inégalités homme - femme ;
- la promotion de la santé maternelle ;
- la lutte contre la féminisation de la pauvreté ;
- la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans l'esprit des OMD.

1.2 ETAT DES CONNAISSANCES

Avec la prise en compte de l'aspect genre dans le processus du développement, les différentes études menées de nos jours ont essayé d'intégrer « la situation de la femme » comme thème spécifique. Les études sur la situation de la femme peuvent être classées en groupes selon leur spécificité :

- Les études basées sur les données de recensement ;
- Les études basées sur les données d'enquêtes sur le genre ;
- Les études basées sur les données d'enquêtes à indicateurs multiples.

1.2.1 Etudes ayant pour source les recensements généraux de la population

La situation de la femme dans le monde a été abordée dans plusieurs études au cours desquelles les différents auteurs ont essayé d'appréhender la réalité que vivent les femmes. Le Burkina Faso n'a pas échappé à cette dynamique mondiale au regard des situations inégalitaires qu'elles vivent à différents niveaux. En effet, comparativement à l'homme, la femme est généralement victime de préjugés et d'interdits l'empêchant un certain épanouissement dans la société. La prise en compte des problèmes des femmes s'inscrit dans le cadre global du processus de développement, car la femme fournit la main d'œuvre nécessaire à la mise en valeur des ressources permettant ainsi le développement (Kaboré, 2005).

La plupart des études menées sur la base de recensements et d'enquêtes aborde la condition de la femme et plus particulièrement sa situation socio-économique.

Comme le montre les différentes études, la population féminine est en perpétuelle croissance et demeure supérieure à celle des hommes. En effet, elle est passée de 2 810 625 habitants (rapport de masculinité=100,6¹²) en 1975¹³ à 5 341 727 habitants (rapport

¹² Il faut noter cependant que les analyses démographiques ont relevé que le recensement de 1975 avait sous-estimé le nombre de femmes, du fait de leur sous-déclaration lors de ce recensement pour des raisons liées à l'impôt de capitalisation alors en vigueur à cette époque.

de masculinité=93,1) en 1996, soit un taux d'accroissement de plus de 3,3 % (RGPH-96, 2000). Cette tendance est confirmée dans les résultats définitifs du RGPH-2006 : 7 248 523 femmes contre 6 768 739 hommes. Ces résultats montrent à quel point des besoins des femmes méritent d'occuper une large part des préoccupations dans la conception des politiques de développement. Cependant, elles demeurent à la périphérie du pouvoir de décision malgré leur poids démographique important et leur forte présence dans la vie quotidienne.

La population féminine étrangère est faiblement représentée dans le pays. Seulement 0,6 % des femmes étaient des étrangères en 1996 et en tenant compte du sexe, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes chez les Ghanéennes et les Togolaises.

1.2.2 Etudes ayant pour source des enquêtes sur le genre

Selon une étude menée par Michel Adrien Kan sur le genre, il ressort que le gouvernement pour créer les conditions d'un développement humain durable a adopté en 1995 une lettre d'intention de développement humain durable, fondée sur une stratégie basée sur la maîtrise de la croissance démographique, un accès plus grand aux services sociaux, une politique de création d'emplois et de revenus et une bonne gouvernance (l'éducation fait partie des priorités de l'Etat).

En général le savoir faire est un atout très important dans la réalisation des activités humaines. C'est un élément qui s'acquiert par l'éducation et la formation. Les données de l'enquête MICS-3 indiquent que 38,7 % des filles de 7 ans étaient inscrites nouvellement au CP1 en 2005 et le taux brut de scolarisation au primaire était de 50,1 % pour les filles et de 60,4 % chez les garçons (Quibb, 2005). La population scolarisable des filles est de loin supérieure à la population scolarisée, et au fur et à mesure qu'on avance dans le circuit éducatif, les déperditions scolaires sont plus importantes chez les filles que chez les garçons (Wildaf/feddaf, 2004). Cette situation défavorable aux filles se confirme également au niveau du secondaire et du supérieur. En effet, le taux brut de scolarisation des filles au secondaire était de 17,2 % contre 20,9 % chez les garçons et au supérieur, de 2,5 % chez les filles contre 5,6 % chez les garçons, soit le double du taux des filles (Quibb, 2005).

Cette situation selon ces études s'explique par le fait que la femme a un statut social qui la relègue essentiellement aux tâches domestiques. Pour la femme il n'est pas nécessaire d'aller à l'école car l'école n'apprend pas les travaux domestiques. Les nombreux abandons scolaires expliquent également cette situation défavorable des filles. Bon nombre de filles sont obligées de quitter le système scolaire pour se marier ou pour des raisons financières à partir du moment où elle est considérée comme une étrangère dans sa famille.

L'écart entre l'homme et la femme est encore plus prononcé au niveau de l'alphabétisation. En 2005, alors que 31,5 % des hommes de 15 ans ou plus étaient alphabétisés, seulement 16,6 % des femmes l'étaient. Cela laisse présager que les femmes sont celles qui sont les moins instruites (Quibb, 2005). En effet, selon l'EDS-3, 71,7 % des femmes de 15-49 ans n'avaient aucun niveau d'instruction alors que cette proportion était de 51,2 % chez les hommes de 15 à 59 ans. De cette situation marquée par des taux d'instructions et d'alphabétisation bas, il apparaît clairement que l'objectif d'instruire tout le monde est loin d'être atteint.

La situation de la femme au niveau de l'activité économique n'est pas des plus favorables également. Selon Adrien Kahn, les habitudes coutumières et le peu d'accès à l'école confinent les femmes à des travaux domestiques (ménages) qui les contraignent à rester au foyer. Ce qui les exclut du champ du travail rémunérateur. Les emplois qui nécessitent un

¹³ Il faut noter cependant que les analyses démographiques ont révélé que le recensement de 1975 avait sous-estimé le nombre de femmes, du fait de leur sous-déclaration lors du recensement pour des raisons liées à l'impôt de capitation alors en vigueur à cette époque.

effort physique excluent donc la majorité des femmes. C'est le cas des manœuvres, des employés, des ouvriers qualifiés et semi-qualifiés. Lorsqu'elles ne sont pas au foyer, on les retrouve dans les activités agricoles de seconde zone ou dans le secteur industriel où le manque de qualification professionnelle et technique ainsi que l'analphabétisme font des femmes des ouvrières journalières, employées aux tâches les plus pénibles et les plus rebutantes (Wildaf/feddaf, 2004).

En 2005, 87,1 % des femmes actives occupées se retrouvaient dans le domaine de l'agriculture, la chasse et la sylviculture et 0,3 % dans les entreprises (Quibb, 2005). De même, 74,5 % des femmes actives occupées sont des aides familiaux et 21,8 % sont des indépendantes. Le chômage touche plus les femmes que les hommes. En effet, le taux de chômage est de 26,2 % chez les femmes contre 12,3 % chez les hommes.

La seule enquête à envergure nationale dont nous disposons pour l'instant est l'enquête genre et pauvreté (2002).

1.2.3 Etudes ayant pour source des enquêtes à objectifs multiples

La dynamique de la population d'un pays est fonction des phénomènes démographiques parmi lesquels on peut citer la nuptialité. Il faut noter qu'en 2005, 63,7 % des femmes de 12 ans ou plus étaient mariées dont 46,2 % vivaient dans des unions polygames (Quibb, 2005). Cela a pour conséquence, un niveau de fécondité toujours élevé. En effet, de 1996 à 2003 le nombre moyen d'enfants par femme en fin de vie féconde est resté quasiment constant entre 6 et 7 enfants. Cela peut également s'expliquer par le fait que les femmes commencent à accoucher très tôt. Pour les femmes de 15 à 49 ans, l'âge médian à la première naissance en 2003 oscillait autour de 19 ans (EDS-3, 2003).

La mortalité des femmes demeure élevée au Burkina Faso comme le montrent les résultats de l'EDS-3 : 4,5 ‰ chez les femmes de 15 à 49 ans. Le niveau de la mortalité maternelle reste également élevé au Burkina Faso malgré le fait qu'elle a baissé depuis 1985. En effet on est passé de 610 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1985 à 484 décès en 2003.

La migration quant à elle est un phénomène ancien pour le Burkina Faso. Elle a connu plusieurs phases au cours de l'histoire du pays. Pendant la période coloniale, les Burkinabé étaient déportés dans les colonies du Golf de Guinée comme de la main d'œuvre, et une partie de la population fuyait la pression fiscale, le recrutement militaire, les travaux forcés et la sécheresse. Ensuite les grandes famines des années 70 et 80 ont également contribué au déplacement des populations, sans oublier les crises sociopolitiques que connaît la Côte d'Ivoire depuis 1996. L'aménagement des vallées dans certaines régions du pays a également contribué à la migration des populations à l'intérieur du pays. Si cette migration a plus concerné les hommes, il ne faut pas oublier que les femmes y ont beaucoup contribué surtout du fait de leur statut d'épouse, elles sont souvent obligées de rejoindre leur conjoint sur le site où ce dernier s'est installé.

Selon les résultats du RGPH-96, les femmes sont plus concernées par la migration durée de vie que les hommes. La destination « milieu rural » est plus importante chez les femmes que chez les hommes.

La pauvreté est un phénomène socio-économique multidimensionnel et complexe qui se traduit par l'incapacité d'un individu ou d'un groupe d'individus, à satisfaire une norme minimale de besoins primaires nécessaire pour assurer un minimum de bien-être. Elle peut s'analyser selon diverses dimensions allant de l'insuffisance (voire l'absence) de revenus à la non participation à la prise de décision en passant par le manque de ressources productives, le faible niveau d'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, alimentation y compris eau potable etc.) et l'exclusion sociale.

Au Burkina Faso, certes les mesures de la pauvreté monétaire ne le font pas ressortir, mais les femmes sont les plus pauvres parmi les pauvres, malgré la supériorité de leur nombre et malgré surtout un volume horaire de travail égal ou supérieur à celui des hommes (Kan et al, 2002). La pauvreté est donc en terme de genre un phénomène essentiellement féminin. Une étude menée en 2002 a révélé que les ménages dont le chef est une femme sont extrêmement vulnérables face aux différents chocs tels que la sécheresse, la famine, la maladie, l'insécurité, l'analphabétisme et le manque de capital social (Kan et al, 2002). La pauvreté chez les femmes touche également les populations vulnérables comme les femmes âgées et les femmes handicapées.

Les études sur les femmes âgées ou les femmes handicapées ne sont pas abondantes. Selon l'enquête MICS-3, 5,4 % des femmes ont 60 ans ou plus. On constate donc une évolution de la population des femmes âgées car en 2005, elle constituait 5 % de la population féminine (Quibb, 2005). Quand aux femmes handicapées, elles constituaient 5,6 % (supérieur à celui des hommes) de la population féminine cheffe de ménage en 2005. Bien entendu cela aura des répercussions négatives sur tous les ménages à partir du moment où elles se trouvent diminuées de certaines capacités physiques ou mentales. L'handicap visuel est le plus développé chez les femmes chefs de ménage handicapées (43,3 %).

Cette revue de littérature a permis d'avoir un aperçu sur la situation socio-économique des femmes révélée par certaines études. Du fait de l'importance du sexe dans les études démographiques, la situation de la femme a été toujours abordée dans les rapports d'analyses des enquêtes et recensements.

1.3 ASPECTS METHODOLOGIQUES

L'analyse de la situation socio-économique des femmes consistera en une mise en évidence de certains indicateurs relatifs aux femmes dans plusieurs domaines de la vie sociale et économique en 2006 mais également leur évolution en référence aux précédents recensements généraux de la population (1975, 1985 et 1996). Cette analyse se fera en intégrant l'approche genre, c'est-à-dire en mettant en parallèle la situation des femmes avec celle des hommes en vue de mettre en évidence les différences entre hommes et femmes. Les domaines considérés sont l'éducation, la participation à l'activité économique, les comportements démographiques (nuptialité, fécondité, mortalité et migration). Les analyses mettront en évidence les inégalités selon le milieu de résidence mais également entre couches socio-économiques.

1.3.1 Définition des concepts de base

- **La femme** : toute personne de sexe féminin y compris la petite fille¹⁴. L'âge de 0 à 16 ans désigne la petite fille n'ayant pas connu de situation matrimoniale.
- **Enfant confié** : il s'agit de tout enfant apparenté ou non au chef de ménage dont aucun des deux parents ne réside dans le ménage avec lui.
- **La population féminine en début de vie féconde (adolescentes)**: toute femme âgée de moins de 12 à 19 ans.
- **Les femmes en âge de procréer** : toute femme âgée de 15 à 49 ans.
- **Les femmes âgées** : toute femme âgée de 60 ans ou plus.
- **Les femmes du 3^{ième} âge** : toute femme âgée de 60 à 79 ans.
- **Les femmes du 4^{ième} âge** : toute femme âgée de 80 ans ou plus.

¹⁴ Ministère de la promotion de la femme, Juin 2004, Etude diagnostique de la situation de la femme au Burkina Faso pour l'élaboration de la politique nationale de promotion de la femme, P. 23.

- **Les femmes au foyer** : toute femme n'exerçant aucune activité (ni agricole, ni artisanale, ni commerciale) et qui effectue des travaux ménagers chez elle. Les domestiques rémunérés ne sont pas classés parmi elles.
- **Genre**¹⁵ : il s'agit d'un concept qui se réfère aux différences sociales entre les femmes et les hommes qui sont acquises, susceptibles de changer avec le temps et largement variables tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures. Cette notion renvoie aux rôles des femmes et des hommes et la relation entre eux dans la société. Selon le document de politique ¹⁶ « le genre doit être analysé sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement équitable. »
- **Egalité**¹⁷ : c'est un continuum de concepts qui comprend l'égalité des chances, le droit de ne pas subir de discrimination, un traitement égal, un bénéfice égal, un statut égal et l'égalité des résultats. **L'égalité entre les sexes** signifie que les femmes et les hommes ont le même statut et qu'ils jouissent des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits humains et des mêmes aptitudes pour contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel d'une société ainsi que pour bénéficier des résultats. L'égalité entre les sexes est donc la valorisation par la société des similarités et des différences entre les femmes et les hommes et des rôles différents assumés par ceux-ci.
- **Equité**¹⁸ : ce terme renvoie à une situation caractérisée par la justice pour les deux sexes, le respect des différences et le bénéfice des droits à l'égalité, y compris l'égalité des résultats. **L'équité entre les sexes** est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes. Afin d'assurer cette équité, il faut souvent adopter des mesures qui compensent pour les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales. **L'équité mène à l'égalité.** Notion renvoyant à l'idée de justice, l'équité est compatible avec des inégalités si celles-ci sont justes. Ce terme ne doit cependant pas être confondu avec l'égalité.

1.3.2 Niveaux d'analyse

Les analyses seront faites au niveau national, par milieu de résidence (urbain/rural) et par région, en distinguant également selon le milieu de résidence (urbain/rural). Par conséquent, dans toute la suite, la référence à la présentation des analyses selon le milieu de résidence ne sera plus mentionnée systématiquement car allant de soi.

1.3.3 Méthodes d'analyse

Les méthodes d'analyse seront descriptives. Il s'agira dans un premier temps de présenter le niveau et la tendance des indicateurs et pour certains phénomènes, leur calendrier. Dans un second temps, une analyse différentielle mettra en évidence les écarts en rapport avec différentes caractéristiques sociales et économiques.

1.4 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

Avant une analyse, il est indispensable de procéder à l'évaluation de la qualité des données collectées. Cette évaluation vient en complément de l'évaluation générale des données du recensement et de celle faite dans les thèmes spécifiques. Elle sera essentiellement interne et dans un premier temps permettra d'examiner la question ayant permis d'appréhender le sexe lors de la collecte des données. Y a-t-il eu des problèmes particuliers lors de la collecte

¹⁵ In Glossaire Genre rassemblé pour l'atelier « *gender statistics* » par R. DACKAM NGATCHOU.

¹⁶ Ministère de l'économie et des finances, Décembre 2008, Etude pour la formulation de la Politique nationale genre du Burkina Faso. Tome II : Document de politique, Rapport provisoire, P.10.

¹⁷ In Glossaire Genre rassemblé pour l'atelier « *gender statistics* » par R. DACKAM NGATCHOU.

¹⁸ In Glossaire Genre rassemblé pour l'atelier « *gender statistics* » par R. DACKAM NGATCHOU.

des données sur cette question ? Dans un second temps cette évaluation se fera à l'aide d'indicateurs tels que la proportion des non déclarés et le rapport de masculinité.

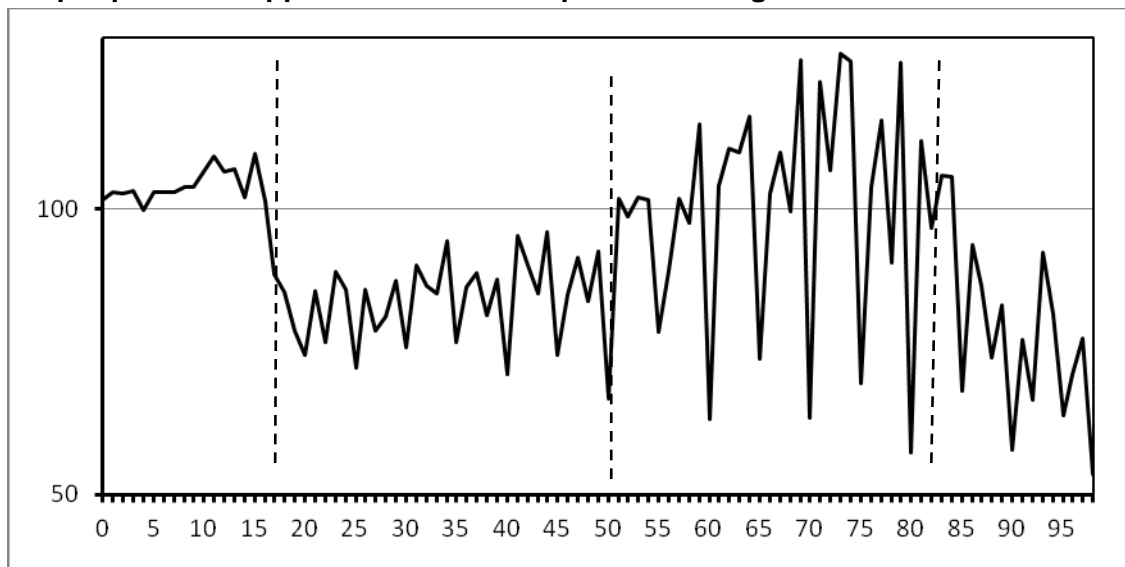
La collecte de l'information sur le sexe au RGPH a consisté à poser la question suivante à la personne répondant aux questions : Quel est le sexe de « nom » ? Pour y parvenir sans frustrer ou mettre mal à l'aise la personne interrogée, une procédure efficace a été décrite dans le manuel de l'agent recenseur. Une instruction signifiait à l'agent recenseur de ne pas deviner le sexe des personnes recensées.

Tableau 1.3 : Répartition de la population résidente par sexe en 2006

Sexe	Effectif	Proportion (%)
Masculin	6768739	48,3
Féminin	7248523	51,7
ND	0	0,0
Ensemble	14017262	100

A la lecture du tableau précédent, on constate que la proportion des personnes n'ayant pas la nature du sexe déclaré est nulle. Ce qui montre une déclaration exhaustive du sexe des personnes recensées.

Graphique 1.1 : Rapport de masculinité par année d'âge du Burkina Faso en 2006



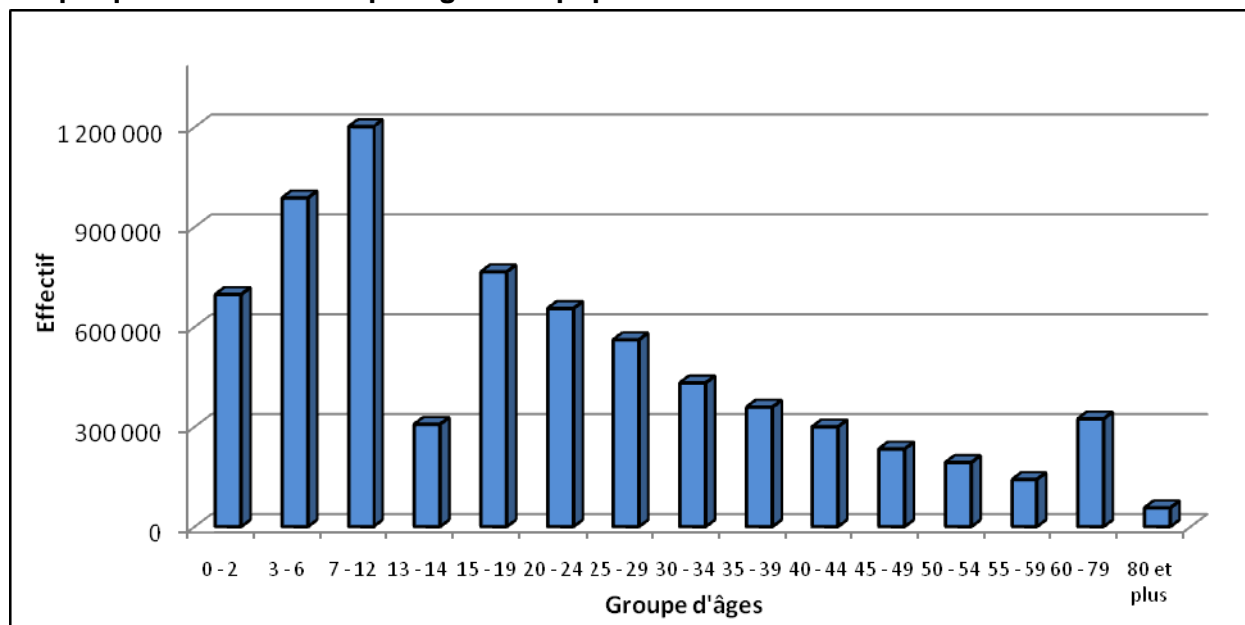
Les rapports de masculinité calculés en milieu urbain (99,7 %) et en milieu rural (91,6 %) montrent bien qu'il y a un afflux des hommes vers les centres urbains conformément à la structure attendu au niveau de la répartition par sexe. Pour ce qui est de la courbe des rapports de masculinité, la tendance est à une évolution en trois phases : une première phase allant de 0 à 16 ans où le rapport est supérieur ou égal à 100 %. Cela correspond à peu près à la tranche d'âge des enfants. La seconde phase est celle de 17-50 ans et 85 ans ou plus. A ce niveau le rapport de masculinité est inférieur ou égal à 100. Ces deux périodes correspondent respectivement à l'âge de migration des hommes et à la surmortalité masculine aux âges élevés. La dernière phase, c'est-à-dire la troisième, correspond à la période de 51-84 ans où il y a une évolution en dent de scie de la courbe de rapport de masculinité. Cela peut être dû à l'imprécision probable sur la déclaration des âges.

De l'allure de cette courbe, on retient qu'il y a des distorsions dans la structure des données par âge et sexe.

CHAPITRE 2 : DONNEES GLOBALES SUR LES FEMMES

Ce chapitre traite de l'importance numérique des femmes, de leur appartenance religieuse et de leur nationalité.

Graphique 2.1 : Structure par âge de la population féminine en 2006



Avec un effectif de 986 940 habitants, les filles en âge du préscolaire (3-6 ans) forment un pourcentage de 13,6% de la population féminine. Tout comme la tendance qui prévaut au sein de la population totale du Burkina Faso, la population féminine est essentiellement jeune. A l'intérieur du groupe des femmes, les adolescentes (15-19ans) constituent un effectif de 764 962 d'habitants, soit 10,6% de la population féminine. En raison de l'amélioration de la qualité de vie dans la plupart des familles burkinabè, les adolescentes sont de plus en plus précoces et leur encadrement nécessite des appuis psychologiques et sanitaires spécifiques.

Les femmes âgées de 60 à 70 ans constituent un effectif de 323 335, soit 4,5% de la population féminine. A l'instar des cas précédents, le groupe d'âge des 13-14 ans présente un effectif très réduit de 306 987 habitants, soit une proportion de 4,2%. Outre d'autres raisons, la sexualité précoce et ses conséquences (grossesses à risque, infection au VIH/SIDA, mariage de mineures, l'excision) sur les filles de cette fourchette d'âge peut expliquer la chute brutale constatée sur le graphique 2.1.

2.1 IMPORTANCE NUMERIQUE ET STRUCTURE PAR AGE DES FEMMES

Le RGPH 2006 du Burkina Faso donne un effectif total de 14 017 262 habitants. La population du Burkina Faso se compose ainsi qu'il suit :

- 7 248 523 femmes, soit 51,7 % ;
- 6 768 739 hommes, soit 48,3 %.

Tableau 2.1 : Répartition de la population féminine par groupe d'âges selon le milieu de résidence

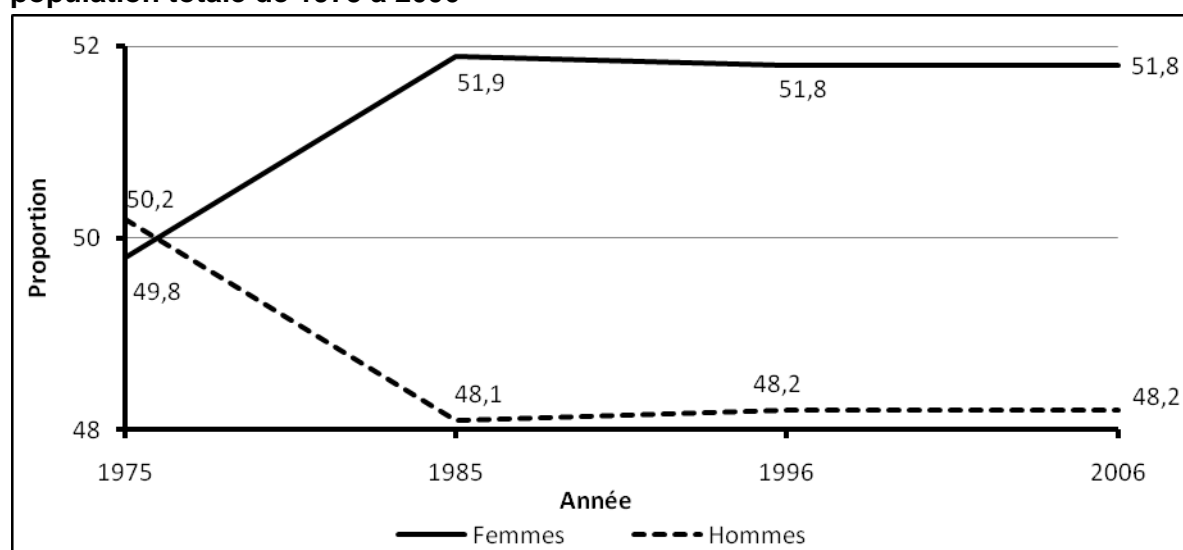
Groupe d'âges	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
0 - 2	123 930	7,8	573 017	10,1	696 947	9,6
3 - 6	163 855	10,3	823 085	14,6	986 940	13,6
7 - 12	233709	14,7	967442	17,1	1201151	16,6
13 - 14	78128	4,9	228859	4,0	306987	4,2
15 - 19	218 817	13,7	546 145	9,7	764 962	10,6
20 - 24	187 049	11,7	467 904	8,3	654 953	9,0
25 - 29	146 070	9,2	414 784	7,3	560 854	7,7
30 - 34	105 808	6,6	325 604	5,8	431 412	6,0
35 - 39	79 816	5,0	278 772	4,9	358 588	4,9
40 - 44	65 161	4,1	233 983	4,1	299 144	4,1
45 - 49	47 619	3,0	185 104	3,3	232 723	3,2
50 - 54	37 744	2,4	154 785	2,7	192 529	2,7
55 - 59	27 006	1,7	114 303	2,0	141 309	1,9
60 - 79	59 276	3,7	264 059	4,7	323 335	4,5
80 et plus	10 264	0,6	45 700	0,8	55 964	0,8
ND	8 820	0,6	31 905	0,6	40 725	0,6
Total	1 593 072	100	5 655 451	100	7 248 523	100

Le rapport de féminité est de 107 femmes pour 100 hommes. Il s'agit là d'une tendance qui s'observe depuis le recensement général de la population et de l'habitat en 1985. A l'inverse des tendances actuelles qui se situent à plus de 51% de la population nationale de 1985 à 2006, en 1975 le pourcentage de la population féminine représentait 49,8% de la population nationale comme l'indique le tableau 2.2.

Tableau 2.2 : Evolution de la proportion des femmes et des hommes dans la population totale de 1975 à 2006

Sexe / Années	1975	1985	1996	2006
Femmes	49,8	51,9	51,8	51,8
Hommes	50,2	48,1	48,2	48,2

Source : RGPH, 1996

Graphique 2.2 : Evolution de la proportion des femmes et des hommes dans la population totale de 1975 à 2006

Source : RGPH, 1996

Sur une population urbaine estimée à 3 181 967, le nombre des femmes se chiffre à 1 593 072 et celui des hommes à 1 588 895, soit un rapport de féminité de 100 femmes pour 100 hommes en milieu urbain. Dans la plupart des villes, il y a autant de femmes que d'hommes. La population féminine urbaine représente 50,0% de l'ensemble de la population urbaine du Burkina Faso. La population masculine urbaine constitue 49,9% de la population urbaine. Sur le plan urbain, les tendances au sein des mouvements de la population sont pratiquement identiques pour les femmes et pour les hommes.

Au niveau rural, les femmes sont au nombre de 5 655 451 sur une population rurale de 10 835 295 habitants, soit une proportion de 52,1%. Le nombre d'hommes ruraux est de 5 179 844, soit 47,8%. En milieu rural, le rapport de féminité est de 109 femmes pour 100 hommes. Contrairement au milieu urbain, le nombre de femmes en milieu rural est supérieur à celui des hommes.

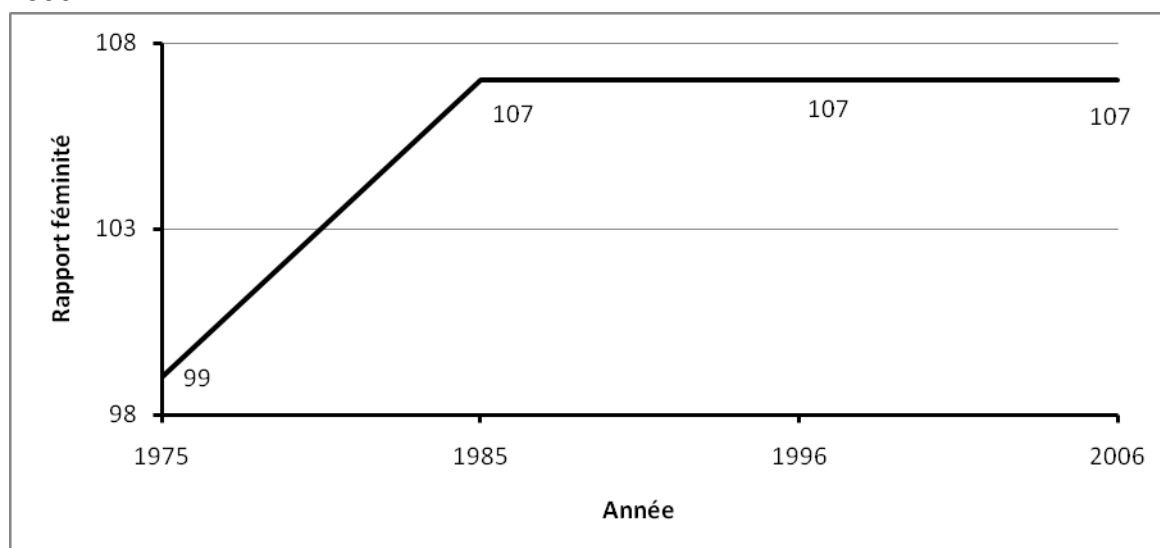
Cette situation peut bien être une des raisons de la surcharge de travail des femmes dans ce type de milieu où vivent 77,2% d'habitants, la plus grande majorité de la population du Burkina Faso. Les groupes d'âges de la population féminine n'ont pas la même importance numérique.

Au niveau régional, la tendance à la suprématie numérique des femmes à raison de 50% et plus se dessine dans la plupart des régions. Le rapport de féminité varie entre 99 et 117 femmes pour 100 hommes selon les régions du Burkina Faso.

Tableau 2.3 : Répartition et évolution de la population féminine et du rapport de féminité de 1975 à 2006

Année	Féminin		Masculin		Rapport de féminité
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
1975	2 810 625	49,8	2 827 578	50,1	99
1985	4 131 468	51,9	3 833 237	48,1	107
1996	5 341 727	51,8	4 970 882	48,2	107
2006	7 248 523	51,7	6 768 739	48,3	107

Source : RGPH, 1996

Graphique 2.3 : Evolution du rapport de féminité de la population burkinabé de 1975 à 2006

Source : tableau 2.3

2.2. APPARTENANCE RELIGIEUSE DES FEMMES

Dans tous les cas de situations spirituelles (croyants et sans religion), le nombre de femmes représente une proportion de plus de 50% selon la religion considérée.

Tableau 2.4 : Répartition de la population résidente par religion selon le sexe en 2006

Type de religion	Ensemble		Féminin		Masculin		Tendances nationales F/H (%)
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
Animisme	2 150 309	15,3	1131011	15,6	1 019 298	15,1	52,6/47,4
Islam	8 485 149	60,5	4352405	60,0	4 132 744	61,1	51,3/48,7
Catholicisme	2 664 236	19,0	1389227	19,2	1 275 009	18,8	52,1/47,9
Protestantisme	585 154	4,2	306788	4,2	278 366	4,1	52,4/47,6
Autres	79 485	0,6	42240	0,6	37 245	0,6	53,1/46,9
Sans religion	52 929	0,4	26852	0,4	26 077	0,4	50,7/49,3

Sur le plan national, l'islam est la religion la plus pratiquée avec 60,5% d'adeptes. Les femmes musulmanes constituent 31,0% de l'ensemble de la population résidente. La population musulmane compte 51,2% des femmes et 47,4% d'hommes.

Dans toutes les religions pratiquées au Burkina Faso, le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes : plus de 50% et plus de 46%. En comparaison avec la situation qui prévalait en 1996, le nombre de musulmans est passé de 55,9% à 60,5% en 2006. Les catholiques se retrouvent avec une proportion de 19,0% en 2006. Le nombre des protestants connaît une évolution progressive de 3,0% à 4,1%. D'une proportion de 23,7%, la proportion d'animistes a diminué. Ceux-ci ne représentent que 15,3% de la population résidente en 2006.

Tableau 2.5 : Répartition de la population résidente par religion selon le sexe en 1996 et en 2006

Religion	Femmes		Hommes	
	1996	2006	1996	2006
Animisme	12,6	8,06	11,1	7,27
Islam	28,6	31,5	27,3	29,48
Catholicisme	8,6	9,88	8,1	9,09
Protestantisme	1,6	2,18	1,5	1,98
Autres	0,1	0,3	0,1	0,26
Sans religion	0,3	0,19	0,3	0,18

Source : RGPH, 1996

La proportion des femmes musulmanes était de 28,6% en 1996 contre 31,0% en 2006. Chez les hommes, on a un pourcentage de 27,3% en 1996 contre 29,4% en 2006. Quant aux femmes, leur situation se présente respectivement ainsi qu'il suit :

- pour les catholiques

- 8,6% de femmes contre 8,1% d'hommes en 1996
- 9,8% de femmes contre 9,0% d'hommes en 2006

- pour les protestants

- 1,6% de femmes contre 1,5% d'hommes en 1996
- 2,1% de femmes contre 1,9% d'hommes en 2006

- chez les animistes

- Il y avait 12,6% de femmes et 11,1% d'hommes en 1996 contre 8,0% de femmes et 7,2% d'hommes en 2006.

En dehors de l'animisme, la plupart des principales religions pratiquées au Burkina Faso sont en pleine expansion tant chez les femmes que chez les hommes. La satisfaction des besoins spirituels des femmes et des hommes se fait suivant une certaine équité (genre et religion). La tendance à une supériorité féminine dans toutes les religions peut s'expliquer par l'éducation traditionnelle des filles dont les fondements sont essentiellement basés sur la soumission qui joue un rôle important dans la relation de l'être humain à Dieu. D'autre part, le besoin de liberté de plus en plus manifeste chez les femmes eu égard à l'évolution des mœurs peut amener certaines femmes à changer de religion soit par conviction ou par alliance.

2.3 NATIONALITE DES FEMMES

Parmi l'ensemble des populations de nationalité étrangère africaine vivant au Burkina Faso, les Maliens sont les plus nombreux avec une population de 24 033 et 18 526 respectivement en 1996 et 2006. Ce qui correspond à des pourcentages respectifs de 41,2% en 1996 et 30,8% en 2006.

Tableau 2.6 : Population étrangère africaine résidente en 1996

Nationalité	Femmes	Hommes	Total	Proportion (%)
Béninoise	1 910	2 034	3 944	6,7
Ghanéenne	3 636	1 479	5 115	8,7
Ivoirienne	1 048	863	1 911	3,2
Maliennne	12 140	11 893	24 033	41,2
Nigérienne	3 389	4 190	7 579	13,0
Togolaise	2 711	1 294	4 005	6,8
Autres Africains	5 792	5 915	11 707	20,0
Total	30 626	27 668	58 294	100

Source : RGPH, 1996

Les femmes de nationalité malienne représentaient 50,5% de la population malienne résidant au Burkina Faso en 1996 et les hommes 49,4%. On constate qu'il y a dix ans, le nombre de femmes maliennes résidant au Burkina Faso dépassait celui des hommes de la même nationalité. En 2006, les mêmes tendances se poursuivent dans une certaine mesure: (tableau 2.6 et 2.7).

Tableau 2.7 : Population étrangère africaine résidente en 2006

Nationalité	Ensemble		Féminin		Masculin	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Béninoise	5851	10,2	2832	9,9	3019	10,5
Ghanéenne	2579	4,5	1513	5,3	1066	3,7
Ivoirienne	2345	4,1	1194	4,2	1151	4,0
Maliennne	18526	32,3	9640	33,7	8886	30,8
Nigérienne	5690	9,9	2284	8,0	3406	11,8
Togolaise	8710	15,2	5042	17,6	3668	12,7
Autres Africains	13711	23,9	6069	21,2	7642	26,5
Total	57412	100	28574	100	28838	100

- Pour les populations de nationalité malienne, on note une augmentation de 2% pour les femmes et une diminution de 1,4% pour les hommes.
- Cette tendance à la hausse se poursuit dans la population féminine togolaise (5 042 habitantes) en 2006 pendant que chez les Ghanéennes (1 513 habitantes), c'est une situation contraire. Quant aux hommes de nationalité ghanéenne et togolaise, ils sont moins que les femmes respectivement en 1996 (1 479 habitants) et en 2006 (1 066 habitants).
- Au sein de la population nigérienne, les femmes (3 389 habitants en 1996 contre 2 284 en 2006) sont moins que les hommes (4 190 en 1996 contre 3 046 en 2006). Cette population est en constante diminution.
- En 1996, il y avait un effectif de 1 910 Béninoises contre 2 034 de Béninois, tandis qu'en 2006, 2 832 femmes de nationalité béninoise vivent au Burkina Faso contre 3 019 hommes. La population féminine béninoise a augmenté.

- Moins nombreuses que les nationalités déjà citées, les populations ivoiriennes résidant au Burkina Faso comptent plus de femmes (1 048 habitants en 1996 contre 1 194 habitants en 2006) que d'hommes (863 habitants en 1996 contre 1 151 habitants en 2006).

Au regard de ce qui précède et selon les résultats du RGPH de 2006, il y a plus de femmes (51,7%) que d'hommes (48,3%) au Burkina Faso. Il s'agit d'une tendance qui s'observe depuis les deux précédents RGPH caractérisés par des rapports de féminité statique de 107 femmes pour 100 hommes respectivement en 1985, 1996 et en 2006.

CHAPITRE 3 : SCOLARISATION, INSTRUCTION ET ALPHABETISATION

L'éducation joue un rôle important dans le développement d'une nation. C'est également un secteur très sensible qui, de par ses effets libérateurs, procure aux individus de l'autonomie, du bien-être, de l'aisance et de l'épanouissement. Généralement exclues de ces avantages d'ordre éducationnels sous le poids des traditions qui ne tolèrent pas leur ouverture d'esprit et un sens des responsabilités, les filles et les femmes sont moins scolarisées, moins instruites et moins alphabétisées que les garçons et les hommes. Ainsi, dans le domaine de l'éducation, elles sont plus défavorisées que les garçons et les hommes privilégiés par les cultures et les traditions dans les processus d'acquisition du savoir et du savoir - faire. Ce sont ces éléments qui expliquent pour l'essentiel les faibles taux de scolarisation, d'instruction et d'alphabétisation des filles et des femmes au profit des garçons et des hommes dans les résultats du RGPH 2006.

3.1 SCOLARISATION

Les résultats définitifs du Recensement Général de la population et de l'Habitation de 2006 ont révélé qu'au Burkina Faso, le taux brut de scolarisation au primaire est de 54,1% pour les filles contre 61,3% pour les garçons de 7 à 12 ans¹⁹ par rapport à une moyenne nationale de 57,8%(INSD, RGPH, 2006). En ce qui concerne le milieu urbain, ce taux brut de scolarisation au primaire s'élève à 100,8% chez les filles contre 42,8% de filles en milieu rural. Le taux brut de scolarisation au primaire est de 107,2% pour les garçons en milieu urbain contre 51,3% en milieu rural.

Sur le plan national, le taux net de scolarisation au primaire est de 44,3% pour les enfants de 7-12 ans.

Tableau 3.1 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire (7-12 ans) par sexe (%) en 2006

Milieu de résidence	Taux brut de scolarisation			Taux net de scolarisation		
	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons
Ensemble	57,8	54,1	61,3	44,3	41,6	46,9
Urbain	104,0	100,8	107,2	76,3	74,1	78,5
Rural	47,2	42,8	51,3	36,9	33,7	40,0

Il y a une proportion de 74,1% de filles en milieu urbain contre 33,7% de filles en milieu rural. Au niveau des garçons, le taux net de scolarisation au primaire est de 78,5% contre 40,0% pour le milieu rural. En milieu urbain, les pourcentages élevés chez les deux sexes des taux brut et net de scolarisation au primaire peuvent s'expliquer non seulement par l'effet des campagnes de sensibilisation pour l'éducation des enfants au Burkina Faso, mais aussi par le fait que les villes abritent le plus d'infrastructures éducatives que les campagnes. Le milieu urbain offre ainsi plus d'opportunités voire de chances de scolarité dans un contexte historique et socio – culturel de mieux en mieux aguerri des influences de la modernité. En effet, les avantages liés à la scolarisation sont tels que les familles ne résistent plus à l'envoi de leurs enfants à l'école. Néanmoins, des préoccupations demeurent et concernent essentiellement les moyens et les débouchés. Ainsi, l'enjeu majeur consiste à répondre à une interrogation fondamentale: quel type d'école pour un métier d'avenir ?

¹⁹ Confère Tableau 3.1.

Tableau 3.2 : Répartition (%) des filles et des garçons de 7-16 ans selon la fréquentation scolaire et le milieu de résidence en 2006

Fréquentation scolaire	Garçons			Filles		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
N'a jamais fréquenté l'école	50,9	16,0	59,4	57,9	23,6	67,6
A fréquenté l'école	5,7	7,6	5,3	4,4	7,5	3,5
Fréquentent actuellement l'école	43,0	76,1	34,9	37,4	68,5	28,6
ND	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4
Total	100 (1905064)	100 (373350)	100 (1531714)	100 (1811208)	100 (397686)	100 (1413522)

Sur le plan national, le quatrième RGPH indique qu'il y a moins de filles (37,4%) que de garçons (43,0%) qui vont à l'école entre l'âge de 7 et 16 ans²⁰. La proportion de filles non scolarisées dont l'âge se situe entre 7 et 16 ans²¹ est supérieure à celui des garçons correspondant respectivement à 57,9% contre 50,9%, soit un écart de 7,0% au détriment des filles. Celles qui ont fréquenté l'école sont 4,4% contre 5,7% pour les garçons. En milieu urbain, les filles sont plus nombreuses (68,5%) à aller à l'école que leurs sœurs du milieu rural (28,6%), soit un écart sensible de 39,9% au détriment des filles rurales. Cette situation invite les acteurs de l'éducation formelle à renforcer leurs programmes en direction du monde rural tout en mettant spécifiquement un accent particulier sur le cas des filles. En milieu urbain, 23,6% de filles n'ont jamais fréquenté l'école contre 16,0% de garçons. Ce sont 7,5% de filles qui ont fréquenté l'école contre 5,7% de garçons. En 2006, 68,5% de filles fréquentent l'école contre 76,1% de garçons en milieu urbain. En ce qui concerne le milieu rural, 67,6% de filles ne sont jamais allées à l'école contre 59,4% de garçons.

Au niveau du secondaire, les taux brut et net de scolarisation présentent des tendances similaires à celles du primaire. Pour le secondaire, ces deux types de taux sont inférieurs chez les filles dans l'ensemble selon le milieu de résidence contre ceux des garçons qui sont plus élevés. Ainsi, sur le plan national, le taux brut de scolarisation au secondaire est de 18,3% pour les filles et de 25,3% pour les garçons, soit un écart de 7% de lycéens-collégiens de plus que les lycéennes-collégiennes. Le taux brut de scolarisation au secondaire en milieu urbain est de 50,1% pour les filles contre 66,5% pour les garçons, soit un écart sensible de 16,4 % sur les filles.

Le taux brut en milieu rural est de 6,2% de filles contre 11,2% de garçons, soit un écart de 5% sur les filles. Quant au taux net de scolarisation au secondaire, il a été évalué à 13,3% de filles contre 18,3% de garçons, soit un écart de 5% au détriment des filles. Selon le milieu de résidence, ce taux correspond respectivement aux résultats ci-après :

- 35,1% de filles contre 46,7% de garçons en milieu urbain, soit un écart sensible de 11,6% en défaveur des filles ;
- 4,9% de filles contre 9% de garçons en milieu rural, soit un écart de 4,1% en défaveur des filles.

Tableau 3.3 : Taux brut et taux net de scolarisation au secondaire (%) par sexe selon le milieu de résidence en 2006

Sexe	Taux brut			Taux net		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Garçons	25,3	66,5	11,2	18,3	45,7	9,0
Filles	18,3	50,1	6,2	13,3	35,1	4,9
Total	21,8	57,8	8,7	15,8	40,1	7,0

²⁰ Confère tableau 3.2.

²¹ Idem, Ibidem.

En ce qui concerne les taux de scolarisation au supérieur, la situation se présente de la manière suivante : sur un total d'ensemble de 4,8% en 2006, il y a 3,4% de filles et 6,5% de garçons.

En 1996, le taux de scolarisation brut au supérieur était de 0,6% pour les filles et de 2,0% pour les garçons sur un ensemble de 1,2% pour les deux sexes.

Tableau 3.4 : Taux brut de scolarisation (%) au supérieur selon le sexe de 1996 à 2006

Sexe	Taux bruts de scolarisation	
	1996	2006
Féminin	0,6	3,4
Masculin	2,0	6,5
Ensemble	1,2	4,8

Source : RGPH, 1996

3.2. INSTRUCTION

Sur le plan national, les femmes sans niveau représentent 76,2% contre 64,5% d'hommes, soit un écart sensible de 11,7% au détriment des femmes. En milieu urbain, elles sont 46,1% contre 33,9% d'hommes, soit un écart sensible de 12,2% en défaveur des femmes. En milieu rural, il y a 85,5% de femmes sans niveau contre 75,1%, soit un écart sensible de 10,4% au détriment des femmes.

Les femmes du niveau primaire sont une proportion de :

- 16,7% contre 23,8% pour les hommes en général ;
- 30% de femmes en milieu urbain contre 33,1% d'hommes ;
- 12,6% de femmes en milieu rural contre 20,5% d'hommes.

Concernant les femmes ayant le niveau du premier cycle du niveau secondaire, elles constituent 5% au total contre 7,4% d'hommes. Le milieu urbain présente une situation de 16,1% pour les femmes contre 19,2% pour les hommes, tandis qu'en milieu rural, il y a 1,6% de femmes contre 3,3% d'hommes. Au niveau du second cycle du secondaire, les femmes forment un effectif de 1,4% contre 2,7% sur l'ensemble national pour les hommes.

Dans les milieux urbain et rural, les proportions de la population féminine et masculine sont respectivement de 5,1% pour les femmes ayant le niveau du second cycle du secondaire contre 8,3% pour les hommes ayant le niveau du second cycle du secondaire d'une part, et 0,3% pour les femmes contre 0,8% pour les hommes d'autre part.

Le niveau supérieur, présente une situation de 0,7% de femmes et 1,6% d'hommes en général contre 2,6% de femmes et 5,6% d'hommes pour le milieu urbain et 0,1% de femmes pour le milieu rural contre 0,2%.

Tableau 3.5 : Niveau d'instruction de la population de 7 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe en 2006

Niveau d'instruction	Ensemble			Urbain			Rural		
	Total	Fem.	Hom.	Total	Fem.	Hom.	Total	Fem.	Hom.
Sans niveau	71,0	76,2	64,5	40,1	46,1	33,9	80,6	85,5	75,1
Primaire	20,0	16,7	23,8	31,5	30,0	33,1	16,3	12,6	20,5
Secondaire 1er cycle	6,1	5,0	7,4	17,7	16,1	19,2	2,4	1,6	3,3
Secondaire 2nd cycle	2,0	1,4	4,7	6,7	5,1	8,3	0,5	0,3	0,8
Supérieur	1,1	0,7	1,6	4,1	2,6	5,6	0,1	0,1	0,2

3.3. ALPHABETISATION

En 2006, le taux d'alphabétisation des femmes est de 20,2% contre 33,0% chez les hommes. Il y a dix ans, c'est-à-dire en 1996, ce taux était de 12,8% pour les femmes et de 26,5% pour les hommes. Sur une décennie, le taux d'alphabétisation a évolué respectivement de 7,4% sur les femmes et de 6,5% pour les hommes. Selon le RGPH 2006, en milieu urbain, le taux d'alphabétisation est de 49,8% chez les femmes et de 64,2% chez les hommes sur une moyenne urbaine de 57,0%.

Tableau 3.6 : Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente de 10 ans ou plus selon le sexe et le milieu de résidence en 2006

Sexe	Milieu de résidence		
	Ensemble	Urbain	Rural
Ensemble	26,2	57,0	15,7
Masculin	33,0	64,2	21,4
Féminin	20,2	49,8	10,8

En 1996, ce taux d'alphabétisation était de 46,2% pour les femmes contre 66,6% pour les hommes. Le taux d'alphabétisation était de 8,6% pour les femmes en milieu rural il y a dix ans²² contre 10,8% en 2006, soit une progression de 2,2% au profit des femmes. Chez les hommes, il y avait 20,1% d'hommes du milieu rural alphabétisés en 1996²³ contre 21,4% sur une moyenne rurale de 15,7% en 2006, soit une légère augmentation de 1,3%. L'amélioration du taux d'alphabétisation des femmes entre 1996 et 2006 peut s'expliquer par l'impact de la discrimination positive qui a favorisé la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation spécifique qui tiennent compte des contraintes des femmes. Outre les programmes gouvernementaux et ceux d'ONG comme TINTUA dans la région de l'Est du Burkina Faso, la méthode ERA (Education, Responsabilité, Autonomisation) a été expérimentée avec des résultats satisfaisants par l'UNESCO au profit des femmes de la région du Centre Nord. La mise en œuvre de ces différentes stratégies a permis aux femmes du Burkina Faso d'acquérir de nouvelles connaissances, afin de mieux se prendre en charge et de mieux gérer leur vie. Ainsi, le quatrième RGPH a révélé que le taux d'alphabétisation des filles de 10 à 14 ans est le plus élevé de la population féminine de 10 ans ou plus alphabétisée en 2006 avec une proportion de 38,8% contre respectivement 26,5% chez les 15-24 ans, 18,7% chez les 25-29 ans.

Tableau 3.7 : Taux d'alphabétisation des femmes de 10 ans ou plus par groupe d'âges quinquennal Selon le milieu de résidence et le sexe en 2006

Groupes d'âges	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Ens .	Masc .	Fém.	Ens .	Masc .	Fém.	Ens .	Masc .	Fém.
10-14	42,2	45,4	38,8	77,3	81,2	73,7	32,8	36,5	28,7
15-24	32,7	39,8	26,5	67,1	74,3	60,5	18,6	25,1	12,9
25-29	26,1	35,5	18,7	58,2	65,9	50,3	12,8	20,1	7,5
30-34	23,1	32,6	15,1	52,8	60,6	43,6	11,1	18,2	5,8
35-39	18,2	26,8	11,1	46,0	54,5	36,2	8,3	14,3	3,9
40-44	15,2	22,5	9,1	41,4	50,3	31,7	6,5	11,4	2,8
45-49	13,4	20,5	7,5	38,6	48,7	27,5	5,8	10,2	2,4

²² INSD, RGPH, 1996.

²³ Idem, Ibidem.

Groupes d'âges	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Ens .	Masc .	Fém.	Ens .	Masc .	Fém.	Ens .	Masc .	Fém.
50-54	11,8	18,6	6,0	34,4	45,3	22,6	5,5	9,8	1,9
55-59	8,9	14,1	4,1	27,6	38,3	16,1	4,1	7,2	1,2
60 +	3,8	6,4	1,6	13,5	22,6	6,1	1,7	3,1	0,5
Total	26,2	33,0	20,2	57,0	64,2	49,8	15,7	21,4	10,8

Plus les femmes avancent en âge plus le taux d'alphabétisation régresse pour des raisons telles que les charges familiales (6,3 enfants par femme au plan national), les handicaps de toute nature, les charges domestiques, la garde des enfants. Ces contraintes socioculturelles majeures justifient par rapport aux 10-14 ans, les taux régressifs de 11,1% chez les femmes de 35 à 39 ans, 9,1% chez celles de 40-44 ans, 7,5% chez celles de 45-49 ans, 6,0% chez celles de 50-54 ans et 4,1% chez celles de 55-59 ans. A partir de 60 ans et plus, c'est principalement le poids de l'âge qui joue contre les femmes dont le taux d'alphabétisation est de 1,6%. Dans l'ensemble, selon le milieu de résidence et l'âge, les hommes présentent des taux d'alphabétisation élevés que ceux des femmes comme l'indique le tableau 3.7. Un tel constat est encore la preuve que tout au long de la vie, les femmes n'ont pas les mêmes contraintes sociales ni les mêmes disponibilités à l'apprentissage que les hommes.

Tableau 3.8. : Indicateurs éducatifs par milieu de résidence selon le sexe en 2006

Milieu de résidence	Taux achèvement primaire		Taux alphabétisation (15-24 ans)	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Ensemble	36,0	31,7	39,8	26,5
Urbain	70,0	63,4	74,3	60,5
Rural	26,5	21,4	25,1	12,9

Sur 10 filles qui accèdent au CP1, seulement 3 achèvent leur cycle primaire. Cette situation diverge énormément lorsqu'on est en milieu urbain ou en milieu rural. En effet les difficultés économiques et celles liées à l'offre scolaire restreignent énormément l'évolution des enfants au primaire en milieu rural. Le taux d'achèvement y est de 21,4 % chez les filles et de 26,5 % chez les garçons. En ville sur 10 filles (et 10 garçons) qui entrent au CP1, 6 (7) terminent le cycle. Comme on le constate, l'objectif 1 des OMD d'un taux d'achèvement de 100 % au primaire d'ici 2015 risque de ne pas être atteint à cette allure.

Le niveau d'alphabétisation des jeunes filles de 15-24 ans demeure très faible au Burkina Faso en 2006. Seulement une femme sur 4 est alphabétisée chez ces jeunes filles. En milieu rural 12,9 % des jeunes filles sont alphabétisées, soit près de la moitié des jeunes hommes (25,1 %). En ville par contre l'écart est moindre même s'il est toujours en faveur des jeunes hommes : 60,5 % chez les jeunes femmes et 74,3 % chez les jeunes hommes. Comme au niveau de la scolarisation, le niveau d'alphabétisation des jeunes filles est loin de l'objectif de 100 % fixé par les OMD pour 2015.

CHAPITRE 4 : PARTICIPATION DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Ce chapitre traite de la question de l'occupation principale des femmes, des caractéristiques des femmes inactives et des femmes au foyer.

4.1 OCCUPATION PRINCIPALE

Au Burkina Faso, les femmes scientifiques et intellectuelles sont 0,2% en 2006 contre 0,9% d'hommes du même groupe d'occupation. Parmi les cadres subalternes de l'administration, les femmes représentent 0,6% contre 1,1% d'hommes. La catégorie des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs comporte 81,6% de femmes contre 75,9% d'hommes.

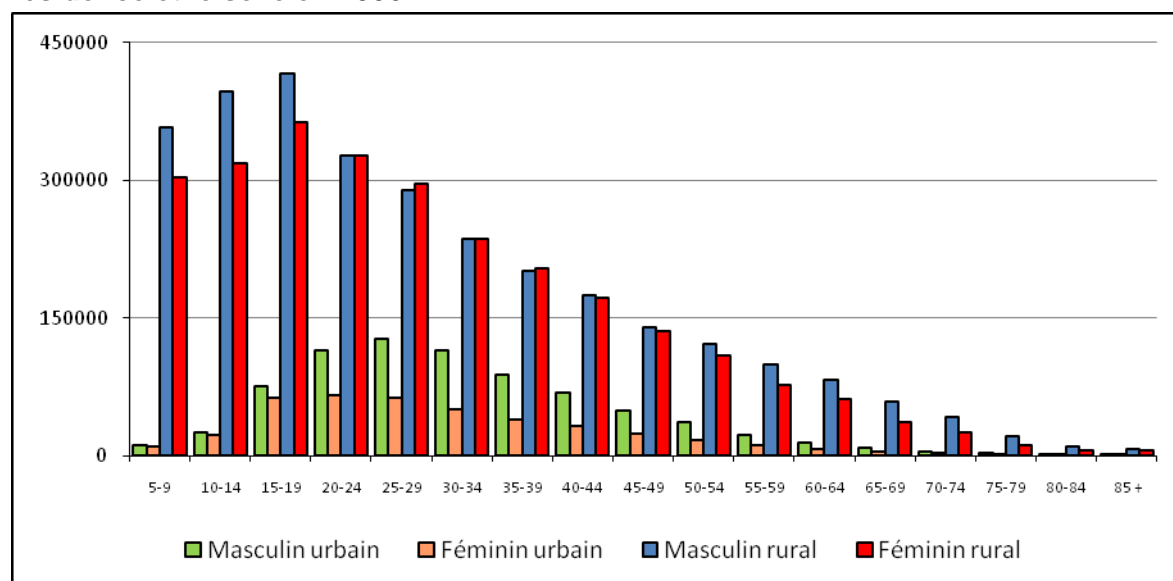
Tableau 4.1 Occupation principale des femmes de 15 à 64 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Domaines d'activité	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Exécutif + cadres supérieurs	0,1	0,0	0,3	0,1	0,0	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,9	0,2	3,1	1,3	0,2	0,0
Professions intermédiaires	2,0	0,9	5,4	4,6	0,9	0,2
Cadres subalternes de l'administration	1,1	0,6	4,0	3,9	0,2	0,1
Personnel de services et vendeurs	9,0	10,3	29,7	42,3	2,6	4,8
Agricultures, éleveurs, pêcheurs	75,9	81,6	22,2	27,2	92,5	91,0
Artisans, ouvriers	7,2	4,0	22,6	9,5	2,5	3,1
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	1,2	1,0	4,2	6,2	0,2	0,1
Armée et sécurité	0,5	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0
Autres métiers et professions	1,3	0,5	3,9	2,7	0,4	0,1
Profession non précisée	0,9	0,8	2,5	2,1	0,4	0,6
Total	100 (2716438)	100 (2319453)	100 (644428)	100 (341334)	100 (2072010)	100 (1978119)

En milieu urbain, il a été recensé 0,1% de femmes cadres supérieurs et 0,3% pour les hommes pour ce type d'occupation. A ce niveau d'occupation, les proportions sont nulles pour les deux sexes en milieu rural. Les scientifiques et intellectuels constituent une proportion de 1,3% de femmes en milieu urbain et 3,1% d'hommes pendant qu'ils représentent une proportion nulle de femmes en milieu rural et 0,2% d'hommes.

En milieu urbain, 3,9% de femmes sont des cadres subalternes de l'administration et 4,0% d'hommes contre 0,1% de femmes contre 0,2% d'hommes en milieu rural.

Dans le domaine de l'agriculture, l'élevage et la pêche, les femmes représentent une proportion de 27,2% et 22,2% d'hommes en milieu urbain contre 91,0% de femmes contre 92,5% d'hommes en milieu rural. En ce qui concerne le groupe du personnel de service et vendeurs sur le plan national, il y a 10,3% de femmes contre 9,0% d'hommes. En milieu urbain les femmes constituent une proportion de 42,3% et 29,7% d'hommes contre 4,8% de femmes en milieu rural et 2,6% d'hommes pour la catégorie du personnel de services et vendeurs.

Graphique 4.1 : Répartition de la population active par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe en 2006

En 2006, le taux d'activité est de 62,7% pour les femmes contre 64% en 1996, soit une régression de 1,3% pour les femmes. Pour les hommes, ce taux est de 87,4% en 2006 contre 76% en 1996, soit une progression de 11,4% au profit des hommes. En effet, contrairement aux hommes qui maintiennent une dynamique constante pour le travail rémunérateur, il arrive que les femmes abandonnent leurs activités sous l'influence du conjoint après ou pendant le mariage. Une telle attitude néfaste pour l'épanouissement de la femme s'explique par des comportements culturels traditionnels qui entravent l'autonomisation des femmes. Tout se passe généralement comme si le droit au développement économique de la femme dépend du bon gré de l'homme dans la société en dépit d'un contexte favorable aux femmes urbaines et rurales avec la création de divers systèmes publics et privés de micro crédits sur l'ensemble du territoire national.

Au plan national, ce taux d'activité correspond en 2006 à 39,8% pour les femmes en milieu urbain contre 74,7% pour les hommes, soit un écart de 34,9% au détriment des femmes.

Quant au milieu rural, il présente une proportion de 70,3% de femmes pour le taux d'activité en 2006 contre 92,7% d'hommes.

Tableau 4.2 : Quelques indicateurs économiques de la population de 15 à 64 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe (%) en 2006

Indicateurs	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Taux d'activité	87,4	62,7	74,7	39,8	92,7	70,3
Taux d'occupation	97,0	98,3	90,4	91,2	99,2	99,7
Taux de chômage	0,6	0,3	1,9	1,3	0,2	0,2
Proportion patron	60,8	24,4	55,2	49,2	62,5	20,2
proportion salariée	8,6	3,7	29,3	22,4	2,4	0,5
Proportion aide familiale	28,3	70,8	8,6	24,8	34,3	78,5

Le taux d'occupation des personnes de 15 ans et plus est de 98,3% chez les femmes contre 97,0% chez les hommes, soit un écart de 1,3% au profit des femmes. En milieu urbain, ce taux d'occupation est de 91,2% pour les femmes et 90,4% pour les hommes contre des proportions de 99,7% de femmes et 99,2% d'hommes en milieu rural. Les aides familiales représentent une proportion de 70,8% de femmes et 28,3% d'hommes. La proportion de patrons est de 24,4% de femmes et de 60,8% d'hommes. En milieu urbain, il y a 49,2% de patronnes contre 55,2% de patrons. En milieu rural, l'écart de genre est plus notable avec des proportions respectives de 20,2% de femmes et 62,5% d'hommes. Outre le bas niveau de formation et d'éducation, le poids des pesanteurs socioculturelles explique la tendance à l'autonomie dans l'occupation qui est plus spontanée chez les hommes que chez les femmes. Socialement, en effet, il est plus facile pour un homme de prendre ses responsabilités et d'être au devant d'une entreprise qu'une femme.

Ainsi, pour soutenir les femmes dans cette perspective, la politique nationale de promotion de la femme a prévu dans son cinquième objectif stratégique qui consiste à « réduire la pauvreté des femmes » au Burkina Faso, la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Des initiatives sont développées, des actions majeures sont menées de part et d'autre par l'ensemble des acteurs engagés y compris le Ministère de la promotion de la femme et les femmes concernées²⁴ pour atteindre ledit objectif. Cependant, au regard des résultats du RGPH 2006, des efforts spécifiques restent à faire surtout en direction des femmes du monde rural qui compte 62,5% de chefs d'entreprises de sexe masculin contre 20,2% de sexe féminin, soit un écart de 42,3%. Chez les femmes le taux de chômage est de 0,3% en 2006 contre 0,8% en 1996. Chez les hommes, il y a 0,6% de chômeurs en 2006 contre 1,8% en 1996.

En milieu urbain le taux de chômage est de 1,3% pour les femmes en 2006 contre 1,9% pour les hommes. Concernant le chômage, le milieu rural enregistre même taux de 2,0% tant en 1996 qu'en 2006. En matière de travail décent sur la base de la rémunération et la qualité de l'offre, le milieu rural n'offre pas beaucoup d'opportunités à la promotion de l'emploi d'une manière générale. Malgré les acquis notables, le Ministère de la jeunesse et celui du travail et de la sécurité sociale devraient conjuguer leurs efforts pour améliorer les cadres juridiques et les mécanismes économiques favorables à la création d'emplois rémunérés en milieu rural. A ce niveau également, les mentalités perdurent au point que la plupart des prestations de services n'ont pas encore intégré le système moderne de monétarisation. Par exemple, dans la catégorie du personnel de services et vendeurs²⁵ en milieu rural, il y a 4,8% de femmes et 2,6% d'hommes dans la même catégorie ; en milieu urbain, on compte 42,3% de femmes et 29,7% d'hommes. Cela correspond à des écarts très sensibles entre les femmes du monde rural et du monde urbain. Dès lors la nécessité de développer des actions et/ou programmes prioritaires en faveur des femmes et des hommes s'impose pour la promotion de l'emploi en milieu rural.

Tableau 4. 3 : Taux d'activité des femmes par milieu de résidence selon l'instruction et l'alphabétisation en 2006

Milieu de résidence	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Alphabétisées
Urbain	42,7	44,5	30,8	39,9	37,0
Rural	71,5	66,1	33,8	30,7	56,2
Ensemble	67,0	53,8	31,5	39,0	43,1

²⁴ Au Burkina Faso, les femmes cheffes d'entreprises sont organisées en Association et sont membres du Réseau des femmes cheffes d'entreprises mise en place avec l'appui de l'UEMOA. Elles bénéficient de formations en renforcement de capacités et participent à des voyages d'études et d'échanges d'expériences tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur.

²⁵ Confère tableau 4.1

L'activité économique des femmes baisse lorsque le niveau d'instruction augmente quel que soit le milieu de résidence (tableau 4.3). De 67 % chez les femmes sans niveau d'instruction, il est de 31,5 % chez celles qui ont le niveau secondaire. Au supérieur l'activité des femmes est plus élevée que celle qui sont au secondaire, cependant elle demeure faible par rapport à celles du primaire et celles qui sont sans niveau d'instruction. Cette situation traduit le fait que les diplômés sont de moins en moins absorbés par le marché de l'emploi. L'écart entre la ville et la campagne baisse également lorsque l'instruction augmente et même qu'au supérieur on a plus de femmes en activité en milieu urbain (39,9 %) qu'en milieu rural (30,7 %). Les femmes alphabétisées ont quant à elles un niveau d'activité (43,1 %) supérieur à celui des femmes de niveau d'instruction secondaire ou supérieure.

Indice de ségrégation professionnelle.

Les tableaux 4.4 et 4.5 présentent les indices de ségrégation professionnelle d'une part au plan national et d'autre part selon le milieu de résidence. Au plan national, il est de 7,0%, montrant que les femmes et les hommes se côtoient au quotidien dans les mêmes emplois.

Tableau 4.4 : Indice de ségrégation professionnelle de la population active occupée de 15 à 64 ans par milieu de résidence en 2006

Indicateurs	Ensemble	Urbain	Rural
Total homme	2692332	628543	2063789
Total femme	2300542	334224	1966318
Indice de ségrégation (%)	7,0	19,7	2,9

En milieu urbain cet indice est de 19,7% et de 2,9% en milieu rural. En ville la ségrégation semble plus importante au niveau professionnel tandis qu'en milieu rural, on tendrait vers une intégration professionnelle. L'indice est effectivement très faible (2,9%) tendant vers zéro.

Tableau 4.5 : Répartition de la population de 15 à 64 ans par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en 2006

Branches d'activités	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Secteur primaire	76,5	81,8	22,3	27,3	93,3	91,2
Secteur secondaire	3,6	3,7	11,4	9,4	1,2	2,8
Secteur tertiaire	18,9	13,5	63,4	60,5	5,0	5,3
ND	1,1	1,0	2,9	2,8	0,5	0,7
Total	100 (2716438)	100 (2319453)	100 (644428)	100 (341334)	100 (2072010)	100 (1978119)

Il y a plus de femmes (81,8%) dans le secteur primaire que d'hommes (76,5%). Cela s'explique par le faible niveau de qualification et de compétence des femmes par rapport aux hommes dans beaucoup de secteurs clés l'activité humaine. Dans le secteur secondaire, leur proportion (3,7%) dépasse légèrement celle des hommes (3,6%). Contrairement au milieu urbain où il y a 27,3% de femmes et 22,3% d'hommes, le milieu rural renferme plus d'hommes (93,3%) que de femmes (91,2%) dans le secteur primaire. Cette situation peut se justifier par le fait que les femmes n'ont généralement pas accès aux ressources économiques en dépit d'un contexte juridique favorable qui reconnaît à tous les Burkinabé le

droit à propriété. En milieu rural, elles se contentent de se mettre gratuitement ainsi que leurs progénitures au service des investissements de leurs conjoints ou de la famille tout simplement. A l'instar des hommes, les femmes sont aussi présentes que les hommes dans le secteur tertiaire avec des écarts peu sensibles tels que :

- 13,5% de femmes contre 18,9% d'hommes au plan national, soit un écart de 5,4% au profit des hommes ;
- 60,5% de femmes en milieu urbain contre 63,5% d'hommes, soit un écart de 3% au détriment des femmes ;
- 5,3% de femmes en milieu rural contre 5,0% d'hommes.

4.2 CARACTERISTIQUES DES FEMMES INACTIVES

Sur une population inactive de 2 031 462 personnes, il y a 1 562 074 femmes, soit 76,9% contre 464 388 hommes, soit 23,1%. L'écart entre les deux sexes représente 54% au détriment des femmes. Les femmes au foyer constituent 70,3% des inactifs contre 54,4% d'hommes essentiellement composés d'élèves et d'étudiants. Au Burkina Faso, l'effectif de la population inactive est de 859 926 en milieu urbain et de 1 171 536 en milieu rural. Cette population inactive représente une proportion de 42,3% en milieu, alors qu'en milieu rural, la proportion est de 57,7%.

4.3 TRAVAIL DES FILLES

En 2006, le Burkina Faso compte 32,3% de filles occupées contre 37,4% de garçons. En milieu urbain, 6,6% de filles sont occupées contre 8,1% de garçons. La proportion de chômeurs est identique (0,1%) au sein des deux sexes. Les filles en quête du premier emploi constituent une proportion de 0,4% contre 0,6% chez les garçons. Les élèves de sexe féminin représentent une proportion de 33,4% contre 37,9% d'élèves de sexe masculin (tableau 4.6).

Tableau 4.6 : Répartition des filles de 5 à 14 ans par statut de l'occupation selon le sexe et le milieu de résidence (%) en 2006

Statut d'occupation	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Occupé	37,4	32,3	8,1	6,6	43,9	38,6
Chômeur	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1
En quête du 1er emploi	0,6	0,4	1,5	1,2	0,3	0,2
Occupé au foyer	1,5	9,2	1,2	6,9	1,6	9,8
Elève	37,9	33,4	71,5	66,7	30,3	25,1
Rentier	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Autres inactifs	22,5	24,5	17,4	18,3	23,6	26,1
Total	100 (2076576)	100 (1985722)	100 (378643)	100 (392787)	100 (1697933)	100 (1592935)

Source : RGPH, 2006

Les filles non scolarisées représentent 48,8% d'occupées contre 60,7% de garçons non scolarisés (tableau 4.7). En milieu urbain, la proportion de filles non scolarisées occupées est de 20,3% contre 29,0% de garçons non scolarisés, tandis que le milieu rural compte 51,9% de filles non scolarisées occupées contre 63,5% de garçons non scolarisés.

Tableau 4.7 : Répartition des filles (5-14 ans) non scolarisées par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence en 2006

Statut d'occupation	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Occupé	60,7	48,8	29,0	20,3	63,5	51,9
Chômeur	0,2	0,2	0,9	0,6	0,2	0,1
En quête du 1er emploi	0,9	0,6	5,3	3,6	0,5	0,3
Occupé au foyer	2,3	13,7	3,4	20,6	2,2	13,0
Rentier	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres inactifs	35,9	36,5	61,3	54,8	33,7	34,6
Total	100 (1256104)	100 (1293742)	100 (101798)	100 (124550)	100 (1154306)	100 (1169192)

Les filles non scolarisées occupées au foyer sont 13,7% contre 2,3% de garçons non scolarisés au foyer. En milieu urbain, les filles non scolarisées occupées au foyer représentent 20,6% contre 3,4% de garçons non scolarisés occupés au foyer. Le milieu rural présente des proportions de 13,0% de filles non scolarisées occupées au foyer contre 2,2% de garçons non scolarisés occupés au foyer (tableau 4.7).

Tableau 4.8 : Répartition des enfants de 5 à 14 ans non scolarisés par occupation principale selon le sexe et le milieu de résidence en 2006

Domaines d'activité	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Personnel de services et vendeurs	0,8	2,6	10,4	19,7	0,4	1,9
Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs	97,1	94,2	68,7	54,0	98,2	95,9
Artisans, ouvriers	1,0	1,0	16,0	5,1	0,4	0,9
Ouvriers et employés non qualifiés	0,1	0,8	1,2	15,9	0,1	0,2
Autres métiers et professions	0,2	0,2	1,5	1,3	0,1	0,1
ND	0,8	1,1	2,2	3,9	0,7	1,0
Total	100 (762140)	100 (631930)	100 (29495)	100 (25320)	100 (732645)	100 (606610)

Dans un domaine d'activité économique comme l'agriculture -l'élevage – la pêche au Burkina Faso, les filles non scolarisées constituent une proportion de 94,2% contre 97,1% de garçons non scolarisés dans le même domaine d'activité. En milieu urbain, les proportions sont de 54,0% de filles non scolarisées dans la catégorie des agriculteurs- éleveurs – pêcheurs et 68,7% de garçons dans la même catégories d'acteurs, alors que pour la même catégorie considérée, il y a en milieu rural 95,9% de filles non scolarisées contre 98,2% de garçons non scolarisés.

C'est en milieu urbain qu'il y a le plus de filles non scolarisées (19,7%) travaillant comme personnel de services et vendeurs, tandis que les garçons non scolarisés sont principalement actifs dans le domaine de l'agriculture, l'élevage et la pêche (97,1% au plan national, 94% en milieu urbain et 95% en milieu rural). L'absence de qualification par manque de formation et de scolarisation peut expliquer un telle tendance constatée chez des jeunes de 5 à 14 ans.

La proportion des artisans et ouvriers sans formation scolaire est la même pour les deux sexes. Le groupe des ouvrières et employés non qualifiés s'élève respectivement à 0,8% de filles et à 0,1% de garçons qui sont ne sont pas scolarisés.

4.4. FEMME AU FOYER

Sur un effectif de 1 057 924 dont 374 345 en milieu urbain et 683 579 en milieu rural, les femmes au foyer sont plus nombreuses dans les campagnes (64,6%) que dans les villes (35,4%) (tableau 4.10).

Tableau 4.9 : Répartition des femmes au foyer de 15 à 64 ans selon le milieu de résidence

Femme au foyer	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Effectif	374345	683579	1057924
Proportion (%)	35,4	64,6	100

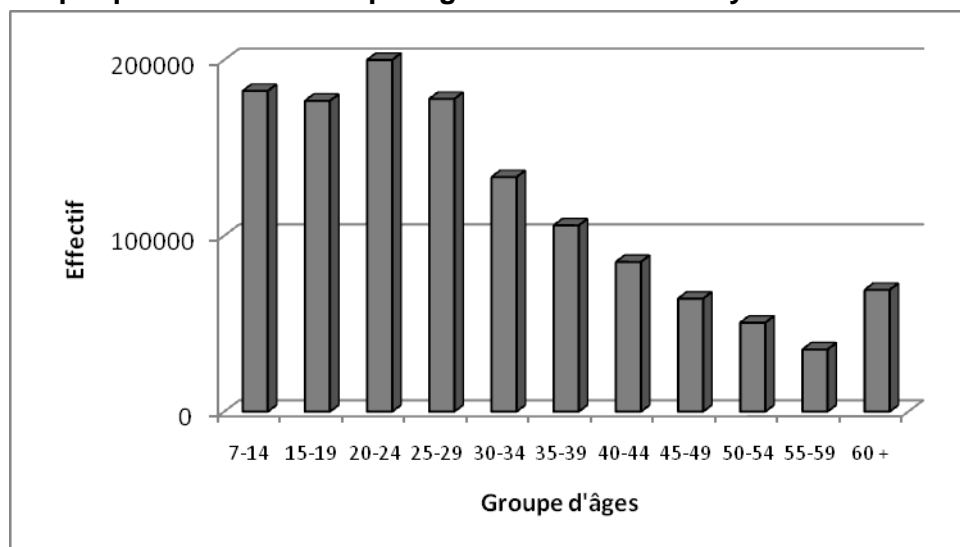
Le groupe d'âge des 20-24 ans compte le plus de femmes au foyer avec une proportion de 15,6% au plan national, 18,1% en milieu urbain et 14,5% en milieu rural. Les femmes au foyer ont beaucoup d'enfants :

- 6,5 enfants par femme au foyer au plan national,
- 5,5 enfants par femme au foyer en milieu urbain ;
- 7,0 enfants par femme au foyer en milieu rural.

Tableau 4.10 : Répartition de la population féminine au foyer par groupe d'âges selon le milieu de résidence en 2006

Groupe d'âges	Ensemble	Urbain	Rural
7-14	14,2	6,5	17,9
15-19	13,8	13,1	14,1
20-24	15,6	18,1	14,5
25-29	13,8	16,4	12,6
30-34	10,4	12,1	9,6
35-39	8,2	9,0	7,9
40-44	6,6	7,2	6,3
45-49	5,0	5,2	4,9
50-54	3,9	4,1	3,9
55-59	2,7	2,8	2,7
60 +	5,4	5,3	5,4
ND	0,3	0,4	0,2
Total	100 (1284728)	100 (415449)	100 (869279)

Le nombre moyen d'enfants nés vivants chez les femmes au foyer est 6,5, ce qui est supérieur à celui de l'ensemble des femmes au Burkina Faso (6,2 enfants par femme au plan national). La même situation se présente au niveau de l'âge moyen à la procréation qui est de 29,1 ans pour les femmes au foyer en général, tandis qu'en milieu urbain, il est de 28,7 ans contre 29 ans en milieu rural. Cet état de fait peut s'expliquer par les obligations que leur impose généralement leur statut social sur le plan culturel.

Graphique 4.2 : Structure par âge des femmes au foyer en 2006

La tranche d'âges des 20-24 ans comporte plus de femmes au foyer. Par ailleurs, il y a moins d'adolescentes au foyer (15-19ans) que de filles de 7 à 14 ans au foyer. Entre 30 et 34ans, les femmes au foyer sont plus nombreuses que celles de 35-39 ans, 40-44 ans et 45-49 ans. A partir des tranches d'âges des 50-54 ans et 55-59 ans, il y a une régression sensible, puis un accroissement à l'âge de 60 ans et plus.

Tableau 4.11 : Fécondité des femmes au foyer selon le milieu de résidence en 2006

Indicateurs	Ensemble	Urbain	Rural
ISF	6,5	5,5	7,0
AMP (2006)	29,1	28,7	29,2

L'allure d'une telle structure par âge des femmes au foyer peut s'expliquer par l'impact de la procréation d'une part et les retombées des programmes et stratégies de réduction de la pauvreté des femmes par le développement d'activités génératrices de revenus d'autre part et qui leur confère un certain pouvoir économique et de l'autonomie indispensable à la satisfaction des besoins financiers.

Tableau 4.12 : Répartition des femmes au foyer selon le statut matrimonial et le milieu de résidence

Etat matrimonial	Ensemble	Urbain	Rural
Célibataire	16,0	18,2	14,9
Monogame	49,8	57,3	45,9
Polygame	25,2	14,8	30,7
Veuf/Veuve	5,9	6,5	5,7
Divorcé(e)	0,9	0,9	0,9
Union libre	0,3	0,6	0,2
ND	1,8	1,8	1,8
Total	100 (1175978)	100 (403473)	100 (772505)

Les femmes au foyer célibataires sont 16,0%. Celles qui vivent dans des foyers monogames constituent 49,8% contre 25,2% en foyer polygame. La proportion des femmes au foyer divorcées s'élève à 0,9%. Celles qui sont en union libre représentent 0,3%. Les veuves au foyer s'élèvent à 5,9%.

Au regard des résultats du RGPH 2006 sur la situation des femmes au foyer, une attention devrait être accordée à cette catégorie spécifique de femmes à travers une enquête un peu plus approfondie, afin d'identifier leurs besoins et d'élaborer un plan stratégique d'appui à leurs conditions de vie. En effet, au regard de la cherté de la vie et des problèmes d'épanouissement auxquels elles sont confrontées sans doute au quotidien, il serait nécessaire d'organiser des séances de formation et de sensibilisation sur la santé de la reproduction, le rôle des loisirs dans l'éclosion de l'esprit humain et la problématique de l'élévation de l'Indice Synthétique de Fécondité au Burkina Faso en collaboration avec leurs conjoints.

CHAPITRE 5 : MORTALITE DES FEMMES

Ici, l'analyse est consacrée à la mortalité générale et l'espérance de vie à la naissance en mettant un accent particulier sur la mortalité maternelle au Burkina Faso et à son évolution.

5.1. MORTALITE GENERALE ET ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE

Le niveau de la mortalité comme les années précédentes demeure plus faible chez les femmes que chez les hommes au Burkina Faso. En effet, en 2006 le taux brut de mortalité s'élevait à 11,3 ‰ contre 12 ‰ chez les hommes. Cet écart diminue ou augmente selon qu'on est en milieu urbain ou en milieu rural. En ville, l'écart est de 0,1 point et en milieu rural de un point. Il faut noter que le niveau de mortalité en ville des femmes demeure plus faible (6,7 ‰) qu'en milieu rural (12,6 ‰). Cette différence de niveau de mortalité se situe au niveau de l'espérance de vie à la naissance où on constate que les femmes en milieu rural vivent 1,9 ans de plus que les hommes et en milieu urbain 1,7 ans de plus. L'espérance de vie des femmes à la naissance s'élève à 56 ans en milieu rural et 65,1 ans en milieu urbain (tableau 5.1).

Au niveau régional, c'est la région du Centre-Est qui a le niveau de mortalité le plus élevé chez les femmes, soit un taux brut de mortalité de 14,8 ‰ et une espérance de vie à la naissance de 52,8 ans. Comme on devait s'y attendre, la région du Centre est la région où le niveau de mortalité est le plus bas avec 5,5 ‰ comme taux brut de mortalité et 68 ans comme espérance de vie à la naissance (tableau A.4).

Tableau 5.1 : Taux brut de mortalité (‰) et espérance de vie à la naissance (années) en 2006

Milieu de résidence	Taux brut de mortalité		Espérance de vie à la naissance	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Urbain	6,8	6,7	63,4	65,1
Rural	13,6	12,6	54,1	56,0
Ensemble	12,0	11,3	55,8	57,5

La mortalité dans l'enfance demeure élevée au Burkina Faso en 2006, malgré la baisse constatée. Le quotient de mortalité infantile chez les filles est de 86 décès pour 1000 naissances vivantes contre 98 décès pour 1000 naissances vivantes chez les garçons. Cet écart est plus perceptible en milieu rural (90,8 décès pour 1000 naissances vivantes chez les filles contre 105,5 chez les garçons) qu'en milieu urbain (61,4 décès pour 1000 naissances vivantes chez les filles contre 65,7 chez les garçons)²⁶.

Tableau 5.2 : Taux et quotient de mortalité infantile en 2006

Milieu de résidence	Taux de mortalité infantile (‰)		Quotient de mortalité infantile (‰)	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Urbain	69,2	64,4	65,7	61,4
Rural	113,6	96,8	105,5	90,8
Ensemble	104,9	91,4	98,0	86,0

²⁶ Voir tableau 5.2

Lorsqu'on passe chez les enfants de 1 à 4 ans révolus, la tendance s'inverse. Les filles ont plus de risque de décéder que les garçons. En effet, on a un quotient de mortalité juvénile de 59,1‰ chez les filles contre 51,1 ‰ chez les garçons. Cependant lorsqu'on tient compte des enfants de 0 à 4 ans, la tendance varie selon le milieu de résidence. En milieu urbain, les filles ont plus de risque de décéder entre 0 et 5 ans (92 ‰) que les garçons (91 ‰), alors qu'en milieu rural, c'est le contraire qu'on constate : chez les garçons le quotient vaut 157 ‰ alors que chez les filles il est de 150 ‰.

Tableau 5.3 : Taux et quotient de mortalité juvénile en 2006

Milieu de résidence	Taux de mortalité juvénile (‰)		Quotient de mortalité juvénile (‰)	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Urbain	6,9	8,3	27,0	32,6
Rural	15,0	17,0	57,5	65,1
Ensemble	13,2	15,4	51,1	59,1

La région du Centre-est demeure la région où les indicateurs de la mortalité sont les plus élevés. En effet les quotients de mortalité infantile (101,6 ‰), juvénile (79,4 ‰) et infanto-juvénile (172,9 ‰) sont les plus élevés. Par contre le Centre comme précédemment est la région où le niveau de mortalité dans l'enfance est le plus bas : 52,6 ‰ pour le quotient de mortalité infantile, 24,8 ‰ pour le quotient de mortalité juvénile et 76,1 ‰ pour le quotient de mortalité infanto – juvénile (tableau A4).

Tableau 5.4 : Taux et quotient de mortalité infanto-juvénile en 2006

Milieu de résidence	Quotient de mortalité infanto-juvénile (‰)	
	Masculin	Féminin
Urbain	91,0	92,0
Rural	157,0	150,0
Ensemble	144,0	140,0

5.2. MORTALITE MATERNELLE

Le niveau de la mortalité maternelle demeure élevé en 2006 au Burkina Faso malgré le fait qu'il a chuté. Il est de 307,3 pour 100000 naissances vivantes. Il est près de deux fois plus élevé en milieu rural (330,4 pour 100000 naissances vivantes) qu'en milieu urbain (173,8 pour 100000 naissances vivantes).

Environ une femme sur six femmes décède entre l'âge de 15 et 49 ans pour des causes liées à la grossesse et à l'accouchement. Cela traduit un niveau très élevé de la mortalité maternelle. Comme précédemment, le risque est deux fois plus élevé en milieu rural (18,9 %) qu'en milieu urbain (8,8 %). Une femme qui tombe enceinte en milieu rural a 2,4 % de risque de décéder alors qu'en ville elle a 0,78 % de risque de décéder.

Au niveau régional, le Sahel est la région où la femme court le plus de risque de décéder pendant ou des suites d'une grossesse. En effet, le rapport de mortalité maternelle y est de 596,5 pour 100000 naissances vivantes et 43,4 % des décès des femmes de 15 à 49 ans sont dus à des causes maternelles. La région du Centre est celle où le rapport de mortalité maternelle (141,7 pour 100000 naissances vivantes) et la probabilité de décéder des suites d'une grossesse (0,61 %) sont les plus faibles. Le Sud-ouest se distingue par le fait que c'est

la région où on a le moins de décès maternels sur l'ensemble des décès des femmes de 15 à 49 ans : 7,8 %.

Tableau 5.5 : Indicateurs de mortalité maternelle par milieu de résidence en 2006

Milieu de résidence	Indicateurs			
	RMM ²⁷ (pour 100000 nv)	TMM ²⁸ (pour 1000)	PDCM ²⁹ (pour 100)	RDV ³⁰ (pour 1000)
Urbain	173,8	0,22	8,8	7,8
Rural	330,4	0,69	18,9	24,1
Ensemble	307,3	0,58	17,2	20,2

nv = naissance vivante

5.3 EVOLUTION

Depuis 1985, le niveau de la mortalité continue de baisser chez les femmes au Burkina Faso. On vit de plus en plus longtemps. En effet, on est passé de 48,8 ans d'espérance de vie à la naissance en 1985 chez les femmes à 57,5 ans en 2006, soit un gain de 8,7 ans en 21 ans.

Tableau 5.6 : Evolution des indicateurs de mortalité de la population féminine de 1985 à 2006

Indicateurs	1985	1991	1993	1996	1998/99	2003	2006
TBM	17,1	14,7	-	13,5	4,8	4,5	11,3
E0	48,8	53,2	-	54,1	-	-	57,5
1q0	135,0	112,9	100,3	104,8	100,9	89,0	86,0
4q1	96,1	79,6	110,3	75,5	128,1	113,0	59,1
5q0	-	183,5	199,5	172,4	216,1	192,0	140,0
RMM	610,0	566,0	-	-	484,0	-	307,3

Source : RGPH (1996, 1985), EDS (2003, 1998, 1993), ED (1991)

Le taux brut de mortalité est passé de 17,1‰ en 1985 à 11,3‰ en 2006. Cette baisse du niveau de mortalité chez les femmes se traduit également au niveau des risques obstétricaux. Le rapport de mortalité maternelle a quasiment baissé de moitié en 21 ans. De 610 décès pour 100000 naissances vivantes en 1985 on est aujourd'hui à 307,3 décès pour 100000 naissances vivantes.

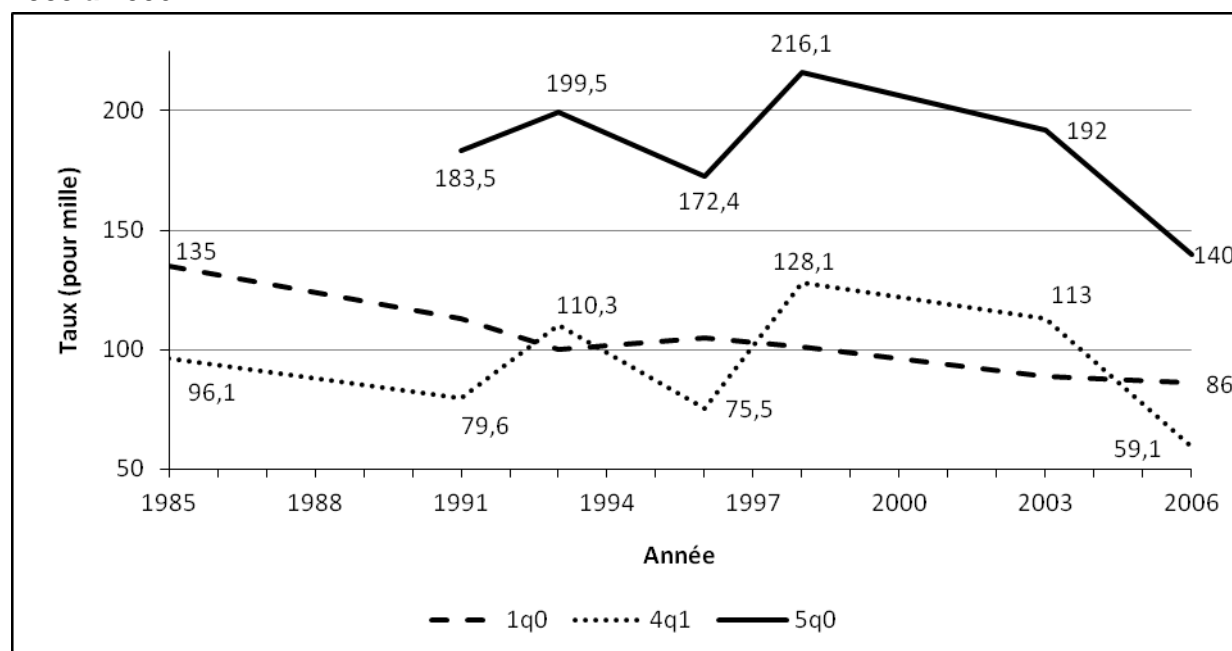
²⁷ Rapport de mortalité maternelle

²⁸ Taux de mortalité maternel

²⁹ Proportion de décès de femmes adultes reliés à des causes maternelles

³⁰ Risque de décès maternel sur la durée de vie

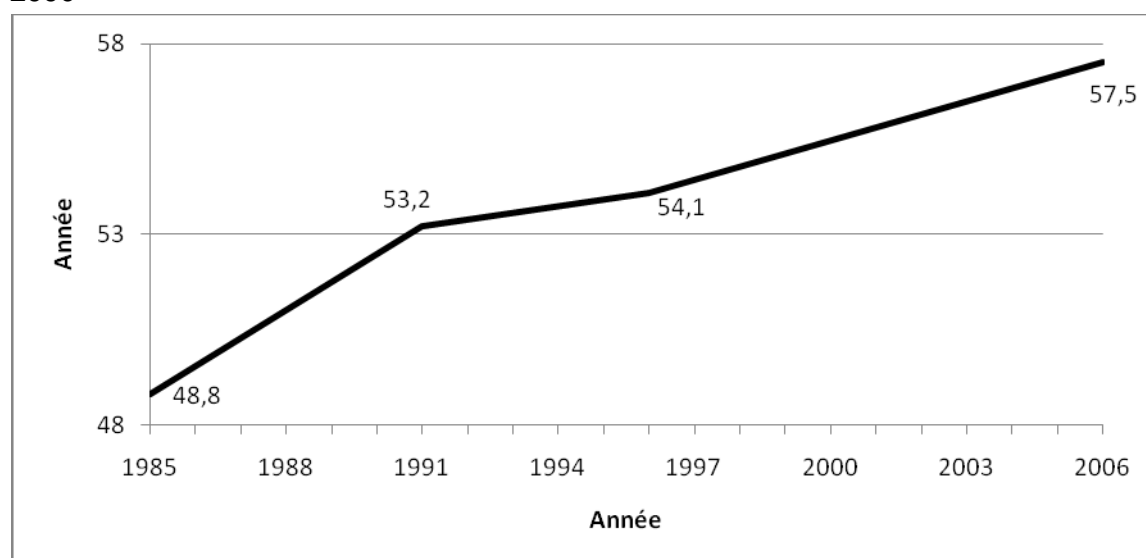
Graphique 5.1 : Evolution des indicateurs de mortalité des filles de moins de 5 ans de 1985 à 2006



Source : tableau 5.1

Chez les filles de moins de 5 ans la baisse du niveau de la mortalité n'a pas été continue depuis 1991 (graphique 5.1). On a connu des hausses en 1993 (199,5 ‰) et en 1998 (216,1 ‰). Cependant, comparativement à 1991 (183,5 ‰) le niveau de la mortalité chez les filles a beaucoup baissé en 2006 (140 ‰). Les quotients de mortalité infantile et juvénile de 2006 quand à eux ont connu une baisse de 3/5^{ème} par rapport à ceux de 1985 (135 ‰ pour le quotient de mortalité infantile et 96,1 ‰ pour le quotient de mortalité juvénile).

Graphique 5.2 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance des femmes de 1985 à 2006

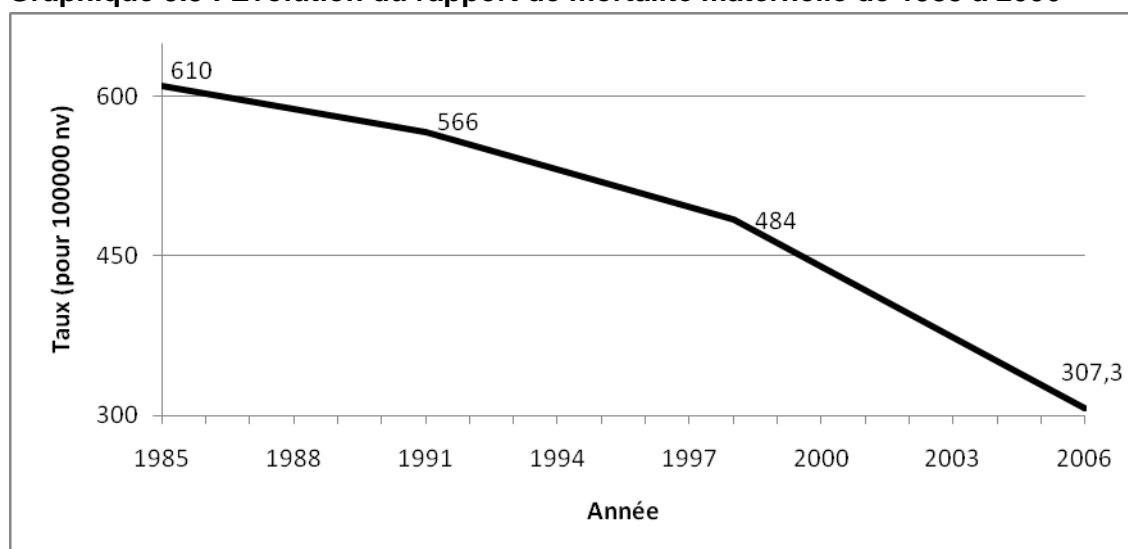


Source : tableau 5.1

La mortalité féminine qu'elle soit générale, maternelle, infantile, juvénile ou infanto - juvénile au Burkina Faso demeure donc élevée malgré l'ensemble des politiques mise en place par le gouvernement. En effet, les femmes ne vivent toujours pas trop longtemps (57,5 ans), décèdent beaucoup au cours de leurs grossesses ou des suites d'accouchement (307,3 décès pour 100000 naissances vivantes) et les filles décèdent beaucoup avant leur premier

anniversaire (86 décès pour 100000 naissances vivantes). De même les niveaux apparaissent davantage plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain.

Graphique 5.3 : Evolution du rapport de mortalité maternelle de 1985 à 2006



Source : tableau 5.1

CHAPITRE 6 : MIGRATION DES FEMMES

Outre la structure par âge des femmes migrantes, ce chapitre aborde leur origine, leur destination, leurs caractéristiques socioéconomiques à travers la migration interne et internationale.

6.1. STRUCTURE PAR AGE DES FEMMES MIGRANTES

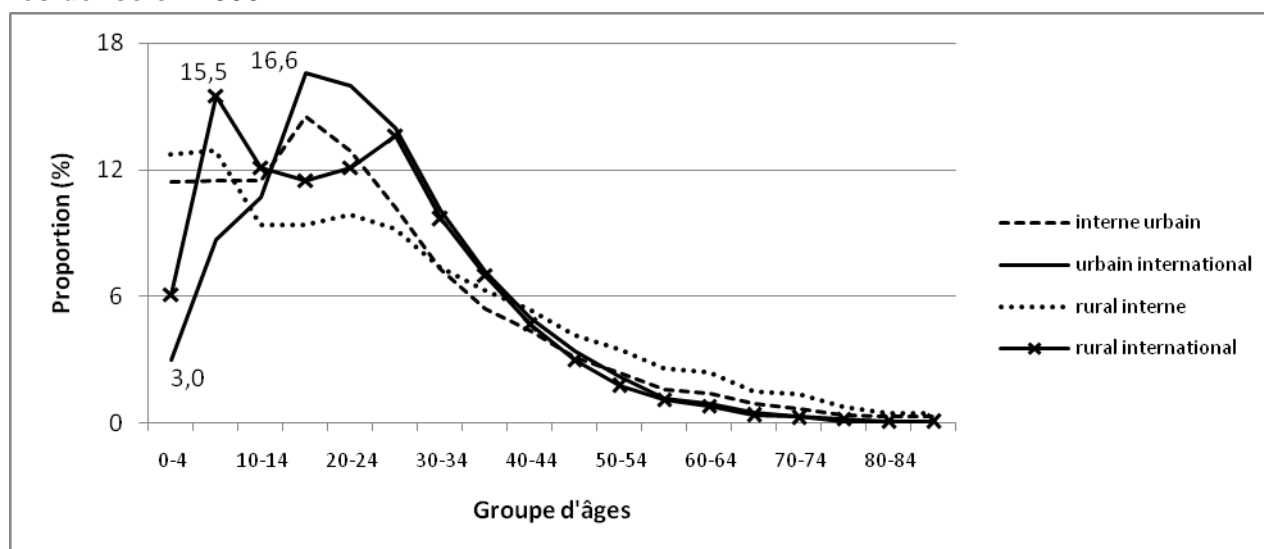
La migration observée dans ce chapitre concerne le déplacement d'une commune vers une autre commune. En 2006, plus d'un tiers des femmes migrantes résidaient en milieu urbain et seulement près de deux femmes sur 10 non migrantes y résidaient. 37,3 % des femmes résidant en ville étaient des migrantes contre 20,4 % en milieu rural, soit près de la moitié des migrantes en ville (tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Répartition de la population féminine par milieu de résidence selon le statut migratoire.

Milieu de résidence	Statut migratoire			Statut migratoire		
	Migrant	Non migrant	Total	Migrant	Non migrant	Total
Urbain	37,3	62,7	100	34,0	18,2	22,0
Rural	20,4	79,6	100	66,0	81,8	78,0
Total	24,1	75,9	100	100	100	100

L'analyse de la structure par âge selon le statut migratoire révèle que la population féminine ne migrant pas est plus jeune que celle qui migre quelque soit le milieu de résidence. L'écart est de plus de 8 ans en milieu rural. En effet l'âge moyen des femmes migrantes résidant en ville est de 28,4 ans contre 20,6 ans chez les non migrantes. En milieu rural, les migrantes ont 29,4 ans en moyenne contre 21,3 ans chez les non migrantes. 50 % de la population féminine migrante résident en milieu urbain a moins de 25 ans alors que celle non migrante a moins de 20 ans. La jeunesse de la population féminine migrante en milieu urbain peut s'expliquer par la migration due à la scolarisation (tableau A.6).

Graphique 6.1 : Structure par âge des femmes par type de migrant et par milieu de résidence en 2006



Source : (tableau A.6)

La structure par âge des migrantes internes et internationales (migration récente) diffère légèrement quand on est en ville ou en milieu rural. Chez les migrantes internationales, la moitié des personnes ont entre 5 et 25 ans quelque soit le milieu de résidence alors que chez les migrantes internes, plus de la moitié a moins de 20 ans. Notons également que les immigrantes internationales sont plus jeunes que les migrantes internes. En campagne, il y a un écart d'âge moyen de 5 ans entre les deux types de migrant (18,7 ans pour l'international et 23,7 ans pour l'interne). En milieu urbain par contre, l'écart est très faible (0,2 ans).

6.2. ORIGINE ET DESTINATION DES FEMMES MIGRANTES

Cette section traitera uniquement de la migration récente. Les régions des Haut Bassins et du Centre Sud sont celles qui comptent le plus grand nombre de femmes ayant émigré vers les autres régions du pays de 2005 à 2006 avec respectivement 13 ‰ et 12,9 ‰. Vient en troisième position la région du Nord (11,1 ‰). La région où les femmes ont le moins émigré est la région de l'Est avec 4,1 ‰. En 2006, la région ayant accueilli le plus grand nombre de femmes migrantes est bien entendu la région du Centre à cause de sa capitale Ouagadougou avec 16,4 ‰ suivi de la région des Haut bassins (11,2 ‰) au sein de laquelle on retrouve la capitale économique Bobo-Dioulasso. La région des Cascades avec son potentiel agricole et industriel est celle qui a accueilli le plus de femmes. La région accueillant le moins de femmes est celle de la Boucle du Mouhoun soit le tiers de la proportion des femmes qui ont immigré au centre (5,3 ‰).

Sur le plan international, ce sont les pays frontaliers qui sont les principaux pays de provenance des femmes. 74,4 % des femmes qui ont immigré au Burkina Faso entre 2005 et 2006 proviennent de la Côte d'Ivoire, suivi de très loin du Mali (7,4 %) et du Ghana (5,3 %). Ces pays constituent également les principales destinations vers lesquelles les femmes ont émigré entre 2005 et 2006 : 74,8 % pour la Côte d'Ivoire, 10 % pour le Ghana et 9 % pour le Mali. Notons que contrairement à l'immigration, l'Europe constitue la 4^{ème} destination au niveau de l'émigration avec 1,6 %. 14,4 % des femmes ayant immigré de l'extérieur proviennent des pays de l'UEMOA (sans la Côte d'Ivoire) et 6,6 % proviennent des autres pays de la CEDEAO ne faisant pas partie de l'UEMOA.

Tableau 6.2 : Répartition de la population féminine migrante (interne) par région de résidence selon la provenance et la destination en 2006

Région de résidence	Emigration (‰)	Immigration (‰)
Boucle du Mouhoun	8,3	5,3
Cascades	10,3	10,1
Centre	10,9	16,4
Centre-Est	5,8	5,9
Centre-Nord	5,6	8,7
Centre-Ouest	8,4	7,3
Centre-Sud	12,9	8,3
Est	4,1	6,2
Haut-Bassins	13	11,2
Nord	11,1	8,1
Plateau-Central	8,4	9,3
Sahel	6,1	6,6
Sud-Ouest	10,4	7,5

6.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES FEMMES MIGRANTES

Les caractéristiques socioéconomiques des femmes migrantes seront abordées à travers la migration interne et la migration internationale.

6.3.1. Migration interne

La population féminine en 2006 ayant été l'objet d'une migration récente est plus jeune en milieu urbain qu'en milieu rural. L'âge moyen des femmes migrantes en milieu urbain est de 22,3 ans, soit 1,4 ans de moins que celui des femmes du milieu rural. Si au niveau national les hommes migrants et les femmes migrantes ont le même âge moyen, ce n'est cependant pas le cas lorsqu'on tient compte du milieu de résidence. En effet, en ville ce sont les hommes migrants qui sont les plus âgés de 2,4 ans, et en campagne, ce sont les femmes migrantes qui sont les plus âgées de près de un an.

Tableau 6.3 : Répartition de la population migrante (récent et interne) par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe en 2006

Groupe d'âges quinquennaux	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
1-4	11,4	10,6	7,6	7,5	12,9	11,7
5-9	12,5	12,4	8,0	9,6	14,3	13,5
10-14	11,1	11,4	8,8	13,7	12,0	10,5
15-19	13,8	16,4	16,8	22,0	12,6	14,3
20-24	12,4	12,8	16,2	15,4	10,9	11,8
25-29	10,4	9,8	12,4	10,4	9,6	9,6
30-34	7,9	6,9	9,6	6,6	7,2	6,9
35-39	5,6	4,9	6,5	4,2	5,3	5,2
40-44	4,2	3,8	4,8	2,8	3,9	4,2
45-49	3,0	2,9	3,4	1,9	2,8	3,2
50-54	2,4	2,3	2,2	1,6	2,4	2,5
55-59	1,7	1,6	1,4	1,1	1,8	1,8
60-64	1,3	1,5	1,0	1,0	1,4	1,7
65-69	0,9	0,9	0,5	0,7	1,1	1,0
70-74	0,7	0,8	0,4	0,7	0,8	0,9
75-79	0,4	0,4	0,3	0,3	0,5	0,5
80-84	0,2	0,3	0,1	0,2	0,3	0,3
85 & +	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,4
Total	100 (111557)	100 (119464)	100 (31806)	100 (32068)	100 (79751)	100 (87396)
Age moyen	23,3	23,3	24,7	22,3	22,8	23,7

Les femmes migrantes résidant en ville ont un niveau d'instruction supérieur à celles qui résident en milieu rural. En effet en ville, elles sont 46,7 % à n'avoir aucun niveau d'instruction contre 81,2 % en milieu rural. Au primaire et au secondaire également, les

niveaux sont plus élevés en ville (24,1 % et 25,1 %) qu'en milieu rural (12,1 % et 6,1 %). Cela peut s'expliquer par la scolarisation.

Seulement 33,9 % des femmes migrantes résidant en milieu urbain sont occupées contre 64,9 % en milieu rural. La plupart des femmes migrantes résidant en ville sont occupées au foyer (37,5 %) alors que chez leurs sœurs du milieu rural elles ne sont que 26,7 % à être occupées au foyer. Plus de trois quarts des migrantes en quête de leur 1^{er} emploi résident en milieu urbain alors que chez les migrantes occupées, elles sont moins d'un tiers à résider en milieu rural. Pour ce qui est du travail rémunéré, 43,5 % des migrantes de la ville sont salariées (4,6 % en milieu rural). Plus de trois quarts des femmes qui travaillent à leur propre compte se trouvent en campagne.

Tableau 6.4 : Répartition de la population féminine migrante interne (récente) selon certaines caractéristiques socio-économiques et le milieu de résidence en 2006

Selon le niveau instruction (3 ans +)			Selon le milieu de résidence			
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Sans niveau	17,7	82,3	100	46,7	81,2	71,8
Maternelle	65,4	34,6	100	0,8	0,2	0,3
Primaire	42,8	57,2	100	24,1	12,1	15,4
Secondaire	60,7	39,3	100	25,1	6,1	11,3
Supérieur	72,3	27,7	100	3,2	0,5	1,2
Total	27,3	72,7	100	100	100	100
Selon le statut d'occupation (5 ans +)			Selon le milieu de résidence			
Occupé	17,3	82,7	100	33,9	64,9	56,0
Chômeur	51,8	48,2	100	0,6	0,2	0,3
En quête du 1er emploi	80,9	19,1	100	3,4	0,3	1,2
Retraité	59,5	40,5	100	0,1	0,0	0,0
Occupé au foyer	36,1	63,9	100	37,5	26,7	29,8
Elève ou étudiant	64,6	35,4	100	17,8	3,9	7,9
Rentier	42,1	57,9	100	0,1	0,0	0,1
Autres inactifs	41,2	58,8	100	6,6	3,8	4,6
Total	28,7	71,3	100	100	100	100
Selon la situation dans l'occupation (5 ans +)			Selon le milieu de résidence			
Indépendants et employeurs	22,9	77,1	100	31,5	21,8	23,5
Salariés	66,3	33,7	100	43,5	4,6	11,2
Autres	6,5	93,5	100	25,0	73,6	65,3
Total	17,1	82,9	100	100	100	100

6.3.2. Migration internationale

Lorsqu'on compare les hommes et les femmes qui ont effectué une immigration internationale entre 2005 et 2006 au Burkina Faso, on se rend compte que les femmes immigrèrent beaucoup plus tôt que les hommes. La structure par âge donne 23,3 ans comme moyenne d'âge des hommes et 19,8 ans comme moyenne d'âge chez les femmes. L'écart d'âge est environ de 3,4 ans quel que soit le milieu de résidence. On remarque également

que les femmes immigrées en milieu rural sont plus jeunes (18,7 ans) que celles qui ont immigré et résident en ville (22,5 ans).

De façon globale, les hommes qui ont immigré ont actuellement un meilleur niveau d'instruction que les femmes. En effet, 64,1 % des hommes n'ont aucun niveau d'instruction contre 72,7 % des femmes. 15,5 % des hommes ont le niveau secondaire ou plus alors que chez les femmes, elles sont de l'ordre de 9,8 %. Comme on devait s'y attendre les femmes migrantes résidant en ville sont plus instruites que celles qui résident en milieu rural : 27 % ont le niveau secondaire ou plus en milieu urbain alors qu'en milieu rural on a 2,2 %. 83,9 % des immigrantes en milieu rural n'ont aucun niveau d'instruction contre 47,1 % en ville.

Au sein des personnes qui ont immigré et qui résident en milieu urbain, le célibat concerne essentiellement les hommes et le mariage concerne essentiellement les femmes. En effet, environ 59 % des hommes qui ont immigrés sont célibataires et 47,6 % des femmes sont mariées. Quelque soit le milieu de résidence, la proportion de femmes immigrées mariées est toujours supérieur à celle des hommes immigrés mariés. Le veuvage et le divorce concernent également plus les femmes qui ont immigré que les hommes qui ont immigré : on a 4,7 % de femmes immigrées veuves (1% chez les hommes) et 2 % de femme immigrée divorcées (1,1% chez les hommes). Le veuvage et le divorce sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain chez les femmes qui ont immigré.

Tableau 6.5 : Répartition de la population immigrante récente (internationale) par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe en 2006

Groupe d'âges quinquennaux	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0-4	14,0	16,5	8,0	10,0	16,6	19,2
5-9	14,6	16,3	9,4	12,0	16,9	18,1
10-14	7,7	8,8	8,0	9,8	7,6	8,4
15-19	7,7	11,7	10,4	14,5	6,5	10,5
20-24	12,3	13,4	16,0	15,3	10,7	12,5
25-29	12,4	12,2	13,2	12,9	12,0	11,9
30-34	9,3	7,3	10,7	8,2	8,7	6,9
35-39	6,7	5,1	7,4	5,9	6,4	4,8
40-44	4,8	3,2	5,4	3,9	4,6	2,9
45-49	3,3	2,2	3,7	2,7	3,2	1,9
50-54	2,5	1,4	3,0	1,8	2,2	1,2
55-59	1,8	0,8	1,9	1,4	1,7	0,6
60-64	1,2	0,6	1,2	0,8	1,2	0,5
65-69	0,8	0,3	0,8	0,3	0,7	0,2
70-74	0,4	0,2	0,4	0,3	0,4	0,2
75-79	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1
80-84	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
85 & +	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Total	100 (28377)	100 (25247)	100 (8679)	100 (7477)	100 (19698)	100 (17770)
Age moyen	23,3	19,8	25,9	22,5	22,2	18,7

Au niveau de l'activité économique, la situation entre homme et femme de 15 à 64 ans immigrants est la même quelque soit le milieu de résidence. Les hommes sont plus occupés que les femmes. Plus de trois hommes sur quatre sont occupés contre près d'une femme sur deux. Une bonne partie des femmes sont occupées au foyer (28,9 %). Il faut noter que dans l'ensemble des immigrants, on compte 7,9 % de salariés chez les femmes et 11 % chez les hommes.

Mais lorsqu'on considère le milieu de résidence, les tendances ne sont pas les mêmes. En effet, en milieu rural, on a 3,2 % de salariés chez les hommes et 0,6 % chez les femmes alors qu'en ville, on a 31,6 % de salariés chez les hommes et 35,2 % chez les femmes. Il y a plus de femmes immigrées salariées en ville qu'en milieu rural. Notons néanmoins que les femmes sont plus occupées en milieu rural (69,6 %) qu'en milieu urbain (35,8 %) et qu'il y a moins de femmes occupées au foyer en milieu rural (24,2 %) qu'en milieu urbain (37,9 %). Environ une immigrée sur deux en milieu urbain n'a pas d'enfants alors qu'en milieu rural, c'est une immigrée sur trois qui n'a pas d'enfant.

Tableau 6.6 : Répartition de la population immigrante récente de 15 à 64 ans (internationale) selon certaines caractéristiques économiques, le milieu de résidence et le sexe en 2006

Statut d'occupation	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Occupé	79,7	57,9	61,4	35,8	89,9	69,6
Chômeur	1,2	0,4	2,1	0,7	0,7	0,2
En quête du 1er emploi	3,3	1,5	6,6	4,0	1,4	0,2
Retraité	0,5	0,1	1,0	0,2	0,2	0,0
Occupé au foyer	0,5	28,9	0,6	37,9	0,4	24,2
Elève ou étudiant	8,8	5,7	20,5	14,0	2,2	1,3
Rentier	0,3	0,1	0,5	0,2	0,1	0,0
Autres inactifs	5,8	5,4	7,2	7,3	5,1	4,4
Total	100	100	100	100	100	100
Situation dans l'occupation						
Indépendant/patron	59,8	33,3	53,6	47,5	62,2	29,6
Salarié	11,0	7,9	31,6	35,2	3,2	0,6
Autre	29,2	58,7	14,8	17,3	34,6	69,8
Total	100	100	100	100	100	100

La migration des femmes au Burkina Faso est donc un phénomène qui concerne plus la campagne et les jeunes. La région des Haut Bassins est celle qui a connu le plus d'émigration de femmes à l'intérieur du pays entre 2005 et 2006, alors que la région du Centre est celle qui a connu le plus d'immigration. De même, les échanges humains (les femmes) avec la Côte d'Ivoire demeurent les plus élevés sur le plan international malgré la crise sociopolitique que vit le pays.

CHAPITRE 7 : FEMMES, FAMILLE ET MENAGE

A travers la problématique « femmes, famille et ménage », ce sont les questions de la nuptialité des femmes, du couple « mère - enfant » et des femmes « cheffes de ménage » qui sont traitées. Un accent particulier est accordé à l'état matrimonial, aux adolescentes mariées, à la fécondité, à l'infécondité, à la structure par âge des femmes cheffes de ménage, à la structure des ménages dirigés par les femmes et aux conditions de vie des ménages dirigés par des femmes avec un accent particulier sur les conditions de vie des femmes monogames cheffes de ménage.

7.1 NUPTIALITE DES FEMMES

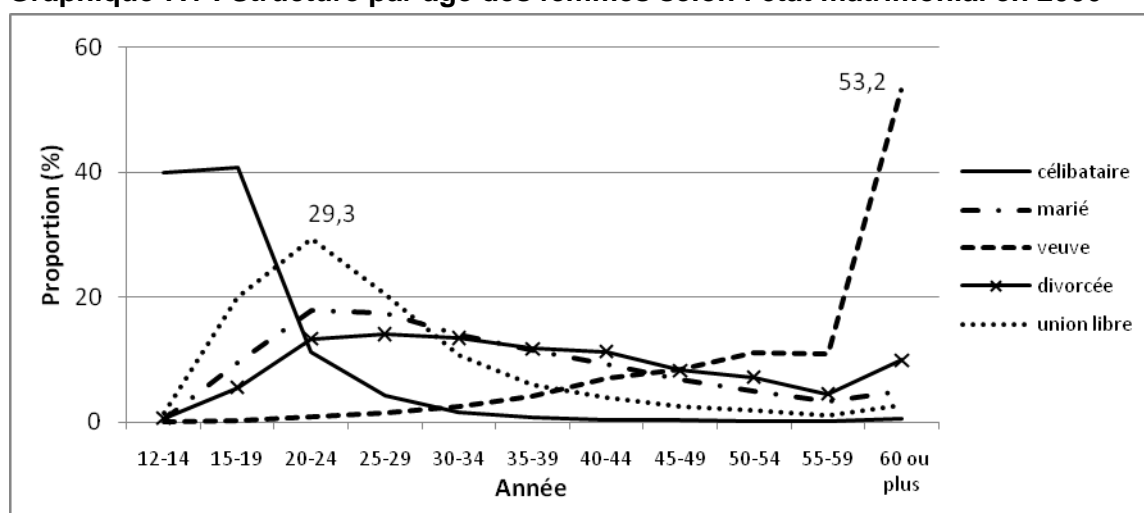
A travers la nuptialité des femmes, ce sont des questions telles que l'état matrimonial, le mariage, en l'occurrence celui des adolescentes et la problématique du célibat qui sont abordées.

7.1.1. Etat matrimonial

Au total, 62,5 % des femmes de 12 ans ou plus sont mariées au Burkina Faso. 80 % des femmes célibataires ont entre 12 et 19 ans et seulement 0,5 % ont plus de 60 ans. La proportion des mariées croît avec l'âge jusqu'au groupe d'âge de 20-24 ans avant de décroître. Le niveau du mariage demeure élevé chez les femmes au Burkina Faso malgré le fait que de nos jours, elles se marient de moins en moins surtout en milieu urbain. De même il se fait très tôt. Cela a pour conséquence un niveau de fécondité toujours élevé. On retient également que la moitié des femmes chefs de ménage sont musulmans et qu'en ville plus de la moitié des femmes cheffes de ménage sont également propriétaires de leur logement.

La plupart des femmes mariées appartiennent au groupe d'âge 20-29 ans. On observe la même tendance au niveau des unions libres, sauf qu'à ce niveau la tranche d'âge la plus représentée est celle des 15-19 ans. La structure par âge des divorcées montre que la plupart d'entre elles ont entre 25 et 29 ans. Le divorce commence donc très tôt chez les femmes au Burkina Faso.

Graphique 7.1 : Structure par âge des femmes selon l'état matrimonial en 2006



Source : tableau A.10

Quel que soit le statut matrimonial, les femmes occupées sont les plus nombreuses (plus de 46 %), suivie des femmes occupées au foyer chez les mariées (31,9 %), les divorcées (22,3

%), les femmes en union libre (31,9 %) ; des élèves et étudiants chez les célibataires (27,6 %) ; des autres inactives chez les veuves (30,8 %). Notons également qu'en 2006, 96 % des élèves et étudiantes étaient célibataires et 76,4 % des femmes occupées au foyer étaient mariées. On constate également que seulement 2,1 % des femmes mariées sont salariées contre 11,4 % des femmes en union libre et 7,8 % de célibataires. 71,3 % des indépendantes et patronnes sont des femmes mariées contre seulement 0,4 % des femmes en union libre. Parmi les femmes salariées, 50,1 % sont des célibataires alors que 43,5 % sont mariées.

Cependant les taux d'activité et d'occupation sont plus élevés chez les femmes mariées (65,6 % et 99,5%) que les célibataires (52,7 % et 92,5 %). Il faut noter que ce sont les femmes divorcées qui ont le taux d'activité le plus élevé. La proportion des indépendantes qui étaient occupées en décembre 2006 était plus élevée chez les veuves (48,7 %) et divorcées (43,4 %) que chez les mariées (23,5 %). Cependant le taux de chômage est le plus faible chez ces dernières.

Pour ce qui est de l'instruction, on constate que 69 % des femmes sans niveau sont mariées alors que seulement 0,2 % sont en union libre. C'est chez les célibataires que la proportion des femmes sans niveau est le plus faible (56,2 %) contrairement aux femmes mariées (89,5 %) et aux veuves (96,4 %). Cependant c'est chez les femmes en union libre que la proportion des personnes de niveau d'instruction supérieur est élevée (2,1 %).

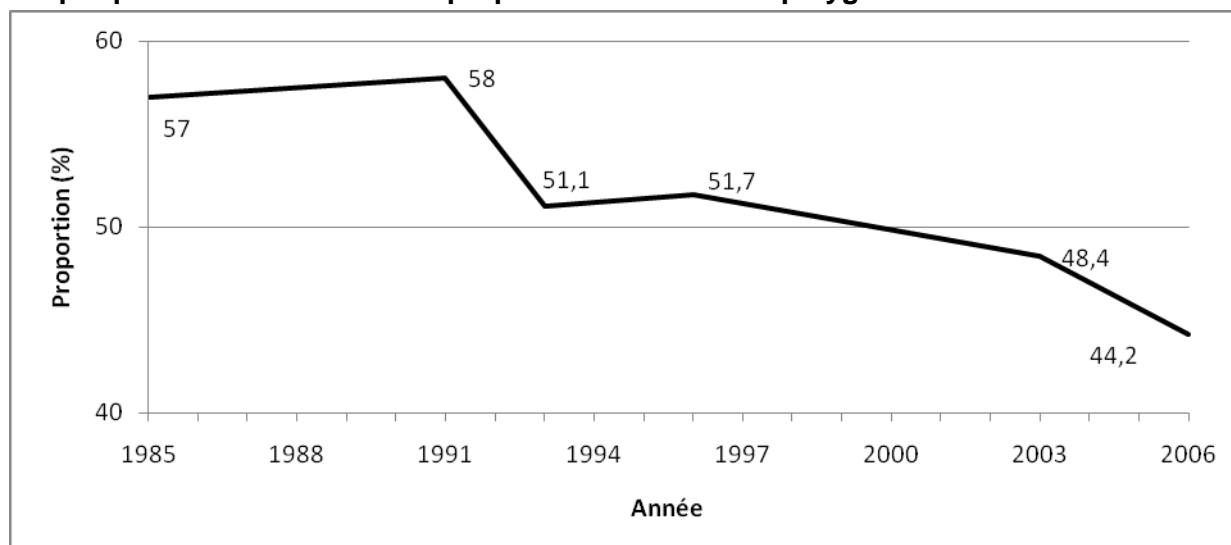
Tableau 7.1 : Indicateurs économiques des femmes par état matrimonial en 2006

Indicateurs	Etat matrimonial				
	Célibataire	Marié	Veuve	Divorcée	Union libre
Taux d'activités	52,7	65,6	63,7	66,9	58,6
taux d'occupation	92,5	99,5	99,3	97,4	95,7
Proportion des salariés	12,3	2,1	1,8	6,0	11,6
Proportion des indépendants	15,8	23,5	48,7	43,4	35,6
Taux de chômage	7,5	0,5	0,7	2,6	4,3

89,8 % des femmes en union polygamique vivent en milieu rural (10,2 % en milieu urbain) et quelque soit la religion considérée, elles sont toujours plus nombreuses en milieu rural qu'en milieu urbain. La proportion des femmes polygames est toujours le plus élevée chez les musulmans quelque soit le milieu de résidence (81,9 % en ville et 61,9 % en milieu rural) suivi des catholiques en milieu urbain (12,1 %) et des animistes en milieu rural (23,1 %).

La structure par âge des femmes polygames est identique à celle des monogames. En effet, elle croît jusqu'à 25-29 ans (20-24 ans chez les monogames) avant d'amorcer une baisse jusqu'aux âges élevés. Entre 35 et 84 ans, les polygames sont plus nombreux que les monogames.

95,7 % des polygames sont sans niveaux d'instruction contre 84,6 % des monogames. Tandis que la proportion des femmes polygames baisse lorsque le niveau d'instruction augmente, celle des femmes monogames augmente. Que ce soit chez les polygames comme chez les monogames, les femmes musulmanes sont les plus nombreuses par rapport aux autres religions. Cependant, lorsqu'on compare les polygames par rapport aux monogames dans chaque religion, on se rend compte que les animistes (57,9 %) et les sans religions (47,9 %) ont les proportions les plus élevées de polygames ; les musulmans sont à 45,5 % et les protestantes ont le niveau le plus bas, soit 26,9 %. Depuis 1991, le niveau de la polygamie ne fait que baisser chez les femmes. Il a baissé de 14 % en 15 ans. En effet, il est passé de 58 % en 1991 à 44,2 % en 2006.

Graphique 7.2 : Evolution de la proportion des femmes polygames de 1985 à 2006

Source : tableau A.14

7.1.2. Nuptialité

En milieu urbain, 7,5 % des femmes demeurent célibataires définitivement, soit 6 fois de plus qu'en milieu rural (1,2 %). Comparativement aux hommes, c'est en milieu rural que le célibat définitif des femmes est inférieur à celui des hommes (2,2 %). En ville, il fait deux fois celui des hommes (3,3 %). Depuis 1985, la proportion des femmes qui demeurent définitivement célibataire ne fait qu'augmenter. Il est passé de 0,6 % en 1985 à 2,6 % en 2006. Ce qui veut dire que les femmes se marient de moins en moins.

L'âge moyen des femmes mariées (19,6 ans) est de 7,3 ans inférieur à celui des hommes mariés (26,9 ans). Les écarts sont quasiment les mêmes quelque soit le milieu de résidence. Cependant il faut noter que les femmes se marient plus tôt en milieu rural (18,4 ans) qu'en milieu urbain (22,8 ans). L'évolution de l'âge moyen au premier mariage des femmes depuis 1985 confirme le fait que de plus en plus, elles se marient tardivement. On est passé de 17,1 ans en 1985 à 19,6 ans en 2006.

Le nombre moyen d'épouses chez les polygames demeure important et s'élève à 2,3 femmes quelque soit le milieu de résidence. Comparativement à 1985, on constate que les polygames malgré le renchérissement du coût de la vie, ont de plus en plus, plus de femmes qu'auparavant. En effet, on est passé de 1,6 femmes en 1985 à 2,3 femmes en 2006.

Tableau 7.2 : Âge moyen au 1^{er} mariage, écart d'âge moyen et célibat définitif selon le milieu de résidence et le sexe en 2006

Milieu de résidence	Âge moyen		Ecart d'âge moyen	Célibat définitif		Nombre moyen d'épouses par homme polygame
	Homme	Femme		Homme	Femme	
urbain	30,2	22,8	7,4	3,3	7,5	2,3
rural	25,3	18,4	6,9	2,2	1,2	2,3
Ensemble	26,9	19,6	7,3	2,4	2,6	2,3

7.1.3. Adolescentes mariées

88,3 % des adolescentes mariées se trouvent en milieu rural. Au sein des femmes mariées, les adolescentes représentent 10,9 % de cette population en milieu rural, contre 6,1 % en milieu urbain. Cela suppose que les femmes se marient plus tôt en milieu rural

comparativement à la ville. En effet, 9,7 % des adolescentes sont mariées en milieu urbain alors qu'en milieu rural on a une proportion de 26,9 %, soit plus du double du milieu urbain. Au niveau de la polygamie, les adolescentes représentent 5,9 % des femmes polygames, soit 6,1 % en milieu rural et 3,7 % en milieu urbain. Parmi les adolescentes mariées, on a 14,3 % de polygames en milieu urbain et 27,8 % en milieu rural.

Tableau 7.3 : Poids des adolescentes mariées par milieu de résidence en 2006

Indicateurs	Urbain	Rural	Ensemble
Proportion au sein des femmes mariées	6,1	10,9	10,0
Polygamie au sein des adolescentes mariées	14,3	27,8	26,2
Proportion au sein des femmes mariées Polygame	3,7	6,1	5,9
Proportion des maries au sein des adolescentes	9,7	26,9	22,3

Lorsqu'on tient compte de la religion, on se rend compte qu'en milieu urbain 76,5 % des adolescentes mariées sont des musulmanes alors qu'en milieu rural, elles sont 69,1 % à être des musulmanes. On observe également la même tendance chez les catholiques. Seules les adolescentes animistes, les protestantes et les sans religions qui sont plus nombreuses en milieu rural qu'en milieu urbain.

75,6 % des adolescentes en quête de leur premier emploi sont en ville alors que seulement 5,4 % de celles qui sont occupées sont également en ville. Cela peut s'expliquer par la migration des jeunes filles vers la ville. Pourtant, on constate qu'en milieu rural, 66,3 % des adolescentes mariées sont occupées alors qu'en ville, c'est plutôt 63,8 % des adolescentes mariées qui sont occupées au foyer. De même seulement 4,2 % de ces femmes en ville sont salariées. Cependant, 86,6 % des indépendantes et patrons sont en milieu rural.

En milieu rural, 78,6 % des adolescentes mariées sont sans niveau d'instruction et seulement 5 % ont le niveau secondaire. Pourtant en ville, elles sont 36,7 % à avoir le niveau secondaire et 32,1 % à n'avoir aucun niveau. Lorsque le niveau d'instruction augmente jusqu'au secondaire, on observe une élévation de la proportion des adolescentes mariées en ville alors qu'en milieu rural, c'est une baisse qu'on constate. Au niveau régional, c'est l'Est (14,8 %) et le sahel (15,8 %) qui ont les proportions les plus élevées d'adolescentes mariées. La Région du Centre a le niveau le plus faible, à savoir 5,2 %.

7.2. MERE ET ENFANT

L'analyse qui sera consacrée au couple mère - enfant traitera principale de la problématique de la fécondité et de l'infécondité.

7.2.1. Fécondité

Le nombre moyen d'enfants par femme en 2006 est de 6,2, soit 6,8 en milieu rural et 4,6 en milieu urbain. On constate que la fécondité des femmes au Burkina Faso demeure élevée. Cela peut s'expliquer à travers l'âge moyen à la procréation qui comme on le constate dans le tableau 7.4 est élevé quelque soit le milieu de résidence.

Tableau 7.4 : Indicateurs de fécondité en 2006

Indicateurs	Ensemble	Urbain	Rural
ISF	6,2	4,6	6,8
AMP	29,6	30,3	29,3

Les femmes résidant dans la Région de l'Est ont en moyenne 7,8 enfants. C'est la région ayant le niveau de fécondité le plus élevé. L'âge moyen à la procréation y est de 29,7 ans. Le Centre par contre à cause de la capitale Ouagadougou est la région qui a le niveau de fécondité le plus bas. Les femmes ont en moyenne 4,4 enfants et l'âge moyen à la procréation y est de 30,4 ans (le plus élevé des 13 régions). L'écart entre la région de l'Est et du Centre est de 3,4 enfants.

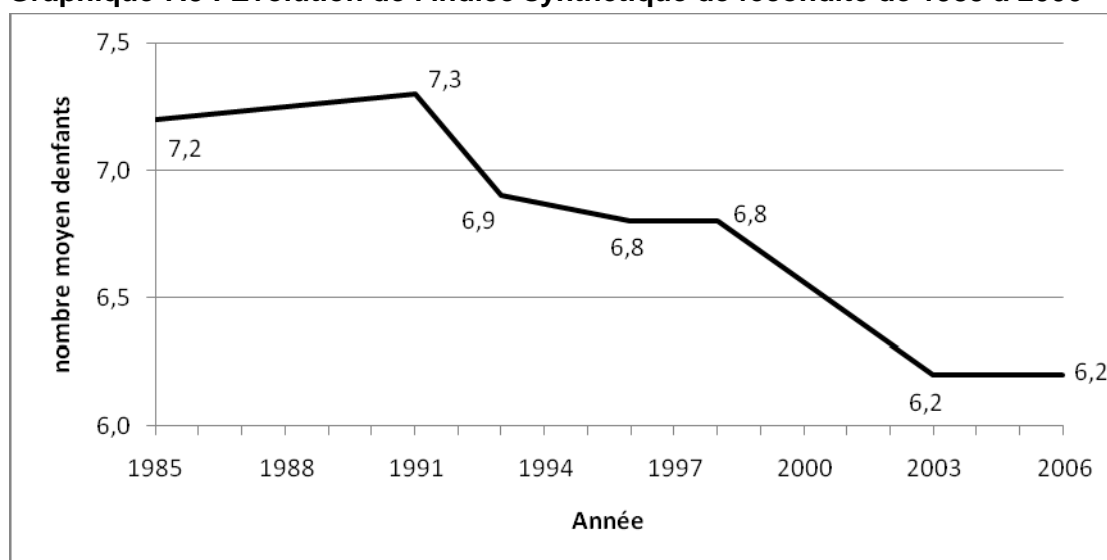
Avant 20 ans (15-19 ans), les femmes ont en moyenne 0,7 enfant en milieu rural contre 0,4 en ville. Leur contribution à la fécondité est de 7,9 % en ville et de 11,1 % en milieu rural. On peut donc dire que la fécondité est plus précoce en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les femmes de 40 ans ou plus ont en moyenne 0,5 enfant en ville et 0,7 enfant en milieu rural. Leur contribution au niveau de la fécondité est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural : 11,5 % en ville et 10,3 % en milieu rural. Les femmes de moins de 20 ans et de 40 ans ou plus contribue donc à hauteur de 21 % au niveau de la fécondité. Cela traduit l'importance de ces tranches d'âge dans la fécondité.

Au niveau de l'instruction, lorsque le niveau augmente, le nombre moyen d'enfants diminue. En effet, on passe de 6,4 enfants en moyenne chez les femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction à 2,9 enfants en moyenne chez les femmes de niveau supérieur. L'âge moyen à la procréation au supérieur est de 31,9 ans et au primaire il est de 25,8 ans.

Le nombre moyen d'enfants par femme n'a pas énormément varié au cours de ces 21 dernières années. On est passé de 7,2 enfants par femmes en 1985 à 6,2 enfants en 2006, soit une baisse de un enfant. Cela montre bien qu'il y a le maintien du comportement procréateur des femmes au Burkina Faso. Cette légère baisse du niveau de la fécondité se traduit également par une augmentation de 0,7 ans de l'âge moyen à la procréation. Cependant, elle n'a pas connu une baisse continue depuis 1991 comme l'Indice Synthétique de Fécondité. De 1991 à 1996 on a connu une baisse de 0,5 ans avant une hausse de 0,6 ans qui a amené l'âge moyen à la procréation à 30,1 ans en 2006.

Graphique 7.3 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité de 1985 à 2006



Source : tableau A.25

7.2.2 Infécondité

L'infécondité primaire au Burkina Faso est une question de milieu de résidence. Lorsqu'on ne tient compte que du milieu rural, on peut dire que l'infécondité primaire concerne les

femmes de 35-49 ans. A partir de 35 ans, on constate que la proportion des femmes sans enfant est comprise entre 3,6 et 3,9 %.

En milieu urbain, l'infécondité primaire débute à partir de 40 ans ; 5,9 % des femmes de 40 à 44 ans n'ont pas encore eu d'enfants et 5,2 % des femmes de 45 à 49 ans. Comme on le constate, l'infécondité primaire commence plus tôt en milieu rural qu'en milieu urbain (le niveau est également plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain).

L'infécondité primaire des femmes a une évolution en dent de scie depuis 1985. De 6 % en 1985 il a baissé à 3,8 % en 1996 avant de connaître une nouvelle hausse en 2006 (4,2 %). Comme on le voit le niveau de la proportion des femmes qui demeurent sans enfants jusqu'à 49 ans a baissé comparativement à 1985.

7.3 FEMMES CHEFFES DE MENAGE

La situation des femmes cheffes de ménage sera abordée à travers la leur fréquence, leur structure par âge d'une part et celle des ménages qu'elles dirigent d'autre part.

7.3.1. Fréquence et structure par âge des femmes cheffes de ménage

Au Burkina Faso en 2006, seulement 11 % des chefs de ménage étaient des femmes contre 89 % d'hommes. Notons que 63,3 % des chefs de ménage femme résident en milieu rural. Cela montre une forte émigration des hommes du milieu rural. Il faut noter que la proportion des femmes cheffes de ménage est la même qu'il y a 10 ans. Cependant elle a connu une variation au cours de cette période intercensitaire. Elle a baissé à 6,8 % au cours de la période 1998/1999 avant d'entamer une nouvelle hausse jusqu'en 2006 avec au passage une proportion de 9,4 % en 2003.

Graphique 7.4 : Evolution de la proportion des chefs de ménage de sexe féminin de 1991 à 2006

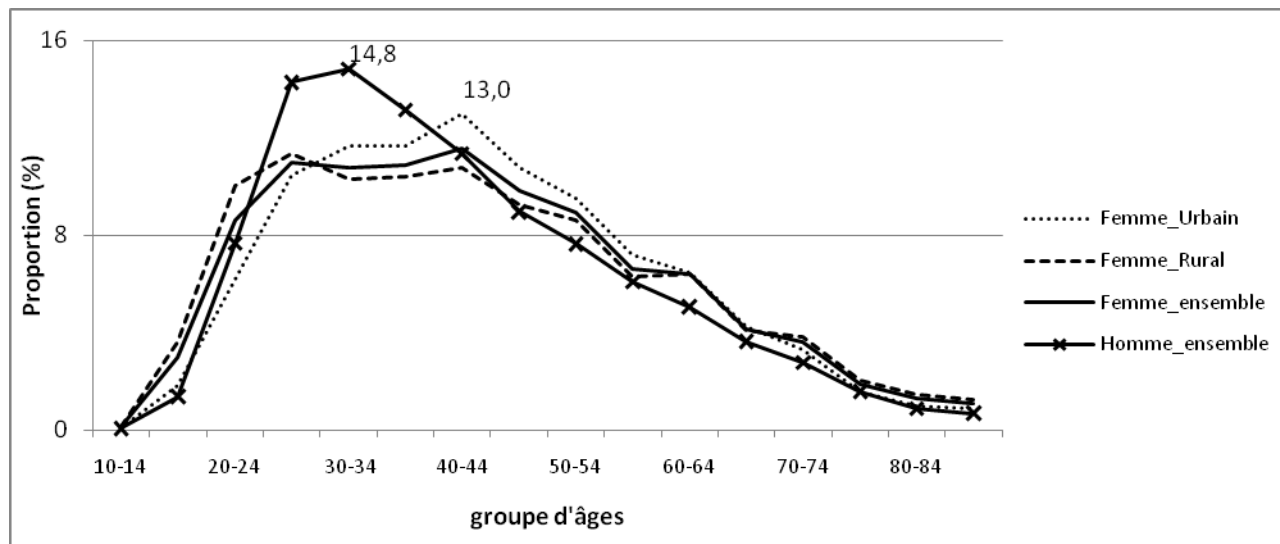


Source : tableau A.28

La région du Centre-est est celle ayant le plus grand nombre de chefs de ménage de sexe féminin avec 15,5 % et la région de l'Est est celle ayant le plus faible nombre de cheffes de ménage (5,5 %). La structure par âge montre que les femmes deviennent cheffes de ménage plus tôt en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce n'est qu'à partir de 30 ans que celles du milieu urbain deviennent plus nombreuses que celles du milieu rural. Lorsqu'on tient

compte du sexe, on constate qu'avant 25 ans et après 45 ans il y a plus de femmes cheffes de ménage que d'hommes chefs de ménage.

Graphique 7.5 : Structure par âge des chefs de ménage par sexe et selon le milieu de résidence en 2006



Source : tableau A.27

86,4 % des femmes cheffes de ménage sont mariées ou veuves. On observe la même tendance que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Il faut noter que seulement 24,8 % des chefs de ménage célibataires sont en milieu rural contre 70,8% de chefs de ménage mariées. Au niveau des unions libres, on a quasiment un équilibre entre les deux milieux de résidence.

Lorsqu'on tient compte de la religion, on se rend compte que 52 % des femmes cheffes de ménage sont des musulmanes (52,2 % en ville et 51,9 % en milieu rural). Cela peut s'expliquer par le niveau élevé de la polygamie dans cette religion. A l'exception des catholiques et des autres religions, les femmes cheffes de ménage sont plus représentées en milieu rural qu'en milieu urbain chez les autres.

Au niveau national, 49,1 % des femmes cheffes de ménage sont de niveau secondaire contre 39,6 % de niveau primaire (49,7 % chez les hommes). On observe la même tendance en ville. En milieu rural, alors que 45,2 % des cheffes de ménage femmes sont de niveau secondaire, seulement 27,3 % des hommes chefs de ménage le sont. C'est au niveau primaire qu'on a plus d'hommes chef de ménage (67 %) que de femmes (49 %). Lorsque le niveau d'instruction croît, la proportion des femmes cheffes de ménage augmente jusqu'au secondaire avant de baisser à nouveau.

La répartition des chefs de ménage par statut matrimonial est presque identique quelque soit le milieu de résidence. En effet plus de 92 % des hommes chefs de ménage sont occupés alors que chez les femmes cheffes de ménage, 92 % sont constitués de celles qui sont occupées et de celles qui sont occupées au foyer. Lorsqu'on tient compte de chaque statut d'occupation, c'est uniquement au niveau des personnes occupées au foyer que les femmes dominant largement les hommes chefs de ménage. A titre d'exemple, en milieu urbain 93,4 % des chefs de ménage occupés au foyer sont des femmes alors que seulement 10,1 % des chefs de ménage occupés sont des femmes. Lorsqu'on tient de la situation dans l'occupation, on constate que seulement 10,3 % des femmes cheffes de ménage sont salariées. En ville, elles sont 27,4 % de salariées et en milieu rural 3,6 %. Comparativement aux hommes (2,3 % en milieu rural et 9,1 % pour l'ensemble de la population), elles sont

plus nombreuses à être salariées. Cependant, quelque soit la situation dans l'occupation, les hommes chefs de ménage sont plus nombreux que les femmes par milieu de résidence.

Chez les célibataires, seulement 1,3 % des femmes sont des cheffes de ménage alors que chez les hommes, ils sont 4 fois plus (7,3 %). On constate quasiment le même rapport en milieu urbain et en milieu rural (0,7 % chez les femmes et 3,8 % chez les hommes).

7.3.2. Structure des ménages dirigés par les femmes

Quelque soit le milieu de résidence considéré, la taille moyenne des ménages est plus élevée chez les chefs de ménage de sexe masculin que chez les chefs de ménage de sexe féminin. L'écart est plus important en milieu rural (2,6) qu'en milieu urbain (0,6)³¹.

Tableau 7.5 : Taille des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Sexe	Milieu de résidence		
	Ensemble	Urbain	Rural
Masculin	6,2	5,1	6,5
Féminin	4,0	4,3	3,9
Total	5,9	5,0	6,3

Lorsqu'on observe la structure par grands groupes d'âge des ménages, on se rend compte que chez les femmes cheffes de ménage, les adultes féminins et les personnes âgées sont toujours plus nombreux que chez les hommes chefs de ménage. En milieu rural, 5,2 % des personnes vivants dans les ménages dirigés par les femmes sont des adultes masculins contre 26 % chez les hommes. Les enfants en bas âge sont également plus importants dans les ménages dirigés par les hommes surtout en ville (16,3 %) que chez les femmes (11,5 %).

Les ménages dirigés par les hommes sont en majorité composés de leurs épouses (23,9 %) et de leurs enfants (58,6 %) alors que chez les femmes, ce sont les enfants (55,9 %), les petits enfants (11 %) et les autres parents (18,8 %) qui dominent. On observe la même situation en ville comme en milieu rural.

Tableau 7.6 : Structure par groupe d'âge des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence en 2006 (%)

Lien de parenté	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Enfant de bas âge	21,2	17,1	16,3	11,5	22,5	20,7
Adulte masculin	28,8	9,0	37,4	16,0	26,0	5,2
Adulte féminin	30,3	34,4	31,2	36,7	30,1	33,3
Personnes âgées	5,0	6,0	3,8	5,2	5,4	6,5

Le tableau A.35 montre que les ménages monoparentaux sont essentiellement le fait des femmes. En effet, on a 66,9 % de ménage monoparentaux chez les femmes cheffes de ménage contre seulement 2,4 % chez les hommes chefs de ménage. Il se trouve également que 77,5 % des ménages parentaux sont dirigés par les femmes alors qu'elles ne dirigent

³¹ Voir tableau 7.5

que seulement 4 % des autres types de ménage. Les situations sont quasiment identiques en milieu urbain comme en milieu rural. 79,6 % des femmes chefs de ménage vivant en ville sont des migrantes contre 50,2 % en milieu rural. Au sein des chefs de ménage de sexe masculin en milieu rural, on a 42,6 % de migrants. Cela montre que les hommes chefs de ménage migrent moins que les femmes en milieu rural.

7.3.3. Conditions de vie des ménages dirigés par les femmes

A ce niveau, il sera question des conditions d'habitation des ménages dirigés par les femmes, la participation à l'activité économique des personnes vivant dans ce type de ménage, le niveau de capital humain et la scolarisation des enfants qui y vivent.

7.3.3.1 Conditions d'habitation des ménages dirigés par les femmes

Chez les femmes cheffes de ménage, le type d'habitat le plus usité en ville est la maison individuelle simple et les bâtiments à plusieurs logements (idem chez les hommes) alors qu'en milieu rural, ce sont les maisons individuelles simples et les cases. 67,6 % des femmes cheffes de ménage occupent des maisons individuelles simples en ville contre 61,7 % en milieu rural. Comparativement aux hommes chefs de ménage, les femmes dominent en milieu rural alors qu'en milieu urbain, ce sont les hommes (70,7 %) qui dominent.

La propriété des logements est beaucoup plus une réalité chez les femmes cheffes de ménage en milieu rural. En effet, 86,9 % des femmes chefs de ménage sont propriétaires de leur logement en milieu rural contre 56,7 % en ville. Comparativement aux hommes que ce soit en ville ou au village, les hommes sont les plus nombreux à être propriétaires de leur logement (59,5 % en ville et 93,5 % en milieu rural) que les femmes cheffes de ménage. Pour résumer, 3 femmes cheffes de ménage sur 4 sont propriétaires et plus de 4 hommes chefs de ménage sur 5 sont propriétaires.

7.3.3.2 Participation à l'activité économique des personnes vivant dans les ménages dirigés par des femmes

Les taux d'activité sont plus élevés dans les ménages dirigés par les hommes (74,7 %) que dans les ménages dirigés par les femmes (65,2 %). Par conséquent, les personnes dans les ménages dirigés par les hommes sont plus occupées économiquement (97,8 %) que dans les ménages dirigés par les femmes (94,2 %). La situation est identique en milieu rural comme en milieu urbain. Cependant, on constate que la proportion des travailleurs salariés dans les ménages dont le chef est une femme est le double (12 %) de celui constaté chez les hommes chefs de ménage (6 %). En tenant compte du milieu de résidence, on retrouve une situation similaire en milieu rural et en milieu urbain on a 29,9 % chez les femmes cheffes de ménage et 26,5 % chez les hommes chefs de ménage.

Tableau 7.7 : Indicateurs économiques dans les ménages par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage en 2006

Indicateurs	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
taux d'activité	74,7	65,2	74,0	58,3	51,4	57,4	80,4	77,6	80,2
taux occupation	97,8	94,2	97,6	91,3	86,0	90,7	99,5	99,1	99,4
travailleurs sal. (%)	6,0	12,0	6,4	26,5	29,9	26,9	1,4	2,9	1,5

7.3.3.3 Niveau de capital humain dans les ménages dirigés par les femmes

De façon générale, les personnes vivant dans les ménages dirigés par les femmes sont plus instruites que celles vivant dans les ménages dirigés par les hommes. En effet, 75 % de celles qui sont dans les ménages dirigés par les hommes sont sans niveau, alors que chez les femmes, cette proportion est de 60 %. Par la suite, on a 24,2 % chez les femmes cheffes de ménage contre 17,5 % chez les hommes chefs de ménage qui ont le niveau primaire, 13,4 % chez les femmes cheffes de ménage contre 6,3 % chez les hommes chefs de ménage de niveau secondaire et 1,6 % de femmes cheffes de ménage contre 0,9 % chez les hommes chefs de ménage du niveau supérieur. On observe la même tendance en milieu urbain comme en milieu rural. Notons qu'en milieu urbain le niveau d'instruction des personnes vivant dans les ménages dirigés par des femmes est plus élevé qu'en milieu rural. En effet, 37,1 % sont sans niveau en milieu urbain contre 75,7 % en milieu rural. Au niveau primaire, on a 31,2 % en ville (19,5 % en milieu rural) et 26,8 % (4,5 % en milieu rural) au secondaire.

7.3.3.4 Scolarisation des enfants dans les ménages dirigés par les femmes

Les taux brut de scolarisation au primaire viennent confirmer les tendances observées au paragraphe précédent. Près de 3 enfants sur 4 sont scolarisés chez les femmes cheffes de ménage contre plus de un enfant sur 2 chez les hommes chefs de ménage. Lorsqu'on tient compte du sexe de l'enfant, on observe la même tendance. A titre d'exemple, 69,2 % des filles (78,3 % des garçons) sont scolarisées chez les femmes contre 52,6 % (59,8 % des garçons) chez les hommes. Comme on devait s'y attendre, les enfants sont plus scolarisés en milieu urbain chez les femmes cheffes de ménage qu'en milieu rural. Le taux de scolarisation est de 105,3 % en milieu urbain alors qu'en milieu rural, il est de 59,3 %. En ville, il est de 101,1 % chez les filles (53,8 % en milieu rural) et de 110,2 % chez les garçons (64,8 % en milieu rural).

7.3.4. Conditions de vie des femmes monogames cheffes de ménage

Les proportions obtenues au niveau de la première colonne ont été calculées avec comme dénominateur l'ensemble des femmes à la fois monogames et chef de ménage. Celles de la seconde colonne ont été obtenues en utilisant comme dénominateur les femmes monogames correspondant à chaque modalité.

Tableau 7.8 : Répartition des femmes monogames cheffes de ménage selon certaines caractéristiques en 2006

Caractéristiques	Proportion1	Proportion2	Caractéristiques	Proportion1	Proportion2
Milieu de résidence			Parité atteinte		
Urbain	32,3	6,1	Pas d'enfant	7,8	3,1
Rural	67,7	4,6	1 enfant ou plus	92,2	5,2
Niveau instruction			Langue parlée		
Sans niveau	75,2	4,4	Mooré	52,6	5,5
Primaire	9,5	5,5	Bissa	9,6	15,7
Secondaire	12,6	10,6	Dioula (ou Bambara)	7,0	6,4
Supérieur	2,4	13,4	Fulfuldé (ou Peulh)	6,2	2,4
ND	0,3		Goulmancema	1,9	1,6
Fréquentation scolaire			Statut d'occupation		
N'a jamais fréquenté	75,1	4,4	Occupé	73,4	6,2
A fréquenté	23,3	7,9	Chômeur	0,3	7,6
Fréquenté actuellement	1,2	7,4	En quête du 1er emploi	0,4	8,3
ND	0,3		Retraité	0,2	13,4
statut migratoire			Occupé au foyer	23,1	3,0
Non migrants	49,7	3,8	Elève ou étudiant	1,0	7,6
Migrants	49,1	6,8	Rentier	0,1	14,4
N.D	1,1		Autres inactifs	1,5	4,5
Religion			Âge moyen		
Animiste	8,1	3,3	34,0		
Musulman	58,3	4,8			
Catholique	27,7	6,4			
Protestant	5,4	5,3			
Autre	0,3	3,4			
Sans religion	0,3	4,3			

Proportion2= pourcentage de cheffes de ménage monogames par rapport à l'ensemble des monogames

Une femme monogame sur 20 est chef de ménage au Burkina Faso en 2006. L'âge moyen de ces femmes est de 34 ans et le nombre moyen d'enfants par femme est de 6,7, soit 0,5 enfant de plus que la moyenne nationale et un enfant de moins que la moyenne chez les monogames. Il ya plus de femmes monogames chef de ménage en ville (6,1 %) qu'en campagne (4,6 %) aux sein des femmes monogames. Cela peut être due à la polygamie à cause du fait que généralement en ville les coépouses ne résident pas dans le même ménage mais également due aux affectations administratives dans le cadre du travail.

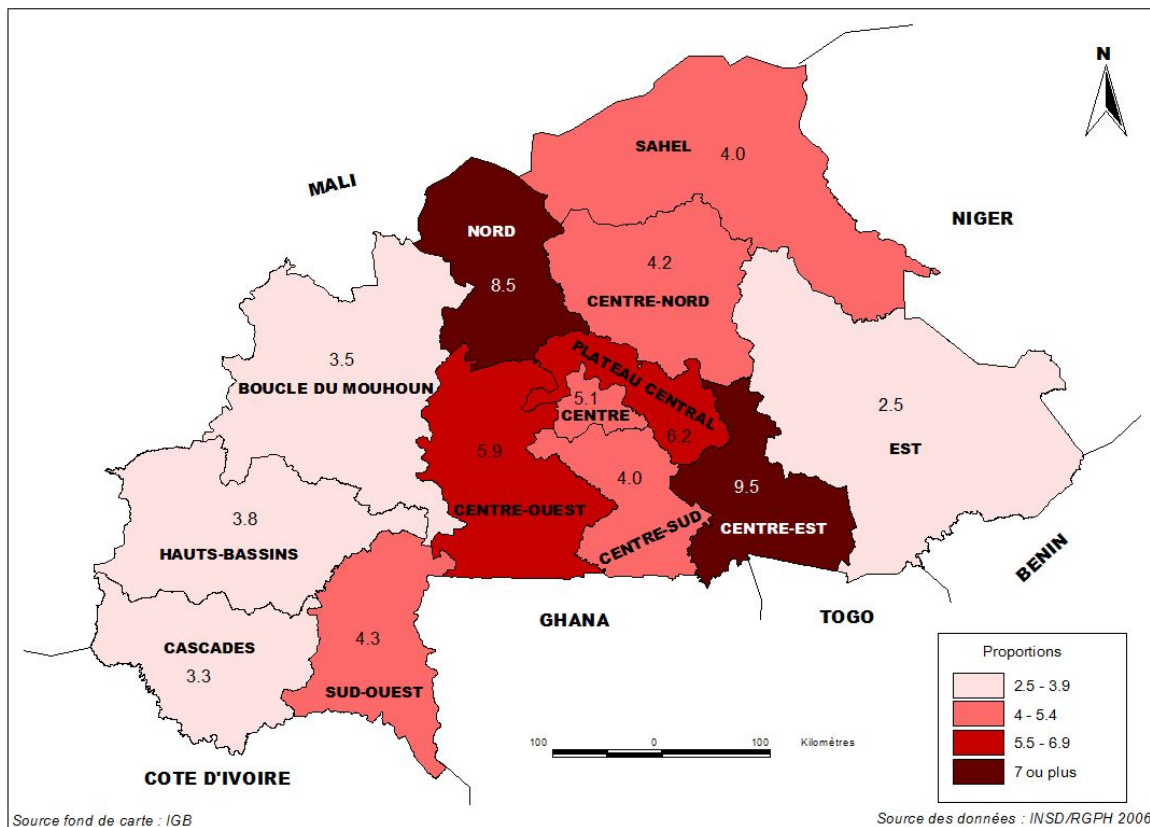
La migration au Burkina Faso étant essentiellement masculine, on s'attend à ce que les femmes monogames cheffes de ménage soit plus importantes chez les non migrantes que chez les migrantes. Pourtant les chiffres nous présentent une situation contraire. 6,8% des monogames migrantes sont chef de ménage alors que seulement 3,8 % des monogames non migrantes le sont.

Les chrétiennes monogames sont les plus nombreuses à être chef de ménage (6,4 % chez les catholiques et 5,3 % chez les protestantes) comparativement aux musulmanes monogames (4,8%) et aux animistes monogames (3,3 %).

Les femmes monogames qui parlent le Bissa se démarquent nettement des monogames qui parlent les autres langues. En effet, il y a plus de 15 % qui sont chefs de ménage soit près

de 2,5 fois la quantité observée chez les monogames qui parlent le Dioula et 2,8 fois celle observée chez les monogames qui parlent le moré.

Carte 7.1 : Proportion des femmes monogames chef de ménage par région de résidence



Le statut de chef de ménage s'acquiert chez les femmes monogames au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. En effet la proportion des femmes monogames cheffes de ménage de niveau d'instruction « supérieur » (13,4 %) vaut 3 fois la proportion de celles qui n'ont aucun niveau d'instruction (4,4 %). Cela se confirme au niveau de la fréquentation scolaire où on constate que chez les femmes monogames qui ont eu un contact avec l'école, la proportion des chef de ménage est plus élevée (plus de 7 %) que chez celles qui n'ont jamais été à l'école (4,4 %).

Pour ce qui est du statut d'occupation, nous notons que c'est chez les femmes rentières et chez les retraitées monogames qu'on a le plus de chefs de ménage, soient respectivement 14,4 % et 13,4 %. C'est chez les femmes monogames occupées au foyer qu'on a le moins de chefs de ménage (3 %).

CHAPITRE 8 : POPULATIONS FEMININES VULNERABLES

La vulnérabilité des populations féminines a été abordée à travers les problématiques ci-après :

- femmes et pauvreté ;
- femmes âgées ;
- femmes vivant avec un handicap ;
- activité économique et scolarisation des filles confiées ;
- activité économique et scolarisation des orphelines.

8.1 FEMMES ET PAUVRETE

Tableau 8.1 : Répartition de la population résidente par niveau de vie selon le sexe et le milieu de résidence (%) en 2006

Niveau de vie	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Très pauvres	15,9	15,5	1,7	1,8	20,2	19,3
Pauvres	24,0	24,1	3,2	3,3	30,3	30,0
Moyens	19,3	20,0	5,4	5,6	23,6	24,1
Riches	22,3	22,8	26,5	25,8	21,0	21,9
Très riches	18,5	17,6	63,2	63,6	4,8	4,7
Total	100 (6768739)	100 (7248523)	100 (1588895)	100 (1593072)	100 (5179844)	100 (5655451)

Les femmes très pauvres représentent 15,5% contre 15,9% d'hommes. En terme de tendance nationale, il y a moins de femmes très pauvres que d'hommes.

Le Burkina Faso compte autant de femmes pauvres (24,1) que d'hommes pauvres (24,0). Quant à la population résidente de niveau moyen, elle constitue un effectif de 20,0 % de femmes contre 19,3 % d'hommes.

La catégorie des riches est estimée à 22,8% de femmes et 22,3 % d'hommes. Il y a un peu plus de femmes riches que d'hommes.

La population très riche a été évaluée à 17,6 % de femmes contre 18,5 % d'hommes. La proportion des hommes très riches est supérieure à celle des femmes très riches en 2006 au Burkina Faso.

Selon les données du RGPH 2006, le milieu urbain renferme 1,8% de femmes très pauvres et 1,7% d'hommes très pauvres. Par contre, au niveau rural, le Burkina Faso compte 19,3% de femmes très pauvres et 20,2% d'hommes très pauvres.

En ce qui concerne les pauvres, le milieu urbain renferme 3,3% de femmes pauvres contre 3,2% d'hommes, tandis que le milieu rural présente des proportions de 30,0% de femmes pauvres contre 30,3% d'hommes pauvres.

Les populations ayant un niveau de vie moyen constituent 5,6% de femmes et 5,4% d'hommes en milieu urbain contre 24,1 % de femmes contre 23,6% d'hommes en milieu rural.

Les riches forment une proportion de 22,8 % d'hommes et 22,3% de femmes en milieu urbain alors qu'en milieu rural, les proportions sont de 21,9% de femmes et 21,0% d'hommes.

Quant à la population très riche, elles représentent 63,6% de femmes très riches et 63,2% d'hommes en milieu urbain contre une proportion de 4,7% pour les femmes et 4,8% pour les hommes en milieu rural. En d'autres termes le RGPH 2006 révèle qu'en milieu urbain il y a plus de femmes très riches que d'hommes, pendant que le milieu rural présente une tendance inverse.

8.2 FEMMES AGEES

Les femmes âgées occupées sont estimées à 42,9% en 2006 contre une proportion de 75,8% d'hommes âgés occupés sur le plan national. En milieu urbain, elles sont 23,8% contre 51,1% d'hommes âgés occupés. En milieu rural, les femmes âgées occupées représentent une proportion de 47,2% contre 80,5% d'hommes âgés occupés. Le fait qu'il y a plus d'hommes âgés occupés que de femmes âgées occupées n'a rien de surprenant. Car pour des raisons liées à leur statut social, beaucoup de femmes ont tendance à rester au foyer pour s'occuper des activités domestiques à la place d'un travail rémunérateur. Ainsi, en 2006, le Burkina Faso compte 35,4% de femmes au foyer en milieu urbain contre 64,6% de femmes au foyer en milieu rural. En rappel, les femmes au foyer représentent 70,3% des inactifs contre une proportion masculine de 54,4%.

Tableau 8.2 : Répartition des personnes âgées (60 +) selon certaines caractéristiques économiques, le milieu de résidence et le sexe en 2006

Statut d'occupation	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Occupé	75,8	42,9	53,1	23,8	80,5	47,2
Retraité	4,7	0,7	22,8	2,2	0,9	0,3
Occupé au foyer	1,1	18,2	1,5	31,7	1,0	15,2
Rentier	0,4	0,3	1,3	0,6	0,2	0,2
Autres inactifs	18,1	37,9	21,3	41,7	17,4	37,1
Total	100	100	100	100	100	100
Domaine d'activité						
Exécutif + cadres supérieurs	0,1	0,0	0,3	0,1	0,0	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,4	0,1	2,0	0,3	0,2	0,0
Professions intermédiaires	0,2	0,1	1,1	0,4	0,0	0,0
Cadres subalternes de l'administration	0,1	0,0	0,5	0,2	0,0	0,0
Personnel de services et vendeurs	2,7	7,1	15,5	35,4	0,9	3,9
Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs	92,9	89,0	61,9	53,8	97,1	92,9
Artisans, ouvriers	2,2	2,9	10,3	7,0	1,2	2,4
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,6	0,1	4,2	0,7	0,1	0,0
Armée et sécurité	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Autres métiers et professions	0,5	0,2	2,7	1,0	0,2	0,1
ND	0,4	0,6	1,3	1,1	0,3	0,6

Selon les résultats du RGPH 2006, les femmes âgées occupées sont 89,0% sur le plan national dans la catégorie des agriculteurs – éleveurs – pêcheurs contre 92,9% d'hommes âgés occupés dans le même domaine d'activité. En milieu urbain, elles constituent 53,8% d'occupées contre 61,9% d'hommes âgés occupés. Les femmes âgées occupées en milieu rural représentent une proportion de 92,9% contre 97,1% d'hommes âgés occupés en 2006. Dans le domaine de l'artisanat et le travail ouvrier, 2,9% de femmes âgées sont occupées contre 2,2% d'hommes âgés, tandis qu'en milieu urbain, elles sont 7,0% et 10,3% d'hommes âgés contre des proportions de 2,4% de femmes âgées en milieu rural et 1,2% d'hommes âgés dans les mêmes activités. Sur le plan scientifique et intellectuel, les femmes âgées occupées constituent une proportion de 0,1% et de 0,4% d'hommes âgés occupés sur le

plan national contre des proportions urbaines de 0,3% pour les femmes âgées contre 0,2% pour les hommes âgés occupés. Chez les femmes, les handicaps suivants ont été enregistrés :

- déficience mentale, 38,4% ;
- aveugle, 8,1% ;
- sourd et muet, 0,54 % ;
- au niveau des membres, 19,8%.

Tableau 8.3 : Répartition des personnes âgées (60 +) selon certaines caractéristiques sociodémographiques, milieu de résidence et le sexe en 2006

Type d'handicap	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Aucun handicap	92,5	93,3	94,0	94,7	92,2	93,0
Total Handicap	7,5 (25048)	6,7 (25330)	6,0 (3411)	5,3 (3657)	7,8 (21637)	7,0 (21673)
Handicap membre	22,0	19,8	32,6	27,4	20,4	18,5
Déficience mentale	5,2	7,8	6,2	12,0	5,1	7,1
Aveugle	38,9	38,4	33,2	30,9	39,8	39,7
Sourd/muet	9,2	8,1	7,3	7,3	9,5	8,2
Autres	24,5	25,9	20,7	22,4	25,1	26,5
Etat matrimonial						
Célibataire	2,3	1,5	3,2	2,0	2,1	1,4
Monogame	47,6	16,1	55,3	18,2	46,0	15,6
Polygame	41,7	21,0	32,7	15,3	43,6	22,2
Veuf/Veuve	7,0	60,1	7,2	63,0	6,9	59,4
Divorcé(e)	1,0	1,3	1,1	1,4	1,0	1,2
Union libre	0,4	0,1	0,5	0,1	0,4	0,1
Total	100	100	100	100	100	100

Il y a 1,5 % de femmes âgées célibataires, 16,1% de monogames et 21,0% de polygames, 60,1 % de veuves, 1,3% de divorcées et 0,1% en union libre.

Tableau 8.4 : Répartition des personnes âgées (60 +) par Statut occupation du logement selon le milieu de résidence et le sexe en 2006

Statut occupation du logement	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Propriétaire	96,2	87,6	88,4	79,0	97,8	92,1
Location vente	0,1	0,2	0,5	0,5	0,1	0,1
Location simple	1,7	3,2	6,6	7,7	0,7	0,8
Hébergé gratuitement	1,6	8,3	4,3	12,2	1,1	6,3
Autres	0,3	0,6	0,2	0,6	0,3	0,7
Total	100	100	100	100	100	100

En matière de confort d'habitation, elles sont :

- 87,6% à être des propriétaires contre 96,2% d'hommes âgés ;
- 0,2% à vivre en location – vente contre 0,1% d'hommes âgés ;
- 3,2% à résider en location simple contre 1,7% d'hommes âgés ;
- 8,3% de personnes gratuitement hébergées contre 1,6% d'hommes âgés.

Il ressort d'un tel constat qu'au Burkina Faso, une grande majorité des personnes âgées sont principalement autonomes dans le domaine du logement. Pour le cas de femmes âgées, leur autonomie en logement qui confère une certaine stabilité psychologique peut s'expliquer

dans une certaine mesure par la proportion de veuvage très élevée (60,1%). D'une manière générale, les Burkinabè n'aiment pas vivre en location et aspirent plus à la propriété dans le domaine du logement. La grande majorité de la population œuvre quotidiennement pour y arriver. C'est une aspiration légitime qui s'observe et qui peut s'apprécier dans le vécu quotidien des Burkinabè avec l'immensité des enjeux que la question des lotissements pose aux municipalités. Pour répondre à cette grande préoccupation des citoyens, le gouvernement a initié la politique de dix mille logements en cours d'exécution, afin de satisfaire les besoins en logements des populations.

8.3 FEMMES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Sur un total de 168 094³² personnes handicapées en 2006, les femmes handicapées sont au nombre de 79 437, soit 47,2% contre un effectif de 88 657 d'hommes, soit 52,7%. Il y a plus de personnes handicapées de sexe masculin que de sexe féminin. Les femmes handicapées représentent 1,0% de la population féminine. Au plan urbain, elles représentent 0,2% de la population urbaine et 0,7% de la population rurale. En 1996³³, la population des handicapés était de 168 698 personnes. Durant un décennie, le nombre de personnes vivant avec un handicap au Burkina Faso a diminué de 604 personnes souffrant d'une invalidité quelconque. Les femmes handicapées représentaient 64,4% de leur effectif en 1996. Entre 1996 et 2006, la proportion de femmes vivant avec un handicap a diminué de 17,2% au Burkina Faso. Les campagnes de vaccination régulièrement organisées par le Ministère de la santé pour lutter contre les maladies invalidantes telles que la poliomyélite et la méningite sont à la base d'une telle évolution positive de la situation des personnes vivant avec un handicap.

Tableau 8.5 : Répartition de la population par type d'handicaps selon le milieu de résidence et le sexe (%) en 2006

Type de handicap	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Aucun handicap	98,7	98,9	98,9	99,1	98,6	98,9
Total Handicap	1,3 (88657)	1,1 (79437)	1,1 (17787)	0,9 (14784)	1,4 (70870)	1,1 (64653)
Handicap membre supérieur	8,3	8,2	9,1	9,5	8,2	7,9
Handicap membre inférieur	26,6	26,2	37,7	35,4	23,8	24,1
Déficiência mentale	14,7	15,1	15,3	16,5	14,6	14,8
Aveugle	16,9	18,2	11,2	12,1	18,3	19,6
Sourd/muet	12,7	11,6	9,4	10,2	13,5	11,9
Autres	20,7	20,8	17,2	16,3	21,6	21,8

De la typologie des personnes vivant avec un handicap élaborée à partir des données du RGPH 2006, il ressort les résultats ci-après pour les femmes handicapées :

- handicap membre supérieur : 8,2% ;
- handicap membre inférieur : 26,2% ;
- déficiência mentale : 15,1% ;
- Aveugle : 18,2% ;
- sourd/muet : 11,6% ;
- autres : 20,8%.

En ce qui concerne les hommes vivant avec un handicap, la nomenclature réalisée sur la base du RGPH 2006 se présente ainsi qu'il suit :

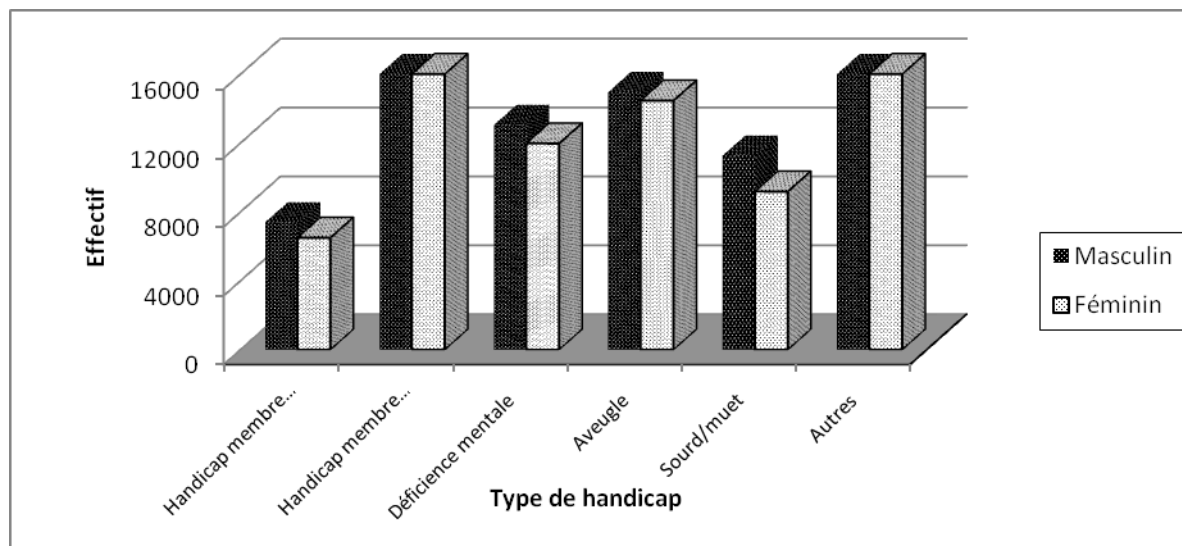
- handicap membre supérieur : 8,3% ;

³² INSD, RGPH, 2006.

³³ INSD, RGPH, 1996.

- handicap membre inférieur : 26,6% ;
- déficience mentale : 14,7% ;
- aveugle : 16,9% ;
- sourd/muet : 12,7% ;
- autres : 20,7%.

Graphique 8.1 : Structure des personnes handicapées selon le sexe et le type de handicap en 2006



Les femmes (26,2%) autant que les hommes (26,6%) souffrent principalement du handicap du membre inférieur. La proportion de femmes aveugles (18,2%) est supérieure à celles des hommes (16,9%). En matière de déficience mentale, il y a plus de femmes (15,1%) que d'hommes (14,7%).

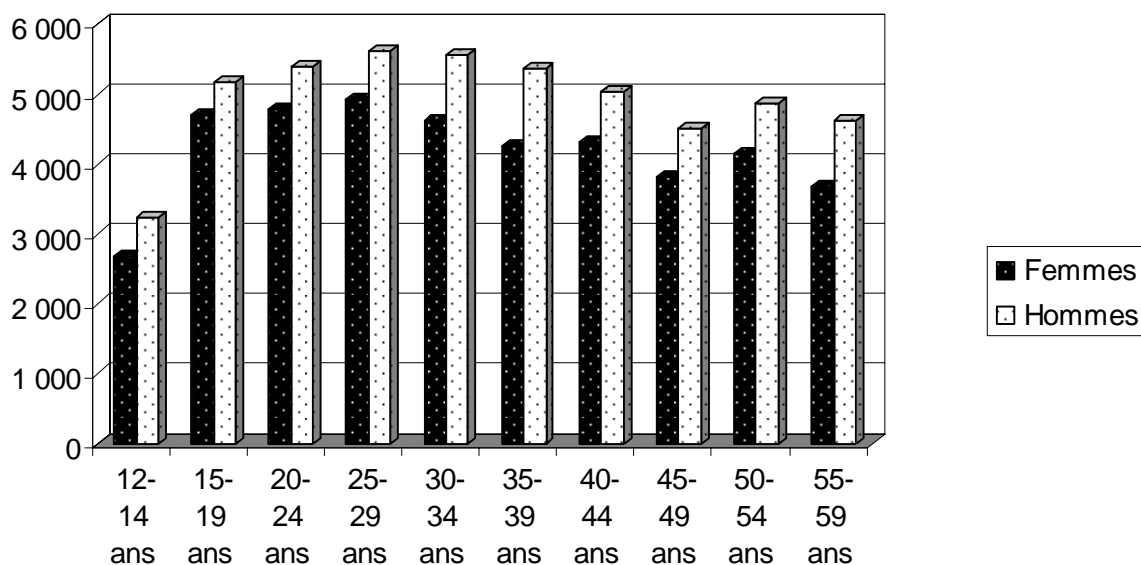
En milieu urbain, les hommes vivant avec un handicap forment un effectif de 17 784 personnes, soit 10,5% de la population handicapée contre 70 870 personnes en milieu rural, soit 42,1%. Les femmes vivant avec un handicap en milieu urbain représentent 14 787 personnes, soit 8,7% des handicapées contre 64 653 de femmes vivant avec un handicap en milieu rural, soit 38,4%.

Il y a plus d'hommes vivant avec un handicap en ville (10,5%) que de femmes (8,7%). En campagne, la proportion de femmes vivant avec un handicap est inférieure (38,4%) à celle des hommes (42,1%). Cette situation peut s'expliquer par le fait que les hommes travaillent plus dans des métiers à risque tels la soudure, la mécanique, l'électricité, le gardiennage, l'ébouage, le boisselage, le concassage de roches, le maçonnerie, la construction de bâtiments, etc.

Tableau 8.6 : Répartition des personnes handicapées par sexe et selon les groupes d'âges

Groupe d'âges	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0-4	6,1	6,3	4,6	5,0	6,5	6,7
5-9	6,3	5,5	5,7	5,0	6,5	5,6
10-14	6,5	5,8	6,6	6,5	6,4	5,6
15-19	5,8	5,9	7,6	7,9	5,4	5,5
20-24	6,1	6,0	8,7	8,4	5,4	5,5
25-29	6,3	6,2	8,9	8,5	5,7	5,7
30-34	6,3	5,8	8,6	7,5	5,7	5,5
35-39	6,1	5,4	8,0	5,9	5,6	5,2
40-44	5,7	5,4	6,6	5,8	5,4	5,3
45-49	5,1	4,8	5,2	4,7	5,1	4,9
50-54	5,5	5,2	5,1	4,7	5,6	5,4
55-59	5,2	4,6	4,8	4,1	5,3	4,8
60-69	11,2	11,2	9,1	8,6	11,8	11,8
70-79	10,0	11,0	6,5	7,9	10,9	11,7
80 +	7,0	9,7	3,6	8,2	7,9	10,0
N.D.	0,8	1,1	0,5	1,2	0,8	1,1
Total	100 (88657)	100 (79437)	100 (17787)	100 (14784)	100 (70870)	100 (64653)

Il y a autant de femmes que d'hommes vivant avec un handicap au sein du groupe d'âge des 60-69 ans. En milieu rural, la tendance est identique avec des proportions nuancées de 11,8% pour les deux sexes. C'est dans cette catégorie que se trouve la proportion la plus élevée de personnes vivant avec un handicap à cause du vieillissement. En milieu rural, la situation est tout autre avec une proportion plus élevée d'hommes vivant avec un handicap (9,1%) que de femmes vivant avec un handicap.

Graphique 8.2 : répartition des personnes handicapées par sexe et selon les groupes d'âges

Les femmes handicapées qui n'ont jamais fréquenté l'école sont 88,8% contre 82,3% d'hommes, soit un écart de 6,5% au détriment du sexe féminin. En matière de fréquentation scolaire, ce sont 5,7% de femmes handicapées qui ont fréquenté l'école et 3,6% qui la fréquentent encore. Quant aux hommes handicapés, ils sont 11,3% ayant fréquenté l'école contre 4,8% qui la fréquentent actuellement.

Tableau 8.7 : Répartition des personnes handicapées de 3 ans ou plus selon la scolarisation, le milieu de résidence et le sexe (%) en 2006

Fréquentation scolaire	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
N'a jamais fréquenté	82,3	88,8	57,8	70,5	88,5	93,1
A fréquenté	11,3	5,7	29,9	18,7	6,5	2,8
Fréquenté actuellement	4,8	3,6	11,1	9,6	3,2	2,3
ND	1,7	1,8	1,2	1,3	1,8	1,9
Total	100 (84761)	100 (75665)	100 (17203)	100 (14251)	100 (67558)	100 (61414)
Niveau atteint						
sans niveau	84,0	90,6	58,8	71,7	90,4	95,1
CP1	1,1	0,8	1,7	1,5	1,0	0,7
CP2	1,5	0,9	2,4	1,8	1,3	0,7
CE1	1,8	1,1	3,4	2,6	1,4	0,7
CE2	1,4	0,9	3,0	2,3	1,0	0,6
CM1	1,7	1,1	3,7	3,0	1,2	0,6
CM2	3,1	1,7	8,0	5,3	1,8	0,9
Secondaire 1er cycle	3,2	1,9	10,0	7,4	1,4	0,6
Secondaire 2nd cycle	1,3	0,6	4,7	2,8	0,4	0,1
Supérieur	1,0	0,4	4,1	1,6	0,2	0,1
Total	100 (83280)	100 (74222)	100 (16978)	100 (14039)	100 (66302)	100 (60183)

A tous les niveaux d'instruction, les effectifs des femmes vivant avec un handicap est inférieure à celles des hommes vivant avec un handicap comme l'indique le tableau 8.7.

Tableau 8.8 : Répartition des personnes handicapées selon certaines caractéristiques, le milieu de résidence et le sexe en 2006

Statut d'occupation (15-64 ans)	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Occupé	64,3	44,2	51,1	29,4	68,3	48,1
Chômeur	0,9	0,4	2,6	0,8	0,4	0,4
En quête du 1er emploi	1,6	0,6	5,8	2,6	0,3	0,1
Retraité	0,8	0,2	2,8	0,3	0,2	0,1
Occupé au foyer	1,4	20,5	1,4	33,1	1,4	17,2
Elève ou étudiant	2,4	1,8	7,1	6,4	0,9	0,6
Rentier	0,2	0,2	0,4	0,2	0,1	0,2
Autres inactifs	28,3	32,1	28,8	27,2	28,1	33,4
Total	100 (51320)	100 (44161)	100 (12106)	100 (9232)	100 (39214)	100 (34929)

Statut d'occupation (15-64 ans)	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Etat matrimonial (12 +)						
Célibataire	35,0	19,1	46,4	30,7	32,1	16,4
monogame	37,2	20,0	35,4	23,7	37,7	19,2
Polygame	16,7	19,1	8,9	9,7	18,7	21,2
Veuf/Veuve	5,2	34,2	3,6	29,3	5,6	35,4
Divorcé(e)	2,0	3,3	1,6	3,2	2,2	3,3
Union libre	0,8	0,3	1,5	0,4	0,6	0,3
ND	3,0	3,9	2,6	3,0	3,2	4,1
Total	100 (75119)	100 (68182)	100 (15489)	100 (12978)	100 (59630)	100 (55204)

En 2006, il existe 44,2% femmes vivant avec un handicap occupées contre 64,3% d'hommes handicapés occupés. Elles représentent 0,4% de chômeurs contre 0,9% d'hommes handicapés. Les retraités handicapés représentent respectivement 0,2% de femmes handicapées contre 0,8% d'hommes handicapés. Les handicapés femmes et hommes en quête du premier emploi sont respectivement de 20,5% et 1,4%.

Sur le plan matrimonial, il y a 19,1% de femmes handicapées célibataires contre 35,0% d'hommes handicapés. Les femmes handicapées mariées dans un ménage monogame sont de 20,0% de femmes vivant avec un handicap contre 37,2% d'hommes handicapés.

Les femmes handicapées qui évoluent dans les foyers polygames correspondent à des proportions respectives de 19,1% de femmes vivant avec un handicap contre 16,7% d'hommes vivant avec un handicap. Les femmes veuves vivant avec un handicap représentent une proportion de 34,2% contre 5,2% de veufs vivant avec un handicap. Les handicapées divorcées s'élèvent à 3,3% contre 2,0% de handicapés divorcés. En union libre, le Burkina Faso compte 0,3% de femmes handicapées en 2006 contre 0,8% d'hommes handicapés.

8.4 ACTIVITE ECONOMIQUE ET SCOLARISATION DES FILLES CONFIEES

Selon les résultats du RGPH 2006, le Burkina Faso compte :

- 31,1% de filles confiées occupées contre 35,7% de garçons confiés occupés ;
- 0,2% de filles et de garçons confiés ;
- 33,2% de filles confiées occupées contre 43,6% de garçons confiés sont des élèves.

Dans la nomenclature des sans professions et professions non précise, les filles confiées s'y retrouvent avec une proportion de 0,2% contre 0,3% de garçons confiés dans la même situation.

Tableau 8.9 : Répartition des enfants (5-14 ans) par statut d'occupation selon le milieu de résidence, le sexe et le confiage en 2006

Statut d'occupation	Ensemble			Urbain			Rural		
	file confiée	garçon confié	file non confiée	file confiée	garçon confié	file non confiée	file confiée	garçon confié	file non confiée
Occupé	31,1	35,7	32,6	10,8	11,0	5,4	38,7	43,0	38,6
Chômeur	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1
Quête 1er emploi	0,8	0,9	0,4	2,1	2,5	1,0	0,2	0,4	0,2
Occupé au foyer	13,5	1,7	8,3	15,9	1,6	4,2	12,7	1,7	9,2
Elève	33,2	43,6	33,4	53,1	69,4	70,8	25,7	35,9	25,1
Rentier	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Autres inactifs	21,2	17,9	25,1	17,7	15,0	18,3	22,5	18,8	26,7
Total	100 323035	100 253491	100 1656889	100 87855	100 57934	100 303236	100 235180	100 195557	100 1353653

S'il y a un écart remarquable entre les filles confiées (88,0%) et les garçons confiés (94,4%) dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, force est de constater que la situation des filles confiées dans ce même domaine n'est pas trop loin de celle des filles non confiées (95,2%).

Tableau 8.10 : Répartition des enfants (5-14 ans) par groupe d'occupations selon le milieu de résidence, le sexe et le confiage en 2006

Groupe d'occupations	Ensemble			Urbain			Rural		
	file confiée	garçon confié	file non confiée	file confiée	garçon confié	file non confiée	file confiée	garçon confié	file non confiée
Personnels de services et vendeurs	4,6	2,0	2,3	24,1	19,8	17,2	2,6	0,7	1,8
Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs	88,0	94,4	95,2	25,3	50,4	69,4	94,7	97,7	96,0
Artisans, ouvriers	1,6	2,3	0,9	5,1	22,2	5,4	1,2	0,7	0,8
Ouvriers et employés non qualifiés	4,2	0,4	0,2	39,1	3,6	2,8	0,5	0,1	0,1
Autres métiers et professions	0,2	0,3	0,2	1,4	1,8	1,4	0,1	0,2	0,1
ND	1,4	0,7	1,2	5,1	2,3	3,9	1,0	0,6	1,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sur le plan national, la proportion des filles confiées qui n'ont jamais été scolarisées est de 61,1% contre 57,1% de filles non confiées et 47,2% de garçons confiés. En milieu urbain, les filles confiées qui ne sont jamais allées à l'école, représentent une proportion de 39,3% contre 17,0% de filles confiées et 57,1% de garçons confiés. En milieu rural, les filles confiées n'ayant jamais fréquenté l'école constituent une proportion de 70,8% contre 66,8% de filles non confiées et 56,3% de garçons confiés. 6,3% de filles confiées, 3,8% de filles non confiées et 6,7% de garçons confiés ont fréquenté l'école en milieu rural. En milieu urbain, les filles confiées ayant fréquenté l'école sont 11,8% contre 5,8% de filles non confiées et 3,8% de garçons confiés. En dépit des difficultés liées au statut de confié(e) dans une famille

en général, la proportion des filles confiées scolarisées est supérieure à celle des filles non confiées ainsi qu'à celle des garçons confiés. Les conditions matérielles et financières des familles d'accueil sous-tendues par les appuis divers des familles d'origines peuvent expliquer de tels résultats issus du RGPH 2006.

Tableau 8.11 : Répartition des enfants (7-16 ans) par fréquentation scolaire selon le milieu de résidence, le sexe et le confiage en 2006

Fréquentation scolaire	Ensemble			Urbain			Rural		
	filles confiées	garçons confiés	filles non confiées	filles confiées	garçons confiés	filles non confiées	filles confiées	garçons confiés	filles non confiées
N'a jamais fréq.	61,1	47,2	57,1	39,3	57,1	17,0	70,8	56,3	66,8
A fréquenté	6,3	6,7	3,8	11,8	3,8	5,8	3,9	5,8	3,4
Fréquenté actu.	32,3	45,8	38,8	48,5	38,8	77,0	25,0	37,6	29,4
ND	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4
Total	100 372625	100 282886	100 1432323	100 115193	100 73705	100 280503	100 257432	100 209181	100 1151820

En 2006, 32,3% de filles confiées, 38,8% de filles non confiées et 45,8% de garçons confiés ont fréquenté l'école. En milieu urbain, il y a 48,5% de filles confiées contre 77,0% de filles non confiées et 38,8% de garçons confiés. La proportion de filles confiées qui fréquentent l'école est supérieure à celle des garçons, mais inférieure à celles des filles non confiées. En effet, les filles non confiées ont le privilège de vivre dans leurs familles, tandis que ce n'est pas le cas pour celles qui sont confiées et soumises sans doute à des contraintes que les autres ignorent. Concernant la proportion élevée des filles confiées par rapport à celle des garçons confiés qui vont à l'école, cette situation peut se justifier par le fait qu'il y a non seulement plus de filles confiées (92 516) que de garçons confiés (71 934), mais aussi et surtout par l'impact des campagnes de sensibilisation massive sur la scolarisation des filles organisées par le gouvernement et les partenaires de l'éducation. En milieu rural, les filles confiées qui fréquentent l'école en 2006, sont une proportion de 25,0% contre 57,6% de filles non confiées et 59,3% de garçons confiés. La proportion des garçons confiés fréquentant l'école est plus élevée que celle des filles confiées et non confiées. En attendant des changements vers un ordre équitable dans la promotion des valeurs et statuts sociaux, il y a encore culturellement plus d'avantages en terme de considérations ou de positions sociales à être un garçon voire un homme qu'à être une fille voire une femme quelque soit le milieu de résidence. La priorité dans la recherche du savoir semble ainsi primordialement accordée aux garçons qu'aux filles même en situation de confiage. Par rapport à l'épineuse question de la scolarisation des enfants d'une manière générale, les proportions issues des résultats du RGPH 2006 montrent bien que les tendances constatées chez les filles confiées suit, à quelques nuances près, la même dynamique que les disparités garçons / filles indépendamment de la situation de confiage. Ces résultats viennent rappeler une fois de plus que les filles demeurent encore des victimes de leur statut biologique dans le domaine de l'éducation primaire.

Au Burkina Faso, les filles non confiées sont 46,3% à posséder un acte de naissance, contre 53,7% qui n'en possèdent pas, alors que les filles non confiées en possession de l'acte de naissance constituent une proportion de 50,4% contre 49,6% chez celles qui n'en ont pas. La proportion de garçons confiés ne possédant pas d'actes de naissance est de 51,0% contre 49,0% qui n'en possèdent pas. Les filles confiées du milieu urbain ayant un acte de naissance sont une proportion de 88,9% contre 89,9% de filles non confiées et 89,4% de garçons confiés. En milieu rural, 35,4% de filles confiées possèdent des actes de

naissance contre 42,4% de filles non confiées et 40,7% de garçons confiés. Les filles confiées qui ne disposent pas d'actes de naissance représentent une proportion de 64,6% contre 57,6% de filles non confiées et 59,3% de garçons confiés. En 2006, il y a beaucoup de filles confiées (53,7% au plan national, 11,1% en milieu urbain, 64,6% en milieu rural) et non confiées (49,6% au plan national, 10,1% en milieu urbain, 57,6% en milieu rural) qui n'ont pas d'actes de naissance tout comme les garçons confiés (49,0% au plan national, 10,6% en milieu urbain, 59,3% en milieu rural).

Tableau 8.12 : Répartition des enfants (0-6 ans) par la possession d'acte de naissance selon le milieu de résidence, le sexe et le confiage en 2006

Acte de naissance	Ensemble			Urbain			Rural		
	file confiée	garçon confié	file non confiée	file confiée	garçon confié	file non confiée	file confiée	garçon confié	file non confiée
Oui	46,3	51,0	50,4	88,9	89,4	89,9	35,4	40,7	42,4
Non	53,7	49,0	49,6	11,1	10,6	10,1	64,6	59,3	57,6
Total	100 (92516)	100 (71934)	100 (1540305)	100 (18939)	100 (15272)	100 (260268)	100 (73577)	100 (56662)	100 (1280037)

Le taux de non possession d'acte de naissance selon le statut de confiage ou pas est meilleur (entre 10 et 11% selon le sexe) en milieu urbain et se situe autour de 11% pour les filles confiées et de 10% pour les garçons confiés et les filles non confiées. Quant à la situation au niveau rural, elle pose un double problème d'identité et de citoyenneté avec des proportions trop élevées de filles confiées et non confiées ainsi que de garçons confiés ne possédant pas d'acte de naissance, oscillant entre plus de 50%(filles non confiées et garçons confiés) et plus de 60% (filles confiées).

Néanmoins, le gouvernement ayant fait de la promotion des droits humains une priorité nationale, des actions³⁴ salutaires sont menées pour permettre à chaque enfant burkinabè de disposer d'un acte de naissance.

8.5 ACTIVITE ECONOMIQUE ET SCOLARISATION DES ORPHELINES

Au Burkina Faso, les orphelines de père et de mère constituent 35,0% d'occupées en 2006 contre 32,0% de non orphelines et 43,4% d'occupés chez les orphelins. En milieu urbain, la tendance est de 9,1% d'orphelines des deux parents occupées contre 6,4% de non orphelines et 14,7% des orphelins de père et de mère occupés. 33,4% des orphelines des deux parents occupées et des filles non orphelines³⁵ sont des élèves ou étudiants contre 37,1% d'orphelins dans la même situation. Les orphelines de père représentent une proportion de 35,4% de personnes occupées contre 41,3% d'orphelins de père. La proportion des orphelines de père occupées est de 8,4% en milieu urbain contre 11,3% d'orphelins de père occupés. En milieu rural, les orphelines de père occupées forment une proportion de 43,2% contre 48,7% d'orphelins occupés.

34,0% des orphelines de père et 33,4% de non orphelines sont des élèves ou des étudiants contre 38,4% d'orphelins. En milieu urbain, ce sont 65,8% des orphelines qui sont des élèves ou des étudiants contre 67,1% de non orphelines et 71,1% d'orphelins. 24,8% des orphelines de père en milieu rural sont des élèves ou des étudiants contre 25,3% de non

³⁴ Campagnes de sensibilisation et d'établissements d'acte de naissance en milieu rural et en milieu urbain, l'Opération « un enfant, un acte de naissance » organisées par le Ministère de la promotion des droits humains en collaboration avec le Secrétariat permanent des Nouveaux engagements du Chef de l'Etat sur l'ensemble du territoire national.

³⁵ Proportion identique de 33,4%.

orphelines et 30,3% d'orphelins. Sur le plan national, les orphelines de mère occupées sont une proportion de 36,2% contre 43,9 d'orphelins occupés. En milieu urbain, il y a 8,3% d'orphelines de mère occupées contre 12,0% d'orphelins occupés. 65,7% des orphelines de mère sont des élèves ou des étudiants contre 69,7% d'orphelins de mère.

En ville, la proportion des orphelines de mère en quête du premier emploi est de 1,6% contre 2,7% chez les orphelins de mère par à une situation nationale de 0,5% pour les orphelines de mère en quête du premier emploi contre 0,7% d'orphelins en quête du premier emploi. En milieu rural, les orphelines de mère constituent une proportion de 23,0% d'élèves ou d'étudiants contre 29,3% d'orphelins de mère.

En 2006, les orphelines de mère représentent une proportion de 0,1% de chômeurs au plan national contre 0,2% d'orphelins de mère au chômage. Au Burkina Faso, 12,8% des orphelines de mère sont occupées au foyer contre 1,9% d'orphelins occupés au foyer, alors qu'il y a 10,0% d'orphelines de mère occupées au foyer en milieu urbain contre 1,5% d'orphelins occupés au foyer en ville. La proportion des orphelines de mère occupées au foyer est de 13,4% en milieu rural contre 1,9% d'orphelins occupés au foyer.

Le Burkina Faso compte un nombre relativement élevé d'enfants et de jeunes orphelines et d'orphelins dont la situation mérite une attention particulière et un encadrement beaucoup plus spécifique en dépit des efforts de l'Etat, des ONG, Associations et bienfaiteurs. En effet, si en temps normal, il n'est pas facile d'être une fille, il est encore plus compliqué d'être une orpheline des deux parents ou de mère.

Tableau 8.13 : Répartition des enfants (5-14 ans) par statut d'occupation selon le milieu de résidence le sexe et le statut d'orphelin en 2006

Statut d'occupation	Orphelin père		Orphelin mère		Orphelin 2 parents		Non orphelin
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Féminin
Ensemble							
Occupé	41,3	35,4	43,9	36,2	43,4	35,0	32,0
Chômeur	0,1	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2	0,1
En quête du 1er emploi	0,8	0,6	0,7	0,5	1,2	0,7	0,4
Occupé au foyer	1,8	10,9	1,9	12,8	2,1	13,7	9,0
Elève ou étudiant	38,4	34,0	35,8	31,1	37,1	33,4	33,4
Rentier	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Autres inactifs	17,6	18,9	17,5	19,2	15,9	16,9	24,9
Total	100 (125686)	100 (116239)	100 (40267)	100 (37303)	100 (15272)	100 (14221)	100 (1804586)
Milieu urbain							
Occupé	11,3	8,4	12,0	8,3	14,7	9,1	6,4
Chômeur	0,4	0,3	0,4	0,2	0,6	0,4	0,2
En quête du 1er emploi	2,3	1,8	2,7	1,6	3,2	2,0	1,2
Occupé au foyer	1,3	9,7	1,5	10,0	1,6	13,8	6,5
Elève ou étudiant	71,1	65,8	69,7	65,7	67,6	60,5	67,1
Rentier	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Autres inactifs	13,7	13,9	13,6	14,1	12,2	14,1	18,5
Total	100 (24872)	100 (26244)	100 (6466)	100 (7104)	100 (3470)	100 (3887)	100 (352228)
Milieu rural							
Occupé	48,7	43,2	50,0	42,7	51,8	44,8	38,3
Chômeur	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
En quête du 1er emploi	0,4	0,3	0,3	0,3	0,6	0,3	0,2
Occupé au foyer	1,9	11,2	1,9	13,4	2,2	13,7	9,6
Elève ou étudiant	30,3	24,8	29,3	23,0	28,1	23,2	25,3
Rentier	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Autres inactifs	18,6	20,3	18,2	20,4	16,9	17,9	26,5
Total	100 (100814)	100 (89995)	100 (33801)	100 (30199)	100 (11802)	100 (10334)	100 (1452358)

En ce qui concerne la fréquentation scolaire, 59,6% de filles orphelines de père et de mère n'ont jamais fréquenté l'école contre 53,4% de garçons orphelins des deux parents.

Qu'il s'agisse des filles (8,4%) ou des garçons (10,5%), ce sont moins de 9% ou moins de 11% qui ont fréquenté l'école chez les orphelines. Ceux ou celles qui fréquentent l'école actuellement sont respectivement 31,9% d'orphelines contre 36,1% d'orphelins.

Selon le RGPH 2006, les filles orphelines de mère n'ayant jamais fréquenté l'école sont de 62,7% contre 55,6% de garçons orphelins de mère. Elles sont de 31,0% qui fréquentent l'école contre 36,0% de garçons orphelins. Parmi les orphelins de mère qui fréquentent l'école actuellement, il y a 31,0% de filles et 36,0% de garçons. Les filles orphelines de père sont 59,6% à n'avoir jamais fréquenté l'école contre 52,7% de garçons orphelins de père. Il y a 6,1% de filles orphelines de père qui ont fréquenté l'école contre 8,1% de garçons orphelins de père.

Le Burkina Faso compte 34,3% de filles orphelines de père et 39,2% de garçons orphelins de père qui fréquentent actuellement l'école. En milieu urbain, 29,8% des orphelines des

deux parents contre 20,3% d'orphelins des deux parents n'ont jamais fréquenté l'école en 2006. Les orphelines de père sont 26,2% en ville à n'avoir jamais fréquenté l'école contre 17,8% d'orphelins de père. La proportion des orphelines de mère qui n'ont jamais fréquenté l'école est 25,9% contre 18,9% pour les orphelins de père n'ayant jamais fréquenté l'école.

En milieu rural, les orphelines des deux parents représentent une proportion de 72,7% qui ne sont jamais parties à l'école contre 64,5% d'orphelins à n'avoir jamais fréquenté l'école. Quant aux orphelins de père ou de mère, ils forment des proportions respectives de 70,9% chez les filles en milieu rural à n'avoir jamais fréquenté l'école et 62,4% chez les garçons. Les orphelins des deux parents qui fréquentent l'école en 2006 constituent 21,4% de filles rurales et 56,0% de filles urbaines contre 26,6% de garçons ruraux et 64,5% de garçons urbains.

Les orphelines de père qui vont à l'école actuellement en milieu rural sont 24,5% contre 63,4% en milieu urbain et 30,6% de d'orphelins ruraux contre 70,4% d'orphelins urbains. La proportion des orphelines rurales de mère fréquentant l'école en 2006 est de 22,5% contre 62,8% d'orphelines urbaines et 29,2% d'orphelins ruraux contre 68,7% d'orphelins urbains.

La scolarisation des enfants orphelins se heurte à des disparités de genre au point de creuser d'importants fossés non seulement entre les orphelines et les orphelins, mais aussi entre orphelins et orphelines selon le milieu de résidence. La nécessité d'actions prioritaires s'imposent ici, afin d'œuvrer pour assurer à ces enfants vulnérables un minimum d'autonomie dans la perspective de les aider à préparer leur avenir.

Tableau 8.14 : Répartition des enfants (7-16 ans) par fréquentation scolaire selon le milieu de résidence le sexe et le statut d'orphelin en 2006

Fréquentation scolaire	Orphelin père		Orphelin mère		Orphelin 2 parents		Non orphelin
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Féminin
Ensemble							
N'a jamais fréquenté	52,7	59,6	55,6	62,7	53,4	59,6	57,8
A fréquenté	8,1	6,1	8,4	6,3	10,5	8,4	4,1
Fréquenté actuellement	39,2	34,3	36,0	31,0	36,1	31,9	38,1
Total	100 (142847)	100 (131290)	100 (45392)	100 (41767)	100 (19719)	100 (18247)	100 (1601559)
Milieu urbain							
N'a jamais fréquenté	17,8	26,2	18,9	25,9	20,3	29,8	23,2
A fréquenté	11,8	10,4	12,4	11,3	15,2	14,2	7,1
Fréquenté actuellement	70,4	63,4	68,7	62,8	64,5	56,0	69,8
Total	100 (30864)	100 (32976)	100 (7883)	100 (8775)	100 (4934)	100 (5545)	100 (345954)
Milieu rural							
N'a jamais fréquenté	62,4	70,9	63,3	72,4	64,5	72,7	67,3
A fréquenté	7,1	4,6	7,6	5,0	8,9	5,9	3,3
Fréquenté actuellement	30,6	24,5	29,2	22,5	26,6	21,4	29,3
Total	100 (111983)	100 (98314)	100 (37509)	100 (32992)	100 (14785)	100 (12702)	100 (1255605)

Les filles non orphelines sont 50,3% à posséder un acte de naissance.

Tableau 8.15 : Répartition des enfants (0-6 ans) par possession d'acte de naissance selon le milieu de résidence le sexe et le statut d'orphelin en 2006

Possession acte de naissance	Orphelin père		Orphelin mère		Orphelin 2 parents		Non orphelin
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Féminin
Ensemble							
Oui	47,1	45,1	45,1	43,1	45,3	46,8	50,3
Non	52,9	54,9	54,9	56,9	54,7	53,2	49,7
Total	100 (34906)	100 (33642)	100 (11444)	100 (11147)	100 (2247)	100 (2320)	100 (1579197)
Milieu urbain							
Oui	87,9	87,0	87,9	87,4	88,1	89,8	89,9
Non	12,1	13,0	12,1	12,6	11,9	10,2	10,1
Total	100 (5634)	100 (5565)	100 (1650)	100 (1655)	100 (377)	100 (469)	100 (270109)
Milieu rural							
Oui	39,3	36,8	37,9	35,4	36,6	35,9	42,1
Non	60,7	63,2	62,1	64,6	63,4	64,1	57,9
Total	100 (29272)	100 (28077)	100 (9794)	100 (9492)	100 (1870)	100 (1851)	100 (1309088)

En matière de possession d'acte de naissance, les tendances d'ensemble pour les filles orphelines et les filles non orphelines se situent entre 40% et plus de 50%. Il s'agit de résultats intéressants qui peuvent s'améliorer avec la mise en œuvre des programmes relatifs aux droits humains et à la citoyenneté exécutés conjointement par le Ministère des droits humains, les ONG et Associations de protection et de protection et de défense des droits de la personne humaine qui sont soutenus par les partenaires au développement tels que l'UNICEF, la coopération canadienne, la coopération danoise.

CONCLUSION

L'analyse des données du RGPH 2006 montre que la situation de la femme s'améliore au Burkina Faso en dépit de la persistance des écarts sensibles entre les hommes et les femmes d'une part, puis entre les garçons et les filles dans les domaines importants du développement tels que l'éducation, l'économie et l'emploi, d'autre part.

Le Burkina Faso ne vit plus dans un contexte de féminisation de la pauvreté. Car, il y a plus d'hommes (15,9%) pauvres que de femmes (15,5%). Les femmes (22,8%) sont bien au contraire plus riches que les hommes (22,3%).

En 2006, il y a 0,2% de femmes scientifiques et intellectuelles au Burkina Faso contre 0,9%, d'hommes dans la même occupation. Les cadres subalternes de l'administration sont 0,6% de femmes et 1,1% d'hommes. Au sein de la catégorie des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, il y a 81,6% de femmes et 75,9% d'hommes au plan national contre 27,2% de femmes en milieu urbain et 22,2% d'hommes, alors que le milieu rural compte 91,0% de femmes travaillant dans l'agriculture, l'élevage et la pêche contre 92,5% d'hommes. Le taux d'activité est de 62,7% pour les femmes et de 87,7% pour les hommes selon le RGPH 2006. Ce taux est de 39,8% pour les femmes en milieu urbain contre 74,7% d'hommes. En milieu rural, le taux d'activité représente 70,3% chez les femmes contre 92,7% chez les hommes. La proportion de salariés est de 3,7% de femmes contre 8,6% d'hommes. En milieu urbain, il y a 22,4% de femmes salariées contre 29,3% d'hommes salariés. Le milieu rural compte 0,5% de femmes salariées contre 2,4% d'hommes salariés. En 2006, 81,8% de femmes travaillent dans le secteur primaire contre 76,5% d'hommes. Elles sont 3,7% dans le secteur secondaire contre 3,6% d'hommes. Il y a 13,5% de femmes dans le secteur tertiaire contre 18,9% d'hommes.

Dans le domaine de la santé, il serait vraiment difficile de parler d'une véritable amélioration. En effet, selon le RGPH 2006, le nombre d'enfants nés vivants par femme est de 6,2 au plan national, et de 4,6 en milieu urbain contre 6,7 en milieu rural (au-dessus de la moyenne nationale). Chez les femmes au foyer, le nombre d'enfants nés vivants est de 6,5 au plan national, 5,5 en milieu urbain et 7,0 en milieu rural. En 2006, l'espérance de vie des femmes est de 57,5 ans dans l'ensemble, 65,1ans en milieu urbain et 56,0 ans en milieu rural. Ce qui signifie que les femmes vivent de plus en plus longtemps que les hommes dont l'espérance de vie est estimée à 55,8ans au plan national, 63,4 ans en milieu urbain et 54,1ans en milieu rural. Malheureusement, le taux de mortalité maternelle, qui est l'un des plus élevés au monde en dépit des progrès réalisés au plan national, remet en cause un tel avantage des femmes : 307,3 pour 100.000 naissances vivantes en 2006.

Au niveau de l'éducation, le taux brut de scolarisation au primaire est de 54,1% pour les filles et 61,3% pour les garçons. En milieu urbain, ce taux représente 100,8% chez les filles contre 107,2% chez les garçons, alors qu'il est de 42,8% pour les filles en milieu rural contre 51,3% pour les garçons. Le taux net de scolarisation au primaire est de 41,6% chez les filles contre 46,9% chez les garçons. En milieu urbain, ce taux net de scolarisation au primaire s'élève à 74,1% chez les filles contre 78,5% chez les garçons. Le milieu rural présente un taux de scolarisation net de 33,7% de filles contre 40,0% de garçons au primaire.

Au secondaire, le taux brut de scolarisation est de 18,3% pour les filles contre 25,3% de garçons. En milieu urbain, ce taux brut de scolarisation au secondaire correspond à 50,1% de filles contre 66,5% de garçons sur une moyenne nationale de 57,8. Pour le milieu rural, il est de 6,2% pour les filles contre 11,2% pour les garçons. Quant au taux net de scolarité au secondaire, il est de 13,3% de filles contre 18,3% de garçons sur une moyenne nationale de 15,8% , 35,1% chez les filles en milieu urbain contre 45,7% chez les garçons par rapport à

une moyenne nationale de 40,1%, 4,9% pour les filles du milieu rural contre 9,0% pour les garçons sur une moyenne nationale de 7,0%.

Le taux d'alphabétisation des femmes est estimé à 20,2% contre 33,0% pour les hommes par rapport à une moyenne nationale de 26,2%. En milieu urbain, il y a 49,8% de femmes alphabétisées en 2006 contre 64,2% pour les hommes sur une moyenne urbaine de 57,0%. Selon le RGPH 2006, le milieu rural compte 10,8% de femmes alphabétisées contre 21,4% d'hommes alphabétisés.

Au supérieur, le taux brut de scolarisation est de 3,4% de filles en 2006 contre 6,5% de garçons par rapport à une moyenne nationale de 4,8%. En matière d'éducation, la dynamique des tendances à tous les niveaux place les taux des garçons non seulement au-dessus de ceux des filles, mais aussi au-delà de l'ensemble des moyennes nationales. Le rappel des principaux résultats du RGPH 2006 sur la situation socioéconomique des femmes montre d'une manière générale la persistance des disparités hommes /femmes, garçons/filles que la politique nationale genre s'attellera sans doute à corriger.

RECOMMANDATIONS

- Plus de 80% des adolescentes mariées, c'est-à-dire les filles âgées de 15 à 19 ans sont en milieu rural. Cette situation pose un sérieux problème de développement qui nécessite une attention particulière et appelle à des actions stratégiques de protection juridique.
- Entre 1996 et 2006, soit une décennie durant, l'indice de fécondité est resté le même au Burkina Faso. En raison des graves problèmes démographiques qu'une telle constance pourrait causer en prospective, il y a lieu de renforcer les programmes d'éducation et de formation en direction du monde rural. Une attention particulière devrait être accordée à la situation des femmes au foyer dans le domaine de la fécondité où elles ont battu les records du nombre moyen d'enfants par femme au plan national avec une estimation de sept enfants par femme. Face à la problématique de l'éducation des femmes et des filles, les approches pédagogiques intégrant la dimension genre pourraient ainsi contribuer à l'atteinte du troisième Objectif du Millénaire pour le Développement qui consiste à « **Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes** ». En effet, les tendances de l'année 2006 dégagées à partir du RGPH dans le domaine de l'éducation nationale continuent à maintenir les garçons au-dessus des filles en matière de connaissances et les hommes au-dessus des femmes par rapport au savoir. Au regard des grandes préoccupations soulevées par le RGPH 2006 concernant les femmes, la priorité des priorités pour la promotion de la femme, c'est l'éducation fonctionnelle. Le Burkina Faso devrait faire des efforts supplémentaires pour atteindre la parité dans les taux d'éducatons formelle et non formelle à tous les niveaux des cursus ou des curriculats de formation en cours, dans les deux principaux niveaux des analyses (urbain/rural). Autrement, la politique nationale de promotion de la femme adoptée en septembre 2004, aura du mal à atteindre son objectif général de « **renforcement la participation de la femme au développement socioéconomique, politique et culturel du pays ainsi que la jouissance de tous les droits qui lui sont reconnus.** »
- Par ailleurs, il existe un lien très étroit entre le droit et l'économie. Pour cela, si l'effectivité de la jouissance du droit des femmes à la propriété continue à se heurter aux modes d'organisation traditionnels de la société en dépit d'un contexte juridique et institutionnel moderne qui leur sont pourtant très favorable, les femmes du Burkina Faso auront beaucoup de mal à participer efficacement au développement de l'économie nationale. Des programmes spécifiques ou des stratégies de renforcement de la participation des femmes à dynamique économique méritent d'être élaborés et mis en œuvre pour appuyer non seulement les efforts des femmes mais aussi la volonté politique nationale réelle qui soutient la promotion de la femme au Burkina Faso.
- Les résultats du RGPH 2006 ont montré par ailleurs que 33,4 des orphelines des deux parents sont des étudiantes et élèves. Il serait intéressant voire nécessaire que des études spécifiques soient commanditées tant au niveau national, régional que communal, afin de mieux appréhender les besoins de ce groupe vulnérable et leur prise en compte dans les stratégies de lutte contre la pauvreté.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Badini (A), 1994, *Naître et grandir chez les Moosés traditionnels*, SEPIA – ADDB, Paris–Ouagadougou, 207 p.

Badini- Kinda (F), 2003, « De la représentation de la naissance au destin social de la petite fille », *CERLESHS*, 287p.

Banque Mondiale, 2003, *Genre et développement économique. Vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation*, Rapport sur les Politiques de Développement, Paris, Nouveaux Horizons, 350 p.

Banque Mondiale, 2003, *Analyse stratégique des enjeux liés au Genre au Burkina Faso*, Ouagadougou, Burkina Faso, version inédite.

Bisiliat (J), éd., *Femmes du sud, chefs de famille*, Éditions Karthala, Paris, 410 p.

Burkina Faso, Novembre 1989, *Code des personnes et de la Famille*, Ouagadougou, 215 p.

Compaoré / Ouattara (M), 2005, *Le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits des Femmes. Etude analytique*, Rapport de fin de stage diplomatique, Institut des Relations Internationales du Cameroun, Université de Yaoundé II, Burkina Faso, 88 p.

Dackam (R.N), 2004, *Recensement Général de la Population et de l'Habitation en Afrique (RGPH) : des produits pour répondre aux besoins des programmes de développement*, Dakar, Equipe Régionale d'Appui Technique-1, 185 p.

Dacher (M) et Lallemand (S), 1990, *Prix des épouses, valeur des sœurs. Le statut des femmes goin du Burkina Faso*, Paris, EHESS, Document de travail N° 13, 75 p Paris, L'Harmattan, 224 p.

Frank (O) et Locoh (Th), 1993, « Population et développement en Afrique : la transition démographique dans l'impasse et les femmes au bord de la route », in Hubert Gérard (éd.), *Intégrer population et développement*, Chaire Quetelet 1990, p. 529-539, Louvain-la-Neuve/Paris Academia/L'Harmattan, 823 p

Gruénais (M-É), 1985, « Aînés, aînées ; cadets, cadettes. Les relations aînés/cadets chez les Mossi du centre (Burkina Faso) », in M. Abélès et C. Collard (éds.), *Âge, pouvoir et société en Afrique*, p. 219-245, Montréal-Paris, PUM-Éditions Karthala, 332 p.

Guigma (M.M), 30 novembre - 06, "L'amélioration des conditions de décembre 2005 vie des femmes est une priorité de développement," Interview, *L'Opinion Spécial*, N°-425, P.P6-8, Ouagadougou, Burkina Faso

Institut National de la Statistique et de la Démographie, décembre 2000, *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996*, vol I, Ouagadougou, 348 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, décembre 2000, *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996*, vol II, Ouagadougou, 180 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie et ORC Macro, septembre 2004, *Enquête démographique et de santé 2003*, Ouagadougou, Calverton, Maryland, USA, 455 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, Novembre 2003, *Analyse des résultats de l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages*, Ouagadougou, 268 p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, Avril 2005, *Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005*, Ouagadougou, 199 p.

Kaboré (M), 2005, *Les facteurs de la prise en charge médicale de la grossesse et de l'accouchement*, Yaoundé, mémoire de DESS, 109 p.

Kan et al, 2002, *Genre et pauvreté au Burkina Faso*, Ouagadougou, 68 p.

Kinda (F), 1995, *Analyse de la situation des enfants et des femmes au Burkina Faso. Naître fille au Burkina Faso*, Ouagadougou, Ministère de l'action sociale et de la famille/UNICEF, 31 p.

Kobiané (J-F), 2007, « Ethnies, genre et scolarisation au Burkina Faso : du discours anthropologique aux résultats statistiques », in : Thérèse Locoh (éd.), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Collection « Les cahiers de l'INED », No. 160, pp. 221-241.

Konkobo (K.M), 1999, *La scolarisation des filles*, Conférence publique, CCFGM, Ouagadougou, 13 p.

Labourie-Racapé (A) et Locoh (Th), 1999, « Genre et démographie : nouvelles problématiques ou effet de mode ? », in Dominique Tabutin, Catherine Gourbin, Godelieve Masuy-Stroobant et Bruno Schoumaker (éds.), *Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie*, p. 65-92, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 669 p.

Lallemand (S), 1977, *Une famille mossi*, Recherches voltaïques, n°17, Paris, Ouagadougou, CNRS-CVRS, 380 p.

Locoh Thérèse (éd.), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Collection « Les cahiers de l'INED », No. 160, 432 p.

Locoh (Th), Labourie-Racapé(A) et Tichit (Ch), éds., 1996, *Genre et développement : des pistes à suivre*, Documents et manuels du CEPED, no. 5, 154 p.

Locoh (Th) et N'Guessan (K), éds., 1999, *Genre, population et développement en Afrique de l'Ouest*, Abidjan, FNUAP-ENSEA, p. 1-11

Maccoby (E.E), 1990, *Le sexe, catégorie sociale*, Actes de la Recherche en Sciences sociales, n° 83, p. 16-26.

Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, Avril 2001, *Politique Nationale de Réadaptation et d'Égalisation des chances des Personnes Handicapées*, 20 p.

Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, Mars 2005, *Plan Stratégique Genre et Développement Agricole au Burkina Faso*, Ouagadougou, Burkina Faso,

50 p.

Ministère de l'Economie et du Développement, Juin 2006, *Atlas du Burkina Faso*, Tunisie, 215 p.

Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, Mai 2005, *Statistiques de l'éducation de base : 2004/2005*, Ouagadougou, DEP/MEBA, 460 p.

Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, Septembre 2006, *Tableau de bord de l'éducation de base, année scolaire 2005/2006*, Ouagadougou, DEP/MEBA, 69 p.

Ministère des Enseignements Secondaire Supérieur et de la Recherche Scientifique, Mai 1996, *Loi d'Orientation de l'Education*, Université de Ouagadougou, 25 p.

Ministère des Enseignements Secondaire Supérieur et de la Recherche Scientifique, Aout 2006, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire, 2005-2006*, vol1, DEP/MESSR, 1089 p.

Ministère des Finances et du Plan, 1991, *Stratégies Nationales pour le Renforcement du Rôle des Femmes dans le processus de développement 1991-1995*, Ouagadougou, Burkina Faso, 54 p (dactylographiées).

Ministère de la Promotion de la Famille, de la Protection sociale et de la Solidarité, Août 2001, *Politique Nationale de Promotion de la Femme*, Cotonou, République du Bénin, 48 p.

Ministère de la Promotion de la Femme, Juin 2003, *Plan d'Action 2003-2007 pour la Promotion de la Femme*, Ouagadougou, Burkina Faso, 73 p.

Ministère de la Promotion de la Femme, Juin 2004, *Politique Nationale de Promotion de la Femme*, 38 p.

Ministère de la Promotion de la Femme, Juin 2004, *Etude diagnostique de la situation de la femme au Burkina Faso pour l'élaboration de la politique nationale de promotion de la femme*, Ouagadougou, Burkina Faso, 133 p.

Ministère de la Promotion de la Femme, 2006, *Plan d'action 2006-2010*, Ouagadougou, Burkina Faso, 75 p.

Ministère de la Santé, Juin 2001, *Plan National de Développement Sanitaire 2001-2010*, Ouagadougou, Burkina Faso, 56 p.

Organisation des Nations Unies, 2001, *Femmes. Défis pour l'an 2000*, New York, 102 p.

Organisation des Nations Unies, 2002, *Déclaration et programme d'action de Beijing suivis de Beijing + 5. Déclaration Politique et document final*, Nations Unies- Département de l'information, New York, 284 p.

ONU, 2003, *La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son Protocole facultatif. Guide à l'usage des parlementaires*, Suisse, 122 p.

Pilon (M), Locoh (Th), Vignikin (E) et Vimard (P), éd., *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, ENSEA-INS-ORSTOM-URD, (Les études du CEPED N° 15), 408 p.

Population Council, 1995, *Family in Focus. New Perspectives on Mothers, Fathers and Children*, New York, United States of America, 116 p.

Recherches Américaines au Québec, 1984, *Etre née femme autochtone*, volume XIV, N° 3, Montréal, Canada, 104 p.

Rocher (G), 1970, *Introduction à la sociologie I : l'action sociale*, Editions HMH, Montréal, Canada, 189 p.

Rocher (G), 1972, *Introduction à la sociologie I : l'organisation sociale*, Editions HMH, Montréal, Canada, 258 p.

Sawadogo (P), 1999, *Thomas SANKARA et la condition féminine : une vision révolutionnaire*, mémoire de Maîtrise, Département des Arts et Communication/Université de Ouagadougou, Burkina Faso, 88 p.

Vokouma (J), 2004, "La femme en Afrique : Progrès accomplis et perspectives d'avenir", *Cadmos*, N°6, Charleville-Mézières, France, PP 19-36.

Vignikin (K) et Vimard (P), éd., 2005, *Familles au Nord, familles au Sud*, LPED, Réseau démographie/AUF, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 691 p.

ANNEXES

Tableau A.1 : Répartition de la population résidente par région selon le sexe (%) en 2006

Région de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de féminité
Boucle du mouhoun	10,6	10,0	10,3	102,0
Cascades	3,9	3,7	3,8	103,5
Centre	12,8	11,9	12,3	99,2
Centre - est	7,8	8,3	8,1	113,9
Centre-nord	8,4	8,8	8,6	112,4
Centre-ouest	8,1	8,8	8,5	117,0
Centre-sud	4,5	4,7	4,6	111,8
Est	8,8	8,5	8,6	103,8
Hauts-bassins	10,7	10,3	10,5	102,4
Nord	8,2	8,7	8,5	113,8
Plateau central	4,8	5,1	5,0	114,5
Sahel	7,1	6,7	6,9	101,2
Sud-ouest	4,4	4,4	4,4	107,4
Total	100 (6768739)	100 (7248523)	100 (14017262)	107,1

Tableau A.2 : Répartition de la population féminine active occupée par groupe d'âges selon la situation dans l'occupation en 2006

Groupe d'âges	Situation dans l'occupation principale							
	Ensemble	Employeur	Indépendant	Salarié employé	Apprenti	Aide familial	Autres	ND
5-9	300 508	0	0	0	439	279 535	14 833	5 701
10-14	314 899	0	0	0	713	289 566	20 247	4 373
15-19	360 776	741	40 171	1 429	1 167	310 015	2 153	5 100
20-24	326 208	671	55 697	1 656	579	260 355	2 004	5 246
25-29	295 996	624	56 394	2 981	296	229 133	1 774	4 794
30-34	235 986	451	48 600	2 081	206	179 363	1 375	3 910
35-39	204 463	425	45 454	970	139	153 163	1 153	3 159
40-44	172 263	351	41 470	522	138	126 246	1 006	2 530
45-49	135 205	294	33 940	328	110	97 766	755	2 012
50-54	109 050	229	28 853	260	80	77 390	675	1 563
55-59	76 367	146	20 739	91	48	53 774	457	1 112
60-64	61 805	104	18 019	50	36	42 423	344	829
65-69	36 091	65	10 723	18	24	24 469	258	534
70-74	25 178	36	7 889	17	16	16 653	187	380
75-79	11 780	25	3 811	9	7	7 644	100	184
80-84	6 328	16	1 972	0	5	4 163	54	118
85+	5 018	10	1 487	7	3	3 360	56	95
Total	2 677 921	4 188	415 219	10 419	4 006	2 155 018	47 431	41 640

Tableau A.3 : Répartition de la population masculine active occupée par groupe d'âges selon la situation dans l'occupation en 2006

Groupe d'âges	Situation dans l'occupation principale							
	Ensemble	Employeur	Indépendant	Salarié employé	Apprenti	Aide familial	Autres	ND
5-9	363 909	0	0	0	1 068	336 136	19 457	7 248
10-14	412 424	0	0	0	4 914	369 097	31 867	6 546
15-19	472 938	3 177	61 345	13 501	17 128	366 621	3 275	7 891
20-24	418 373	4 554	154 841	28 134	16 812	202 890	2 785	8 357
25-29	398 749	5 339	240 744	44 524	7 793	89 351	2 185	8 813
30-34	341 674	4 954	240 971	45 142	2 705	38 450	1 526	7 926
35-39	285 080	3 949	219 571	32 789	983	20 225	1 136	6 427
40-44	239 920	3 290	192 373	25 315	400	12 393	1 012	5 137
45-49	186 570	2 302	152 664	18 996	199	7 918	676	3 815
50-54	156 919	1 903	131 305	13 604	114	6 204	624	3 165
55-59	120 101	1 195	105 809	6 016	49	4 472	441	2 119
60-64	96 114	826	87 206	2 016	41	4 069	378	1 578
65-69	66 154	510	60 708	759	15	2 856	295	1 011
70-74	46 930	340	42 989	334	5	2 356	189	717
75-79	24 096	163	21 971	120	9	1 327	118	388
80-84	11 478	85	10 312	50	8	780	53	190
85+	7 865	68	6 766	53	12	761	59	146
Total	3 649 294	32 655	1 729 575	231 353	52 255	1465906	66 076	71 474

Tableau A.4 : Indicateurs de mortalité de la population féminine par région de résidence

Région de résidence	Indicateurs				
	TBM	E0	1Q0	4Q1	5Q0
Boucle du Mouhoun	12,0	57,0	87,4	60,9	143,0
Cascades	11,2	56,2	90,3	64,5	149,0
Centre	5,5	68,0	52,6	24,8	76,1
Centre-Est	14,8	52,8	101,6	79,4	172,9
Centre-Nord	12,7	55,3	93,2	68,2	155,0
Centre-Ouest	13,6	55,2	93,7	68,8	156,1
Centre-Sud	11,6	59,4	79,6	51,6	127,1
Est	12,0	56,3	89,8	63,9	148,0
Hauts-Bassins	9,3	59,9	78,1	49,8	124,0
Nord	12,9	56,0	90,8	65,1	150,0
Plateau central	12,9	56,3	89,8	63,9	148,0
Sahel	13,2	55,1	93,7	68,9	156,0
Sud-Ouest	12,5	55,7	91,8	66,3	152,0
Ensemble	11,3	57,5	86,0	59,1	140,0

Tableau A.5 : Indicateurs de mortalité maternelle par région de résidence en 2006

Région de résidence	TMM (‰)	RMM (pour 100000)	PDCM (%)	RDV
Boucle du Mouhoun	0.73	341.6	19.9	0.0254
Cascades	0.70	377.3	17.9	0.0244
Centre	0.17	141.7	9.6	0.0061
Centre-Est	0.64	322.0	17.2	0.0224
Centre-Nord	0.52	247.9	14.8	0.0182
Centre-Ouest	0.70	379.5	16.9	0.0245
Centre-Sud	0.49	269.0	13.7	0.0173
Est	0.97	390.8	41.3	0.0340
Hauts-Bassins	0.50	286.9	15.3	0.0177
Nord	0.49	263.0	13.9	0.0173
Plateau central	0.49	249.4	13.5	0.0170
Sahel	1.20	596.5	43.4	0.0420
Sud-Ouest	0.54	285.4	7.8	0.0190
Ensemble	0.58	307.3	17.2	0.0202

Tableau A.6 : Répartition de la population féminine par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le statut migratoire en 2006.

Groupe d'âges	Ensemble		Urbain		Rural	
	Non migrant	Migrant	Non migrant	Migrant	Non migrant	Migrant
0-4	17,0	4,9	15,1	3,6	17,5	5,6
5-9	18,8	8,8	16,9	6,9	19,2	9,8
10-14	13,3	8,5	14,2	9,4	13,1	8,0
15-19	10,7	11,8	13,4	15,5	10,1	9,9
20-24	8,2	13,1	10,5	14,8	7,6	12,3
25-29	6,7	12,2	7,7	12,3	6,5	12,1
30-34	5,1	9,4	5,4	9,3	5,1	9,5
35-39	4,3	7,7	3,9	7,2	4,4	7,9
40-44	3,6	6,3	3,2	5,9	3,7	6,4
45-49	2,9	4,7	2,4	4,3	3,0	4,9
50-54	2,4	3,7	1,9	3,3	2,6	3,9
55-59	1,8	2,6	1,4	2,2	1,9	2,7
60-64	1,7	2,3	1,3	1,9	1,8	2,4
65-69	1,1	1,4	0,9	1,2	1,2	1,5
70-74	1,0	1,2	0,8	1,0	1,0	1,4
75-79	0,5	0,6	0,4	0,5	0,6	0,7
80-84	0,4	0,5	0,3	0,4	0,4	0,5
85 & +	0,4	0,5	0,3	0,4	0,4	0,5
Total	100	100	100	100	100	100
Age moyen	21,2	29,0	20,6	28,2	21,3	29,4

Tableau A.7 : Répartition de la population féminine migrante (internationale) par pays selon la provenance et la destination en 2006

Pays	Provenance	destination
Bénin	1,07	0,75
Cameroun	0,22	0,11
Cap Vert	0,05	0,00
Congo	0,14	0,10
Côte d'Ivoire	74,43	74,82
Gabon	0,33	0,21
Gambie	0,06	0,01
Ghana	5,30	9,95
Guinée-Bissau	0,40	0,01
Guinée Conakry	0,30	0,01
Libéria	0,17	0,00
Mali	7,39	9,01
Mauritanie	0,03	0,01
Niger	2,05	0,75
Nigeria	0,70	0,21
République Démocratique du Congo	0,11	0,02
Sénégal	0,45	0,43
Sierra Léone	0,02	0,00
Soudan	1,59	0,01
Tchad	0,30	0,02
Togo	2,99	0,90
Autres pays africains	0,37	0,28
Amérique	0,35	0,70
Asie	0,28	0,10
Europe	0,93	1,59
Océanie	0,00	0,01

Tableau A.8 : Répartition de la population immigrante récente (internationale) selon certaines caractéristiques sociodémographique, le milieu de résidence et le sexe en 2006

Niveau instruction (3 ans ou plus)	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
sans niveau	64,1	72,7	36,1	47,1	77,0	83,9
Maternelle	0,4	0,4	0,8	0,8	0,2	0,2
Primaire	20,0	17,1	22,7	25,1	18,8	13,6
Secondaire	9,8	7,0	23,4	18,4	3,6	1,9
Supérieur	5,7	2,8	17,0	8,6	0,4	0,3
Total	100	100	100	100	100	100
Etat matrimonial (12 ans +)						
Célibataire	45,8	30,1	59,1	45,9	38,5	21,7
Marié	50,7	62,1	37,4	47,6	58,1	69,9
Veuf/Veuve	1,0	4,7	0,7	3,8	1,1	5,3
Divorcé	1,1	2,0	0,8	1,7	1,2	2,2
union libre	1,4	1,0	2,1	1,0	1,1	1,0
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau A.9 : Répartition de la population immigrante récente de 10 ans ou plus (internationale) par parité selon le milieu de résidence et le sexe en 2006

Parité recodé	Ensemble	Urbain	Rural
Pas d'enfants	39,5	51,0	33,4
Un enfant ou plus	60,5	49,0	66,6
Total	100	100	100

Tableau A.10 : Répartition de la population féminine par groupe d'âges selon l'état matrimonial en 2006

Groupe d'âges quinquennaux	état matrimonial					Total
	Célibataire	marié	veuve	divorcée	union libre	
12-14 ans	39,9	0,4	0,1	0,6	1,5	10,9
15-19 ans	40,7	9,6	0,3	5,6	20,0	17,0
20-24 ans	11,3	17,9	0,8	13,3	29,3	14,5
25-29 ans	4,2	17,6	1,5	14,1	20,4	12,4
30-34 ans	1,6	13,9	2,6	13,5	10,8	9,6
35-39 ans	0,8	11,5	4,1	11,7	5,9	8,0
40-44 ans	0,4	9,2	6,9	11,3	4,0	6,6
45-49 ans	0,3	6,8	8,4	8,3	2,4	5,2
50-54 ans	0,2	5,0	11,1	7,2	1,8	4,3
55-59 ans	0,1	3,2	10,9	4,5	1,1	3,1
60 ou plus	0,5	4,9	53,2	9,9	2,7	8,3
Total	100	100	100	100	100	100
12-14 ans	97,6	2,2	0,1	0,1	0,0	100
15-19 ans	64,0	35,1	0,2	0,3	0,3	100
20-24 ans	20,8	77,1	0,5	1,0	0,6	100
25-29 ans	9,0	88,2	1,1	1,2	0,5	100
30-34 ans	4,6	91,1	2,5	1,5	0,3	100
35-39 ans	2,6	90,7	4,9	1,6	0,2	100
40-44 ans	1,7	86,5	9,8	1,8	0,2	100
45-49 ans	1,3	81,7	15,2	1,7	0,1	100
50-54 ans	1,2	72,5	24,5	1,8	0,1	100
55-59 ans	1,1	64,4	32,8	1,5	0,1	100
60-64 ans	1,3	50,9	46,2	1,5	0,1	100
65-69 ans	1,5	37,0	60,1	1,3	0,1	100
Total	26,8	62,5	9,4	1,1	0,3	100

Tableau A.11 : Répartition de la population féminine (15-64 ans) selon l'état matrimonial et le statut d'occupation en 2006

Statut d'occupation	Etat matrimonial					
	célibataire	marié	veuve	divorcée	union libre	Total
Occupé	14,9	76,7	6,9	1,2	0,3	100
Chômeur	42,4	46,6	7,8	2,7	0,5	100
En quête du 1er emploi	79,9	16,1	1,5	1,7	0,8	100
Retraité	2,7	58,4	34,5	4,1	0,3	100
Occupé au foyer	11,3	82,9	4,4	0,9	0,4	100
Elève ou étudiant	92,4	7,1	0,1	0,1	0,3	100
Rentier	31,7	39,7	24,2	3,7	0,8	100
Autres inactifs	31,3	36,6	29,0	2,7	0,4	100
Total	18,9	72,9	6,7	1,2	0,3	100
Occupé	48,8	65,1	63,3	65,2	56,1	61,8
Chômeur	0,5	0,1	0,3	0,5	0,4	0,2
En quête du 1er emploi	3,5	0,2	0,2	1,2	2,2	0,8
Retraité	0,0	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1
Occupé au foyer	16,9	32,1	18,6	22,8	32,4	28,2
Elève ou étudiant	23,7	0,5	0,1	0,6	3,9	4,8
Rentier	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1
Autres inactifs	6,6	2,0	17,1	9,4	4,9	4,0
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau A.12 : Répartition de la population féminine (15-64 ans) selon l'état matrimonial et la situation dans l'occupation principale en 2006

Situation dans l'occupation principale	état matrimonial					
	célibataire	marié	veuve	divorcée	union libre	Total
Indépendants et employeurs	15,8	23,5	48,7	43,4	35,6	24,4
Salariés	12,4	2,1	1,8	6,2	11,8	3,7
Autre	71,8	74,4	49,5	50,4	52,6	71,9
Total	100	100	100	100	100	100
Indépendants et employeurs	9,7	73,9	13,8	2,2	0,4	100
Salariés	49,8	43,9	3,3	2,0	0,9	100
Autre	14,9	79,3	4,7	0,9	0,2	100
Total	14,9	76,7	6,9	1,2	0,3	100

Tableau A.13 : Répartition de la population féminine selon l'état matrimonial et le niveau d'instruction en 2006

Etat matrimonial	Niveau instruction				
	sans niveau	primaire	secondaire	supérieur	Total
Célibataire	56,2	22,6	19,5	1,6	100
Marié	89,4	6,2	3,8	0,6	100
Veuve	96,4	2,4	1,1	0,2	100
Divorcée	82,3	10,7	6,1	1,0	100
union libre	65,5	15,6	16,8	2,1	100
Total	81,1	10,3	7,8	0,8	100
Célibataire	18,4	58,2	66,8	52,5	26,5
Marié	69,3	38,2	30,5	43,7	62,9
Veuve	11,0	2,2	1,3	1,8	9,3
Divorcée	1,1	1,1	0,8	1,3	1,0
union libre	0,2	0,4	0,6	0,7	0,3
Total	100	100	100	100	100

Tableau A.14: Evolution de la proportion des femmes divorcées et des polygames de 1985 à 2006

Indicateurs	1985	1991	1993	1996	2003	2005	2006
Femmes divorcées	1,0	0,8	1,1	0,8	0,4	1,0	1,1
Femmes polygames	57,0	58,0	51,1	51,7	48,4	-	44,2

Source: RGPH (1996, 1985), EDS (2003, 1993), ED (1991), EA/QUIBB (2005)

Tableau A.15 : Evolution de l'âge moyen, écart d'âge moyen et célibat définitif selon le milieu de résidence et le sexe en 2006

année	age moyen		écart d'age moyen	célibat définitif		nombre moyen d'épouses par homme polygame
	Homme	Femme		Homme	Femme	
1975	27,2	17,1	10,1	5,3	0,6	-
1985	26,9	18,0	8,9	4,2	1,7	1,6
1996	26,7	18,7	8,0	3,1	2,2	2,4
2006	26,9	19,6	7,3	2,4	2,6	2,3

Tableau A.16 : Répartition de la population féminine polygame selon la religion et le milieu de résidence en 2006

Religion	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Animiste	1,8	98,2	100
Musulman	13,0	87,0	100
Catholique	10,4	89,6	100
Protestant	6,9	93,1	100
Autre	12,8	87,2	100
Sans religion	5,7	94,3	100
Total	10,2	89,8	100
Animiste	3,7	23,1	21,1
Musulman	81,9	61,9	63,9
Catholique	12,1	11,9	11,9
Protestant	1,6	2,4	2,3
Autre	0,5	0,4	0,4
Sans religion	0,2	0,4	0,4
Total	100	100	100

Tableau A.17 : Répartition de la population féminine mariée par groupe d'âge selon le type d'union en 2006

Age quinquennal	Polygamie			Polygamie	
	monogame	polygame	Total	monogame	polygame
12-14 ans	80,3	19,7	100	0,6	0,2
15-19 ans	73,5	26,5	100	12,6	5,7
20-24 ans	67,6	32,4	100	21,7	13,2
25-29 ans	59,9	40,1	100	18,8	15,9
30-34 ans	53,3	46,7	100	13,3	14,8
35-39 ans	48,2	51,8	100	10,0	13,5
40-44 ans	45,5	54,5	100	7,5	11,3
45-49 ans	43,9	56,1	100	5,3	8,6
50-54 ans	43,7	56,3	100	3,9	6,3
55-59 ans	43,2	56,8	100	2,5	4,2
60-64 ans	43,3	56,7	100	1,8	2,9
65-69 ans	42,5	57,5	100	1,0	1,6
70-74 ans	44,4	55,6	100	0,6	0,9
75-79 ans	43,2	56,8	100	0,3	0,4
80-84 ans	45,4	54,6	100	0,1	0,2
85 ou plus	50,4	49,6	100	0,1	0,1
Total	55,8	44,2	100	100	100

Tableau A.18 : Répartition de la population féminine mariée selon certaines caractéristiques sociales et le type d'union en 2006

niveau instruction	polygamie			polygamie	
	monogame	polygame	Total	monogame	polygame
sans niveau	52,7	47,3	100	84,5	95,6
Primaire	76,9	23,1	100	8,6	3,3
Secondaire	88,1	11,9	100	5,9	1,0
Supérieur	89,3	10,7	100	0,9	0,1
Total	55,7	44,3	100	100	100
Religion					
Animiste	42,1	57,9	100	12,2	21,1
Musulman	54,5	45,5	100	60,6	63,9
Catholique	69,6	30,4	100	21,5	11,9
Protestant	73,1	26,9	100	5,0	2,3
Autre	58,9	41,1	100	0,4	0,4
Sans religion	52,1	47,9	100	0,3	0,4
Total	55,8	44,2	100	100	100

Tableau A.19 : Répartition des adolescentes mariées selon certaines caractéristiques sociales et le milieu de résidence en 2006

Religion	Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Animiste	1,5	98,5	100	1,9	16,5	14,8
Musulman	12,8	87,2	100	76,5	69,1	69,9
Catholique	18,5	81,5	100	18,3	10,7	11,6
Protestant	10,5	89,5	100	2,6	3,0	2,9
Autre	12,9	87,1	100	0,4	0,4	0,4
Sans religion	7,8	92,2	100	0,2	0,4	0,4
Total	11,7	88,3	100	100	100	100
Niveau instruction						
sans niveau	13,0	87,0	100	32,1	78,6	66,2
Primaire	41,0	59,0	100	30,9	16,3	20,2
Secondaire	72,8	27,2	100	36,7	5,0	13,6
Supérieur	90,2	9,8	100	0,3	0,0	0,1
Total	26,9	73,1	100	100	100	100

Tableau A.20 : Répartition des adolescentes mariées selon certaines caractéristiques économiques et le milieu de résidence en 2006

Statut d'occupation	Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Occupé	5,4	94,6	100	28,6	66,3	61,9
Chômeur	28,1	71,9	100	0,3	0,1	0,1
En quête du 1er emploi	75,6	24,4	100	1,0	0,0	0,1
Occupé au foyer	20,9	79,1	100	63,8	31,8	35,6
Elève ou étudiant	50,7	49,3	100	4,4	0,6	1,0
Rentier	28,3	71,7	100	0,0	0,0	0,0
Autres inactifs	18,7	81,3	100	2,0	1,1	1,2
Total	11,7	88,3	100	100	100	100
Situation dans l'occupation principale						
Indépendants et employeurs	13,4	86,6	100	42,4	15,3	16,7
Salarié	61,5	38,5	100	4,2	0,1	0,4
Autre	3,4	96,6	100	53,4	84,6	82,9
Total	0,1	0,9	100	100	100	100

Tableau A.21 : Répartition des adolescentes mariées selon la région de résidence en 2006

Régions	effectif	Proportion (%)
Boucle du mouhoun	28935	10,1
Cascades	11995	11,5
Centre	14914	5,2
Centre-est	21547	9,3
Centre-nord	27322	10,8
Centre-ouest	19918	8,3
Centre-sud	11264	8,7
Est	36205	14,8
Haut-bassins	29065	10,3
Nord	21820	9,0
Plateau central	11836	8,2
Sahel	31686	15,8
Sud-ouest	7971	7,0
Total	274478	10,0

Tableau A.22 : Indicateurs de la fécondité par région de résidence en 2006

Région de résidence	Indice Synthétique de Fécondité	Age Moyen à la Procréation
Boucle du mouhoun	8,0	27,5
Cascades	6,2	29,0
Centre	4,3	30,4
Centre-est	6,5	29,7
Centre-nord	6,7	29,3
Centre-ouest	6,1	29,2
Centre-sud	6,1	29,0
Est	7,7	29,7
Hauts-bassins	5,7	29,6
Nord	6,5	29,2
Plateau-central	6,4	29,5
Sahel	7,0	29,9
Sud-ouest	7,3	28,7

Tableau A.23 : Indicateurs de la fécondité selon le niveau d'instruction en 2006

Niveau d'instruction	Indice Synthétique de Fécondité	Age Moyen à la Procréation
Sans niveau	6,4	27,8
Niveau primaire	4,9	25,8
Niveau secondaire	3,4	26,5
Niveau supérieur	2,9	31,9

Tableau A.24 : Proportion des femmes sans enfant par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence (%) en 2006

Groupe d'âges quinquennaux	ensemble	rural	urbain
15-19	78,3	74,3	88,3
20-24	27,6	18,9	49,4
25-29	11,7	7,1	24,6
30-34	6,4	4,4	12,6
35-39	4,6	3,6	8,0
40-44	4,3	3,8	5,9
45-49	4,2	3,9	5,2

Tableau A.25 : Evolution de quelques indicateurs de la fécondité de 1985 à 2006

Indicateurs	1985	1991	1993	1996	1998/99	2003	2006
ISF	7,2	7,3	6,9	6,8	6,8	6,2	6,2
AMP	29,4	30,0	29,8	29,5	-	-	30,1
Infécondité primaire	6,0	-	2,0	3,8	-	1,0	4,2

Source : RGPH (1996, 1985), EDS (2003, 1998, 1993), ED (1991)

Tableau A.26 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe

Régions	homme	Femme
Boucle du mouhoun	90,4	9,6
Cascades	91,0	9,0
Centre	86,6	13,4
Centre-est	84,5	15,5
Centre-nord	92,0	8,0
Centre-ouest	86,8	13,2
Centre-sud	88,7	11,3
Est	94,5	5,5
Haut-bassins	90,0	10,0
Nord	86,6	13,4
Plateau central	88,7	11,3
Sahel	91,8	8,2
Sud-ouest	86,2	13,8
Total	89,0	11,0

Tableau A.27 : Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence en 2006

Groupes d'âges	Total	Masculin	Féminin		
			Ensemble	Urbain	Rural
10-14 ans	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19 ans	1,6	1,4	3,0	1,9	3,6
20-24 ans	7,8	7,7	8,6	6,2	10,1
25-29 ans	13,9	14,3	11,0	10,4	11,3
30-34 ans	14,4	14,8	10,8	11,6	10,3
35-39 ans	12,9	13,1	10,9	11,7	10,4
40-44 ans	11,4	11,3	11,6	13,0	10,8
45-49 ans	9,1	9,0	9,8	10,8	9,3
50-54 ans	7,8	7,6	8,9	9,5	8,6
55-59 ans	6,2	6,1	6,7	7,2	6,3
60-64 ans	5,2	5,1	6,4	6,5	6,4
65-69 ans	3,7	3,6	4,2	4,2	4,1
70-74 ans	2,9	2,8	3,6	3,3	3,8
75-79 ans	1,6	1,6	1,9	1,6	2,1
80-84 ans	0,9	0,9	1,3	1,0	1,5
85 ou plus	0,7	0,7	1,1	0,9	1,2
Total	100	100	100	100	100

Tableau A.28 : Evolution d'indicateurs liés aux femmes chefs de ménage de 1991 à 2006

Indicateurs	1991	1993	1996	1998/99	2003	2005	2006
Chef de ménage	5,2	6,5	11,0	6,8	9,4	10,6	11,0
Chef de ménage propriétaire de logement	-	-	-	-	73,1	71,8	75,8

Source : RGPH (1996, 1985), EDS (2003, 1998, 1993), ED (1991)

Tableau A.29 : Répartition des femmes chefs ménage selon certaines caractéristiques sociales et le milieu de résidence en 2006

Etat matrimonial	Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Célibataire	75,2	24,8	100	16,9	3,2	8,2
Marié	29,2	70,8	100	35,0	48,8	43,7
Veuf/Veuve	35,3	64,7	100	41,3	43,6	42,7
Divorcé	46,3	53,7	100	5,4	3,6	4,2
union libre	50,4	49,6	100	1,4	0,8	1,1
Total	36,6	63,4	100	100	100	100
Religion						
Animiste	5,2	94,8	100	1,9	20,4	13,6
Musulman	36,8	63,2	100	52,2	51,9	52,0
Catholique	50,4	49,6	100	38,0	21,7	27,7
Protestant	44,4	55,6	100	6,9	5,0	5,7
Autre	52,1	47,9	100	0,7	0,4	0,5
Sans religion	22,0	78,0	100	0,3	0,7	0,5
Total	36,7	63,3	100	100	100	100

Tableau A.30 : Répartition des femmes chefs ménage par niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence en 2006

Niveau d'instruction	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	1,2	0,6	1,1	0,5	0,3	0,5	2,2	1,4	2,2
Primaire	49,7	39,6	48,6	38,4	36,3	38,2	67,0	49,0	65,7
Secondaire	38,1	49,1	39,3	45,2	50,4	45,8	27,3	45,2	28,6
Supérieur	11,0	10,7	11,0	15,9	13,0	15,5	3,4	4,4	3,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Sans niveau	94,4	5,6	100	91,4	8,6	100	95,4	4,6	100
Primaire	91,5	8,5	100	88,1	11,9	100	94,6	5,4	100
Secondaire	86,9	13,1	100	86,2	13,8	100	88,6	11,4	100
Supérieur	89,7	10,3	100	89,6	10,4	100	91	9	100
Total	89,5	10,5	100	87,5	12,5	100	92,8	7,2	100

Tableau A.31 : Répartition des femmes chefs ménage (15-64 ans) par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence en 2006

Statut d'occupation	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	94,9	72,6	92,5	87,0	57,4	82,7	97,8	81,5	96,3
Chômeur	0,5	0,3	0,5	1,4	0,7	1,3	0,2	0,1	0,2
Quête 1er emploi	0,7	0,6	0,7	2,4	1,6	2,3	0,1	0,1	0,1
Retraité	0,7	0,4	0,7	2,4	0,9	2,1	0,1	0,0	0,1
Occupé au foyer	0,2	20,4	2,3	0,3	29,9	4,5	0,1	14,7	1,5
Elève ou étudiant	1,0	1,9	1,1	3,1	4,2	3,3	0,3	0,5	0,3
Rentier	0,1	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	0,0	0,1	0,0
Autres inactifs	1,8	3,7	2,0	3,1	4,9	3,4	1,3	2,9	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Occupé	91,6	8,4	100	90,1	9,9	100	92,1	7,9	100
Chômeur	92,4	7,6	100	92,1	7,9	100	93,2	6,8	100
Quête 1er emploi	90,7	9,3	100	90,1	9,9	100	95,0	5,0	100
Retraité	94,4	5,6	100	94,1	5,9	100	96,1	3,9	100
Occupé au foyer	7,1	92,9	100	5,8	94,2	100	8,6	91,4	100
Elève ou étudiant	81,9	18,1	100	81,5	18,5	100	83,6	16,4	100
Rentier	85,5	14,5	100	85,1	14,9	100	86,4	13,6	100
Autres inactifs	80,3	19,7	100	79,1	20,9	100	81,3	18,7	100
Total	89,3	10,7	100	85,7	14,3	100	90,7	9,3	100

Tableau A.32 : Répartition des femmes chefs ménage (15-64 ans) par la situation dans l'occupation selon le sexe et le milieu de résidence en 2006

situation occupation	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Indép./patron	82,7	76,3	82,2	63,1	67,5	63,5	89,0	79,9	88,3
Salarié	9,8	11,2	10,0	32,9	28,9	32,5	2,5	4,0	2,6
Autre	7,4	12,5	7,8	3,9	3,6	3,9	8,5	16,1	9,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Indép./patron	92,2	7,8	100	89,5	10,5	100	92,9	7,1	100
Salarié	90,5	9,5	100	91,2	8,8	100	87,8	12,2	100
Autre	86,7	13,3	100	90,9	9,1	100	86,1	13,9	100
Total	91,6	8,4	100	90,1	9,9	100	92,1	7,9	100

Tableau A.33 : Répartition des célibataires par lien de parenté selon le sexe et le milieu de résidence en 2006

Lien de parenté	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Chef de ménage	7,3	1,8	5,2	14,4	3,6	9,8	3,8	0,7	2,7
Autre parent	92,7	98,2	94,8	85,6	96,4	90,2	96,2	99,3	97,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A.34 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le lien de parenté (%) en 2006

Lien de parenté	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Epoux/Epouse	23,9	0,5	21,8	0,4	24,4	0,6
Fils/Fille	58,6	55,9	53,8	48,8	59,9	60,6
Frère/Soeur	3,5	3,0	5,5	5,2	3,0	1,5
Père/mère	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Petit fils/Petite fille	2,5	11,0	2,7	12,1	2,4	10,2
Neveu/Nièce	3,6	5,9	5,2	8,2	3,2	4,4
Oncle/Tante	0,4	0,6	0,5	0,8	0,4	0,5
Autre parent	5,9	18,8	7,1	18,7	5,6	18,9
Sans lien	1,6	4,4	3,3	5,8	1,2	3,5
Total	100,0	100,0	100	100	100	100

Tableau A.35 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le type de ménage (%) en 2006

type de ménage	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Monoparental	2,4	66,9	9,5	3,4	62,9	12,4	2,0	69,3	8,4
Autre	97,6	33,1	90,5	96,6	37,1	87,6	98,0	30,7	91,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Monoparental	22,5	77,5	100	23,6	76,4	100	22,0	78,0	100
Autre	96,0	4,0	100	93,6	6,4	100	96,8	3,2	100
Total	89,0	11,0	100	85,0	15,0	100	90,5	9,5	100

Tableau A.36 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le statut migratoire (%) en 2006

Statut migratoire	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Non migrant	65,0	55,6	64,0	42,7	40,6	42,4	72,6	64,2	71,8
Migrant	35,0	44,4	36,0	57,3	59,4	57,6	27,4	35,8	28,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Non migrant	90,4	9,6	100	85,6	14,4	100	91,5	8,5	100
Migrant	86,5	13,5	100	84,5	15,5	100	87,9	12,1	100
Total	89,0	11,0	100	84,9	15,1	100	90,5	9,5	100

Tableau A.37 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le type d'habitat (%) en 2006

Type habitat	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Autres	1,8	1,0	1,7	0,5	0,4	0,5	2,3	1,4	2,2
Immeuble à appartements	0,2	0,3	0,2	0,6	0,5	0,5	0,1	0,1	0,1
Villa	2,3	3,5	2,4	7,8	8,7	7,9	0,4	0,6	0,4
Maison individuelle simple	61,3	63,9	61,6	70,7	67,6	70,2	58,1	61,7	58,5
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	7,1	9,6	7,4	17,0	19,7	17,4	3,7	3,7	3,7
Case	27,2	21,7	26,6	3,5	3,1	3,5	35,3	32,4	35,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A.38 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe et le statut d'occupation du logement (%) en 2006

statut d'occupation	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Non propriétaire	15,2	24,2	16,2	40,5	43,3	40,9	6,5	13,1	7,1
Propriétaire	84,8	75,8	83,8	59,5	56,7	59,1	93,5	86,9	92,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Non propriétaire	83,6	16,4	100	84,1	15,9	100	82,4	17,6	100
Propriétaire	90,1	9,9	100	85,6	14,4	100	91,1	8,9	100
Total	89,0	11,0	100	85,0	15,0	100	90,5	9,5	100

Tableau A.39 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le niveau d'instruction (%) en 2006

Niveau instruction	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	75,0	60,3	73,9	44,7	37,1	43,7	83,5	75,7	83,1
Maternelle	0,3	0,5	0,3	1,0	1,0	1,0	0,1	0,2	0,1
Primaire	17,5	24,2	18,0	29,9	31,2	30,1	14,0	19,4	14,3
Secondaire	6,3	13,4	6,9	20,8	26,8	21,6	2,3	4,5	2,4
Supérieur	0,9	1,6	0,9	3,6	3,8	3,6	0,1	0,2	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A.40 : Taux brut de scolarisation (7-12 ans) par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage et le sexe de l'enfant (%) en 2006

Milieu de résidence	Chef de ménage homme			Chef de ménage femme		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	106,8	100,8	103,7	110,2	101,1	105,3
Rural	50,3	41,9	46,2	64,8	53,8	59,3
Ensemble	59,8	52,6	56,3	78,3	69,2	73,6

1 – PERSONNEL PERMANENT DU RGPH

DIRECTION DU RGPH

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUATTARA Bamory	Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
KANO Hamissou	Directeur Technique du Recensement
KONSEIGA Assita	Secrétaire du RGPH
KAM Bakary	Chauffeur du RGPH

ZANOU Benjamin

Conseiller Technique Principal du RGPH

COMITE D'APPUI TECHNIQUE DU BCR

DIVISION	RESPONSABLE	MEMBRES
DIVISION DES FINANCES ET DE LA GESTION DU PERSONNEL ET DU MATERIEL	OUEDRAOGO P. Eric	ZOURE Abdoulaye PARE Lydie
DIVISION DE LA METHODE ET DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX	TIENDREBEOGO Adama	BONKOUNGOU Zakaliyat GOUEM W. Maria Sidonie SOMDA Rogatien TOE/FORO Antoinette BAYALA/ARISTE Laure L.
DIVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE	OUOBA Pagari	RIPAMA Toubou OUEDRAOGO S. David HARO Aguima OUEDRAOGO Ambroise SAWADOGO Marcel KABORE Mahamoudou OUEDRAOGO Moussa YOUGBARE S. P. Eric

DIVISION DU TRAITEMENT DES DONNEES	SANOU Zacharie	FYATO Martine ILBOUDO Abdoul Karim GUISSE Kassim SOME D. Alex
DIVISION DE L'ANALYSE- SYNTHESE-PUBLICATION	TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith	OUEDRAOGO Flore G. LOUGUE Siaka BANGRE Hélène
DIVISION DE LA COMMUNICATION- REPROGRAPHIE- DIFFUSION	KONCOBO Augustin	LOMPO Firmin SAWADOGO Paul SOME Lanko

2 – LISTE DES PERSONNES AYANT ELABORE LES PLANS D'ANALYSE PAR THEME

N°	THEME D'ANALYSE	NOM ET PRENOMS
1	Evaluation de la qualité des données	<ul style="list-style-type: none"> - TIENDREBEOGO Adama - KANO Hamissou - ZAN Lonkila Moussa
2	Etat et structures de la population	<ul style="list-style-type: none"> - RIPAMA Toubou - SANGLI Gabriel - KABORE Joanis - OUEDRAOGO Mathieu
3	Etat matrimonial et Nuptialité	<ul style="list-style-type: none"> - ZOURKALEINI Younoussi - GOUEM W. Maria Sidonie
4	Education : Instruction-Alphabétisation-Scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> - KOBIANE Jean François - COMPAORE Pamoussa - WAYACK Madeleine
5	Caractéristiques économiques de la population	<ul style="list-style-type: none"> - YAGO Namaro - NAMALGUE Hubert
6	Natalité –Fécondité	<ul style="list-style-type: none"> - DAKUYO Louis Marie - SOMDA Rogatien - OUEDRAOGO Flore G. - BADOLO Hermann
7	Mortalité	<ul style="list-style-type: none"> - BAYA Banza - BONKOUNGOU Zakaliyat - ZIDA/BANGRE Hélène - TINGUERI Rose K.

N°	THEME D'ANALYSE	NOM ET PRENOMS
8	Migration	<ul style="list-style-type: none"> - DABIRE Bonayi - LOUGUE Siaka - KONE Hamidou
9	Croissance urbaine	<ul style="list-style-type: none"> - OUATTARA Ardjouma - SOME Lanko
10	Ménages et habitation	<ul style="list-style-type: none"> - SAGNON L. Célestin - BADO Aristide - SAWADOGO Paul
11	Situation socio-économique des enfants et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - CONGO Zacharie - BAHAN Dalomi - SORY Ibrahima
12	Situation socio-économique des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - VOKOUMA K. Jocelyne - KABORE Mahamoudou
13	Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap	<ul style="list-style-type: none"> - KABORE Joannis - TOUGMA J. Gabriel - BOLY Dramane
14	Situation socio-économique des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> - SAWADOGO Ram Christophe - ZONGO Issa - BAYALA/ARISTE Laure L.
15	Mesure et cartographie de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> - OUOBA Pagari - KONE Michel - OUEDRAOGO Habibou
16	Projections démographiques	<ul style="list-style-type: none"> - LANKOANDE Malick - TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

3 – LISTE DES ANALYSTES PAR THEME

N°	THEME D'ANALYSE	ANALYSTE PRINCIPAL	ANALYSTE ASSOCIE
1	Evaluation de la qualité des données	CONGO Zakari	TIENDREBEOGO Adama KANO Hamissou
2	Etat et structures de la population	OUEDRAOGO Mathieu	RIPAMA Toubou
3	Etat matrimonial et Nuptialité	ZOURKALEINI Younoussi	GOUEM W. Maria Sidonie
4	Education : Instruction-Alphabétisation-Scolarisation	KOBIANE Jean François	BOUGMA Moussa
5	Caractéristiques économiques de la population	COMPAORE Georges	BADO Aristide NAMALGUE Hubert
6	Natalité Fécondité	DAKUYO Louis Marie	SOMDA Rogatien OUEDRAOGO Flore G.
7	Mortalité	BAYA Banza	BONKOUNGOU Zakaliyat ZIDA/BANGRE Hélène
8	Migration	DABIRE Bonayi	LOUGUE Siaka KONE Hamidou
9	Croissance urbaine	OUATTARA Ardjouma	SOME Lanko
10	Ménage et habitation	SAGNON L. Célestin	SAWADOGO Paul
11	Situation socio-économique des enfants et des jeunes	SIE Antoine	BAHAN Dalomi
12	Situation socio-économique des femmes	VOKOUMA K. Jocelyne	KABORE Mahamoudou
13	Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap	ZONGO Mahamadou	TOUGMA J. Gabriel BOLY Dramane
14	Situation socio-économique des personnes âgées	SAWADOGO R Christophe	ZONGO Issa BAYALA/ARISTE Laure L.
15	Mesure et cartographie de la pauvreté	KABORE Samuel	OUBA Pagari KONE Michel
16	Projections démographiques	LANKOANDE Malick	TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

4 – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

N°	NOM ET PRENOMS
1	OUEDRAOGO Dieudonné
2	GUENGANT Jean Pierre
3	OUEDRAOGO Marie Michelle

5 – LISTE DES LECTEURS DES RAPPORTS D'ANALYSE

N°	NOM ET PRENOMS
1	BAKYONO Anne Marie
2	ILBOUDO François

6 – LISTE DES ANALYSTES DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

N°	REGION/COMMUNE	ANALYSTE
1	Boucle du Mouhoun	ZAN Lonkila Moussa, LOUGUE Siaka
2	Cascades	ZIDA Y. Nazaire, ZOMA Lamoussa, LOYE Alexis, TINGUERI Rose
3	Centre	ZIDA Y. Nazaire
4	Centre-Est	LOYE Alexis, GOUEM W. M. Sidonie
5	Centre-Nord	ZONGO Issa, BADO Aristide
6	Centre-Ouest	KABORE Mahamoudou, OUEDRAOGO Flore G.
7	Centre-Sud	BOUGMA Moussa, BONKOUNGOU Zakaliyat
8	Est	BAHAN Dalomi
9	Hauts Bassins	BADOLO Hermann
10	Nord	RIPAMA Toubou, SAWADOGO Paul
11	Plateau Central	ZOMA Lamoussa
12	Sahel	BOLY Dramane
13	Sud-Ouest	SOME Lanko, SOMDA Rogatien
14	Commune de Ouagadougou	BAYALA/ARISTE Laure Leila
15	Commune de Bobo-Dioulasso	ZIDA/BANGRE Hélène

7 – LISTE DU PERSONNEL INTERNATIONAL AYANT EFFECTUE DES MISSIONS D'APPUI

NOM ET PRENOMS	FONCTION
LAMLENN Samson	Conseiller Régional de l'UNFPA à Dakar
HIE Jean Marc	Conseiller Régional de l'UNFPA/CST AA
MFOULOU Raphaël	Conseiller Technique Principal du RGPH du Cameroun
NGWE Emmanuel	Conseiller Technique Principal du RGPH du Burundi
DACKAM N. Richard	Représentant UNFPA du Congo
NOUETANGNI Samuel	Enseignant à l'IFORD
MOUSSAVOU Noël	Démographe au Gabon
VODOUNOU Cosme	Directeur Général INSAE Bénin
BOCOUM Oumar	Conseiller Régional de l'UNFPA à la retraite